

Six fois plus de vols de banque au Québec qu'en Ontario

par Maurice JANNARD

Il se commet en moyenne deux vols de banque par jour au Québec. C'est un rythme six fois supérieur à celui de l'Ontario où l'on compte pourtant 1.200 succursales bancaires de plus. Ces chiffres pour le Québec ne tiennent même pas compte des vols dans les 1.300 caisses populaires de la province.

Pour se protéger contre ce cauchemar, les banques ont dépensé en 1976 plus de \$15 millions dans la province, montant nettement supérieur au \$1,7 million qu'ont rapporté ces vols.

"La majorité du personnel travaillant à la sécurité dans les banques est employée au Québec", a précisé M. Michael Bal-

lard, directeur de la sécurité pour l'Association des banquiers canadiens.

Les budgets de sécurité

Pour prévenir ces "retraits forcés", les banques à charte ont dépensé plus de \$25 millions au Canada, en 1976, pour les services de sécurité, incluant le transport en voitures blindées, et pour

les salaires du personnel de sécurité. Ces frais annuels n'incluent pas les capitaux investis par les banques dans les équipements de sécurité, comme la construction de chambres fortes, qui dépassent plus de \$350 millions jusqu'à maintenant.

Toutefois, les banques ne veulent pas dévoiler leur budget de sécurité pour le Québec, histoire

de ne pas renseigner les concurrents et pour ne pas mettre au défi les voleurs. Comme le gros des efforts bancaires pour la sécurité se fait dans la province, on peut appliquer la proportion de 60 pour cent des vols pour obtenir une dépense totale de \$15 millions au Québec, selon le représentant de l'Association des banquiers.

Au mouvement Desjardins, on est très discret aussi et on ne veut pas avancer de chiffres concernant les budgets de sécurité pour les caisses populaires. "Ce montant pour la protection est effarant", selon un représentant du service de la sécurité à la Société d'assurance des caisses populaires.

Voir VOLS, page A 6

la presse

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

MONTRÉAL, MERCREDI 6 JUILLET 1977, 93e ANNÉE, no 159, 152 PAGES, 10 CAHIERS

25 CENTS

Abon. Côte Nord 30c ABONNEMENT LUNDI AU SAMEDI \$140

METEO

Ensoleillé
Minimum: 17 — Maximum: 27
Demain: Passages nuageux
Détails à la page A 2



Photo Réal St-Jean, LA PRESSE

Les écoles tombent, les souvenirs survivent...

Descendue de sa niche, la statue de La Mennais, le fondateur des Frères de l'Instruction chrétienne, attend des jours meilleurs dans la cour de l'école de la rue Saint-Denis. Il est peu probable qu'elle en connaisse cependant, car l'école La Mennais est l'une des 19 institutions que la Commission des écoles catholiques de Montréal doit fermer cet été. Ouverte en 1899, l'école La Mennais fut longtemps l'une des principales institutions dirigées par les Frères de l'Instruction chrétienne. C'est vers le début des années 60 qu'elle commença à connaître son déclin, à mesure que les familles se déplaçaient vers le nord, à Ahuntsic, ou en banlieue. En raison de sa vétusté, l'édifice sera probablement démolé et la CECM veut y construire un nouvel immeuble.

— page D 1

Le groupe de travail sur l'unité canadienne

La mission coûtera moins cher qu'une aile d'avion

par Paul LONGPRÉ de notre bureau d'Ottawa

OTTAWA — Le groupe de travail sur l'unité canadienne que le premier ministre Trudeau vient de former fera "son impossible", a souligné hier M. Jean-Luc Pépin, pour remplir la mission qui lui échoit.

Sans se départir de son éternel sourire, l'ex-président de la Commission anti-inflation a déclaré à la presse qu'il demeurerait un libéral et n'avait aucune objection à faire équipe avec ce

conservateur célèbre qu'est John Robarts. Bien au contraire, a-t-il dit, l'ex-premier ministre ontarien a une très grande crédibilité au Québec, comme homme de bon sens et de souplesse, ce qui ne peut qu'être un atout supplémentaire pour le groupe de travail.

Le budget du groupe de travail, dont le mandat d'un an pourra au besoin être prolongé, est déjà établi et M. Pépin en a pris connaissance. Mais il a refusé d'en révéler l'importance

avant d'avoir réuni son équipe, soit au début de la semaine prochaine. "Cela coûtera de toute façon moins cher qu'une aile d'avion", a-t-il dit, confirmant un peu plus tard que son salaire personnel sera de l'ordre de celui qu'il touchait comme président de la Commission anti-inflation, soit \$57.000 par année.

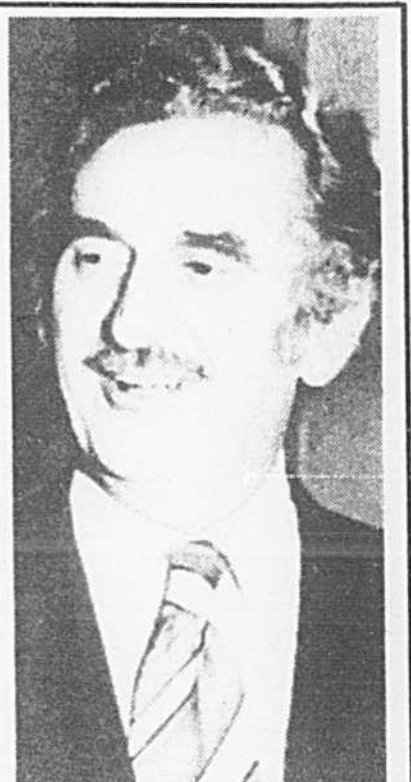
M. Pépin a refusé également d'indiquer les raisons pour lesquelles le représentant québécois n'avait pas encore été désigné. Cela ne saurait tarder, a-t-il

dit, laissant aux journalistes le soin d'interpréter ce fait à leur guise. Peut-être est-ce tout bonnement qu'il s'agit d'une nomination particulièrement délicate, un poste clé au sein de l'équipe, et que le gouvernement ne veut pas se tromper sur son choix, a-t-il simplement noté.

Pas une Commission BB

Quant au mandat du groupe de travail, M. Pépin l'a défini comme celui d'un entonnoir qui

Voir MISSION, page A 6



Jean-Luc Pépin



photo Michel Gravel, LA PRESSE

Quatre des six religieuses des Apôtres de l'amour infini arrêtées lundi après-midi, au square Phillips, quittent ici l'édifice de la Cour municipale, rue Gosford, après avoir été détenues plus de 24 heures.

Six religieuses accusées d'avoir comploté pour battre un policier

par Gilles NORMAND

Après avoir passé 24 heures en cellule, seulement quatre des six religieuses des Apôtres de l'amour infini arrêtées lundi après-midi, au square Phillips, dans l'ouest de Montréal, ont pu reprendre leur liberté sous pro-

messe d'être présentes à leur enquête préliminaire.

Les six religieuses, ainsi qu'une auxiliaire attachée à leur communauté, ont comparu, en fin d'après-midi, hier, devant le juge Gérard Tourangeau, de la Cour municipale de Montréal,

sous la double accusation d'avoir comploté... pour commettre des voies de fait sur un policier et pour lui résister.

La police de la Communauté urbaine a aussi porté contre cinq des sept prévenues des accusations pour avoir demandé l'au-

mône illégalement, ce qui porte à 19 le nombre d'inculpations auxquelles le groupe doit faire face.

Toutes ont enregistré un plaidoyer de non-culpabilité face à chaque accusation, par la voix

Voir RELIGIEUSES, page A 6

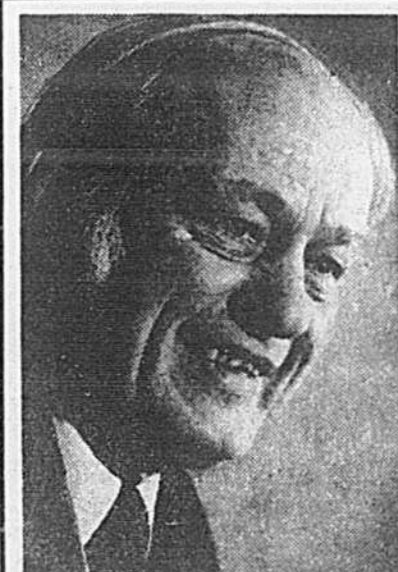
Médecine d'aujourd'hui

La chronique "Médecine d'aujourd'hui" fait peu neuve. Plus détaillée, elle est maintenant rédigée par le docteur W. Gifford-Jones, un médecin très actif qui utilise un pseudonyme. Les lecteurs de LA PRESSE peuvent lui écrire et leur courrier servira à la rédaction de chroniques ultérieures. Aujourd'hui, il est question du rôle du père à l'accouchement. Le docteur Gifford-Jones s'oppose d'ailleurs à la pratique très répandue de laisser entrer les pères dans les salles d'accouchement.

— page D 3

sommaire

Arts et spectacles : G 1, G 3
— Horaires : G 4
Bandes dessinées : I 2
Bridge, échecs : I 3
Décès, naissances, etc. : H 17
Économie : F 1 à F 7
Êtes-vous observateur? : H 2
Horoscope : I 2
Informations étrangères : C 1 à C 6
Les maux de notre langue : D 4
Loisirs et récréation : I 3
Médecine d'aujourd'hui : D 3
Mon œil sur Montréal : G 4
Mot mystère : I 2
Mots croisés : I 2
Page des lecteurs : A 5
Petites annonces : G 5 à G 7, H 1 à H 16
Radio et télévision : G 3, G 4
Simone Signoret : H 1
Sports : E 1 à E 17
Vivre aujourd'hui : D 1 à D 11



René Lévesque

Case passe ici

Les deux Lévesque

Ils portent le même nom, sont originaires de villages voisins, New Carlisle et Paspébiac, et font tous deux de la politique, mais leurs allégeances diffèrent depuis quelques années. René Lévesque, le premier ministre, et Gérard-D. Lévesque, le chef intérimaire, semblaient dès leur plus jeune âge promis à un brillant avenir, selon Madeleine Dubuc, qui a interrogé des Gaspésiens qui les ont connus très jeunes. New Carlisle est un village à prédominance anglophone et Gérard Poirier, un retraité, raconte que, même enfant, René Lévesque semblait vivre «25 heures par jour». Quant à Gérard-D. Lévesque, on se rappelle sa bonne humeur, son sens du travail et sa discipline. Il aimait le théâtre et aurait voulu chanter, mais dans ce domaine, son talent n'était pas à la hauteur de ses aspirations.

— page A 9



Gérard-D. Lévesque



• Cris et Inuit sont exemptés de la loi 1

— page A 3

• Des concessions aux Inuit qui en réclament plus

• Des anglophones de la capitale voient venir la grande noirceur

— page A 24

Les écoles anglo-protestantes

L'épreuve de force s'envenime

— page A 7

le monde

• Le putsch du Pakistan

Faisant preuve de scrupule constitutionnel, les militaires qui ont pris le pouvoir au Pakistan promettent d'organiser de nouvelles élections et de remettre les rênes aux civils.

• OUA: la fin du sommet

La reconnaissance du Front patriotique comme unique représentant des forces de libération du Zimbabwe a marqué hier la clôture du sommet de Libreville.

• Callaghan et les mineurs

Les mineurs britanniques, qui avaient déjà fait tomber le gouvernement Heath, repoussent le contrat social, exigeant des hausses de 90 p. cent et menacent le fragile cabinet Callaghan.

— pages C 1, C 2 et C 6

Tournée diplomatique-politique de Trudeau dans l'Ouest du pays

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau est parti hier en direction de l'Ouest pour une tournée diplomatique-politique au cours de laquelle il accueillera le chancelier Helmut Schmidt en Colombie-Britannique et apportera son soutien à Jack Horner, en Alberta.

Pour des raisons bien différentes, les côtés politiques et diplomatiques de son voyage de trois jours sont d'égale importance pour le premier ministre.

Trudeau accueillera le chancelier ouest-allemand à son arrivée à Vancouver mardi soir. La visite du chef du gouvernement de la RFA qui doit durer huit jours est importante, ne serait-ce que parce que son pays est la seconde puissance européenne après l'Union soviétique.

Les conversations doivent commencer à Vancouver et se poursuivront à Ottawa. Elles porteront, entre autres, sur la situation économique mondiale et sur l'épineux problème des mesures de sauvegarde qui ont conduit le Canada à interrompre ses exportations d'uranium à destination de l'Allemagne de l'Ouest depuis le 1er janvier.

Barbecue

Le barbecue de samedi prochain à Camrose pour l'ancien progressiste-conservateur Jack Horner, actuellement ministre sans portefeuille dans le cabinet Trudeau, est important aussi parce qu'il donne l'occasion de propulser sur le devant de la scène un homme dont les libéraux espèrent qu'il leur permettra de glaner quelques sièges dans les provin-



Peu de temps après avoir ouvert le débat sur l'unité nationale aux Communes, le premier ministre Trudeau entreprenait une tournée de trois jours dans l'Ouest du pays.

ces des Prairies, lors des prochaines élections fédérales.

Horner est, pour l'instant, le seul député libéral d'Alberta.

M. Trudeau aura des conversations avec le chancelier Schmidt, jeudi après-midi, et donnera un dîner en son honneur le soir même, au cours duquel le chancelier prononcera l'un des grands discours de son voyage.

Jeudi également — tandis que M. Schmidt rencontrera à Victoria le premier ministre de la Colombie-Britannique, M. Bill Bennett et des membres de son gouvernement — le premier ministre déjeunera avec des élus et des notables locaux. A l'occasion de ce repas, il se prêtera aux questions des convives sur les problèmes de l'unité canadienne.

Vendredi matin, il tiendra son habituelle conférence de presse hebdomadaire, inaugurera une nouvelle maison d'accueil pour gens du troisième âge dans le nord de Vancouver et participera l'après-midi à un pique-nique local organisé pour Simma Holt, député libéral de Vancouver-Kingsway.

M. Schmidt, pendant ce temps, prendra une journée de repos, consacrée pour l'essentiel à faire de la voile.

Samedi, M. Trudeau s'envolera pour Camrose, Alberta, où il prononcera un discours durant le barbecue organisé pour le député de Crowfoot, M. Jack Horner, avant de repartir pour Ottawa.

Déclaration

Le bureau du premier ministre a annoncé que celui-ci ferait une importante déclaration lors de sa conférence de presse, si toutefois certains problèmes non spécifiés sont réglés d'ici là.

Pour M. Schmidt, qui visite pour la première fois officiellement le Canada, le voyage sera un mélange d'activités officielles et de repos.

La décision de commencer par Vancouver a été prise lors de la rencontre des deux chefs de gouvernement à l'occasion du sommet de Londres. Bien que M. Schmidt ait déjà fait une visite privée à Ottawa en juillet dernier, il ne connaissait pas encore l'Ouest canadien.

Avec lui dans son avion voyagent de nombreux reporters, plus des représentants des milieux d'affaires et des syndicats, ainsi que des urbanistes et même un producteur de film. Il sera accueilli de manière non protocolaire à Vancouver, mais à Ottawa il sera reçu avec tous les honneurs officiels, le 11 juillet.

Samedi, le chancelier s'envolera pour Calgary où il rencontrera des membres de la communauté allemande, déjeunera avec le gouvernement provincial, conversera avec le premier ministre Peter Lougheed, et enfin visitera le Calgary Stampede. Il passera la nuit à Lake Louise dans les Rocheuses.

Dimanche, il s'envolera à nouveau, cette fois pour Duluth, Minnesota, où il rendra visite à des parents avant de revenir à Ottawa, lundi, où son arrivée est prévue pour midi.

Le débat sur l'unité nationale s'amorce lourdement aux Communes

par Mario FONTAINE
de notre bureau d'Ottawa

Un débat de deux jours sur l'unité nationale s'est ouvert hier aux Communes avec l'annonce, par le premier ministre Trudeau, de la création d'un groupe de travail spécialement chargé de coordonner les efforts des citoyens et des organismes non étatiques désireux de promouvoir l'unité du pays.

C'est devant une Chambre bondée que M. Trudeau a défini la constitution de cet organisme, dont le premier mandat sera d'un an, et qui tombera sous la responsabilité de MM. Jean-Luc Pepin et John Robarts, respectivement ex-ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet Trudeau, et ancien premier ministre de l'Ontario.

Leurs nominations, chaleureusement accueillies par les ministériels, n'ont entraîné que des réactions d'indifférence chez l'opposition, seul l'ex-leader tory Robert Stanfield y applaudissant.

MM. Pepin et Robarts seront assistés par cinq commissaires répartis sur l'ensemble du territoire national: Richard Cashin à Terre-Neuve, John Evans pour Toronto, Muriel Kovitz couvrira l'Ouest, et Ross Mark, la Colombie-Britannique. On n'a pas encore trouvé de candidat pour le Québec.

La mise sur pied de ce groupe de travail a été l'élément le plus distinctif de cette première journée de débat sur l'unité nationale, les discours des chefs de partis n'apportant que peu d'éléments nouveaux à ce dossier, ouvert pour la première fois en chambre depuis l'élection du Parti québécois, le 15 novembre dernier.

On notait l'absence de M. John Diefenbaker sur le parquet, absence d'autant plus remarquée qu'il n'avait cessé de réclamer la tenue d'une telle manifestation au cours des derniers mois.

Bien que celle-ci se soit plutôt confondue en généralités et en redites, elle a tout de même

permis aux quatre grandes formations politiques de se prononcer contre le statu quo constitutionnel, à commencer par le Parti libéral lui-même.

"Nous sommes tout disposés à passer en revue avec les provinces la gamme entière des arrangements constitutionnels", de déclarer le premier ministre, ajoutant considérer comme prioritaire le respect des droits linguistiques des minorités anglaises du Québec et françaises des autres provinces.

Opposition

C'est justement cette approche linguistique du contentieux constitutionnel qui a soulevé l'ire de l'opposition, laquelle accuse le gouvernement de minimiser de la sorte les autres problèmes qui secouent le pays, et dans lesquels ils perçoivent une menace bien plus grande à l'unité nationale.

Le chef conservateur, M. Joe Clark, a ainsi réclamé la création d'un comité conjoint Communes-Sénat, qui étudierait les stimulants économiques, sociaux et constitutionnels aptes à ramener l'harmonie au pays.

"Les Québécois savent que l'Assemblée nationale sera toujours beaucoup plus consciente et capable d'agir pour préserver la langue et la culture françaises que toute autre législature, y compris le Parlement du Canada", devait affirmer M. Clark, invitant le gouvernement à dépasser le stade du bilinguisme institutionnel, "qui, par définition, n'unit pas, mais divise", dit-il.

Les néo-démocrates ont abondé dans le même sens, leur leader, M. Ed Broadbent, affirmant que le premier ministre s'illusionne s'il pense régler le cas du Québec avec sa loi sur les langues officielles. Le problème séparatiste n'existant pas lors de la formulation de cette loi en 1967, et il est devenu préoccupant maintenant, pense M. Broadbent. C'est dire qu'une mesure de ce genre n'empêchera en aucune façon le pays d'éclater.

Pour les néo-démocrates, le nouveau nationalisme qui a émergé au Québec depuis 1960 est positif, et on aurait tort de le condamner comme on condamne celui de Maurice Duplessis. Pour eux, on peut très bien être fiers d'être Québécois, tout en se considérant comme Canadiens à part entière.

Is reprochant ainsi au gouvernement libéral de s'en tenir à une vision manichéenne des choses, et d'obliger les Québécois à se définir soit comme québécois, soit comme canadiens uniquement. De toutes façons, disent-ils, le problème primordial est plutôt d'ordre économique: comment garder la confiance d'une province qui compte 400.000 chômeurs, en grande partie des jeunes?

Enfin, les créditistes demandent une nouvelle constitution, car trouver l'ancienne et la rapatrier de Londres poserait encore plus de problèmes que d'en rédiger une autre à partir de rien.

C'est le député de Shefford, M. Gilbert Rondeau, qui a pris la parole au nom du Crédit social, alors qu'on s'attendait à ce que le nouveau chef de la formation, Gilles Caouette, profite de l'occasion pour prononcer son premier discours en sa qualité de leader.

Chose certaine, si tous les partis représentés aux Communes souhaitent le maintien du lien fédéral, ils ne s'entendent pas sur la façon de réaliser leur objectif. Les échanges d'hier ont fait montre de beaucoup de stérilité quant à la découverte de mesures concrètes à garder le pays uni.

Le gouvernement n'a pas annoncé de politiques à long terme sur cette question, et l'opposition a davantage fustigé les ministériels que proposé des solutions de rechange. Le débat se poursuit aujourd'hui, en l'absence toutefois du premier ministre. M. Trudeau se rendant dans l'ouest du pays pour quelques jours.

LA MÉTÉO à Montréal

AUJOURD'HUI		DEMAIN
Minimum: 17	Maximum: 27	Ensoleillé
		Passages nuageux

au Québec

RÉGIONS	Min.	Max.	AUJOURD'HUI	DEMAIN
Abitibi	24	26	Ennuagement	Nuageux
Outaouais	26	26	Ensoleillé	Pass. nuageux
Laurentides	26	26	Ensoleillé	Pass. nuageux
Cantons de l'Est	26	26	Ensoleillé	Pass. nuageux
Mauricie	24	24	Ensoleillé, pass. nuag.	Pass. nuageux
Québec	24	24	Ensoleillé, pass. nuag.	Pass. nuageux
Lac-Saint-Jean	22	22	Ensoleillé, pass. nuag.	Ensoleillé
Rimouski	22	22	Ensoleillé, pass. nuag.	Ensoleillé
Gaspésie	22	22	Ensoleillé, pass. nuag.	Ensoleillé
Baie-Comeau	22	22	Ensoleillé, pass. nuag.	Ensoleillé
Sept-Îles	22	22	Ensoleillé, pass. nuag.	Ensoleillé

au Canada

Région	Aujourd'hui	Capitales	Min.	Max.
Colombie-Britannique	5	Victoria	5	17
Alberta	10	Edmonton	10	13
Saskatchewan	14	Regina	14	26
Manitoba	19	Winnipeg	19	28
Ontario	22	Toronto	22	29
Nouveau-Brunswick	16	Fredericton	16	20
Nouvelle-Écosse	13	Halifax	13	25
Ile-du-Prince-Édouard	15	Charlottetown	15	23
Terre-Neuve	11	Saint-Jean	11	26

si vous partez...

aux États-Unis		Chicago		Nlle-Orléans		Miami	
Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.	Min.	Max.
New York	22	25	30	24	24	24	27
Washington	24	11	20				
Boston	22						

vers les capitales

Amsterdam	24	Londres	26	Stockholm	19
Athènes	27	Le Caire	33	Sydney	13
Berlin	23	Lisbonne	22	Tokyo	24
Bruxelles	25	Madrid	29	Tunis	30
Casablanca	23	Moscou	19	Vienne	25
Genève	22	Paris	29	Varsovie	18
Hong Kong	26	Rome	27		

vers les plages

Acapulco	24	31	Bermudes	25	29	Nassau	23	32
Mexico	12	24	Barbade-2	22	30	Rio de Janeiro	—	—

la presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations par ticulières à LA PRESSE sont également réservés. Courrier de la deuxième classe. Entrepôt numéro 1400. Part de retour garanti.

TARIFS D'ABONNEMENTS		INFORMATION GÉNÉRALE		
Livraison à domicile: Lundi au samedi	\$1.40	REDACTION	285-7272	
Lundi au vendredi	\$1.25	REDACTION	285-7070	
Samedi seulement	0.50	EDITORIAL	285-7030	
		PROMOTION	285-7100	
		RELATIONS DE TRAVAIL	285-7383	
ABONNEMENTS PAYÉS D'AVANCE		PETITES ANNONCES (annonces classées)		
Nombre de semaines		Commandes		
13	28	52	285-7111	
Lundi au samedi	\$16.80	\$32.20	\$63.00	du lundi au vendredi: 9h à 17h
Lundi au vendredi	\$15.00	\$28.75	\$56.25	Pour changer ou annuler
Samedi seulement	\$12.00	\$23.50		du lundi au vendredi: 9h à 16:30h
par courrier:		GRANDES ANNONCES		
Lundi au samedi	\$28.80	\$57.20	\$114.40	Détailants
Lundi au vendredi	\$21.45	\$42.90	\$85.80	National, Télé-Press, Vacances, voyages
Samedi seulement	\$10.01	\$20.02	\$40.04	285-7202
* Minimum de 26 semaines		285-7306		
Côte-Nord, par avion, 0.50		Carrières et professions, nominations		
Pour tout genre d'abonnement, nos bureaux sont ouverts de 9h à 19h 30 (Samedi: 9h à 16h).		285-7320		
285-6911		COMPTABILITÉ		
		Grandes annonces		
		Petites annonces		
		285-6892		
		285-6901		

BIJOUX

OFFERTS DIRECTEMENT DU FABRICANT AUX VENDEURS ITINÉRANTS ET AUX MAGASINS AU PRIX DE GROS

Bagues — Signes du zodiaque — Breloques — Chaînes — Boucles d'oreilles — Bracelets — Cadeaux, ainsi que commandes spéciales

LA VALLÉE DES BIJOUX LTÉE
7101, av. du Parc
ch. 411, Montréal
271-0789

Les deux adhésions au prix d'une seule au club Vic Tanny ont connu le plus grand des succès.

C'est pourquoi nous renouvelons cette offre!



Lors de notre dernière offre de deux adhésions pour le prix d'une seule, bien plus de personnes se sont prévaluées de cette offre. Probablement, c'est parce que notre offre était doublement économique. De toutes façons, nous la renouvelons dès aujourd'hui. Qu'attendez-vous pour en profiter avec la personne aimée? Lors même que vous ne connaissez personne qui désire s'inscrire avec vous n'hésitez pas de la faire puisque nous vous accorderons votre adhésion à moitié prix. Cette offre étant pour un temps limité, ne manquez surtout pas! Téléphonnez au club Vic Tanny de votre voisinage.

Il vous faut le meilleur — il s'agit de votre apparence physique!

VIC TANNY

AIR CONDITIONNÉ

STUDIOS DE SANTÉ ET DE CONDITIONNEMENT

8 clubs dans la région de Montréal, communiquez avec le plus près de chez vous.

Place Bonaventure	866-3992	Montréal-Nord, Place Bourassa	326-8240	Chomedey, 1278, boul. Labelle	687-1916
Longueuil, Place Desormeaux	651-7770	Centre commercial Côte-Saint-Luc	482-7415	Mail West Island	683-2130
Centre commercial Rockland	341-3810	Ville LaSalle, Place Newman	366-8080		

CLUBS ET CLUBS AFFILIÉS A TRAVERS LE CANADA, LES ETATS, ET L'EUROPE

Cris et Inuit exemptés de la loi 1

par Daniel L'HEUREUX
envoyé spécial de LA PRESSE

FORT RUPERT — Des amendements substantiels seront apportés à la Charte de la langue française, non seulement pour reconnaître aux autochtones le droit de préserver leur langue et leur culture, mais même pour faire en sorte que les Cris et les Inuit puissent utiliser dans plusieurs domaines la langue de leur choix... fut-elle l'anglais.

Chaleureusement accueilli par les quelques centaines de Cris à qui il est allé porter cette nouvelle, hier, à Fort Rupert, le premier ministre René Lévesque a reconnu que ces amendements allaient équivaloir, «dans l'ensemble», à exempter les Cris et les Inuit de la loi 1.

En fait, les changements qui seront apportés à la Charte de la langue française ne feront que rendre celle-ci conforme aux dispositions prévues dans la «Convention de la Baie James et du Nord québécois», signée en 1975.

C'est en vertu de cette entente que les Cris et les Inuit cédaient au gouvernement du Québec une partie de leurs terres pour le développement de la Baie James. En échange, l'accord prévoyait toutefois, outre les compensations monétaires qui retinrent surtout l'attention, diverses garanties — notamment sur les langues en usage — qui passèrent plus ou moins inaperçues.

Or, invité hier à adresser la parole aux dirigeants du Grand Conseil des Cris du Québec, réunis en assemblée annuelle dans la modeste salle communautaire de Fort Rupert, le premier ministre Lévesque est allé donner l'engagement de son gouvernement à respecter les droits des premiers habitants du pays, particulièrement les garanties prévues dans l'entente de 1975.

Amendement

Pour ce faire, le projet de loi un, qui prévoit actuellement que les Amérindiens et les Inuit pourront recevoir l'enseignement dans leur langue respective s'ils le désirent (sinon la loi s'applique), sera amendé pour faire en sorte que, sur tout le territoire couvert par la Convention de la Baie James et du Nord québécois, la langue d'enseignement pourra être la langue cri, la langue inuit (l'inuttitut), ou... toute autre langue en usage en 1975.

Ce qui veut dire... que les Cris et les Inuit (signataires de l'entente) pourront continuer de recevoir l'enseignement en langue anglaise. En consultation avec ces deux groupes, le gouvernement tentera de voir comment le français pourrait progressivement s'implanter dans ces écoles.

Des amendements seront égale-



Le premier ministre René Lévesque a profité de son voyage à la baie James, hier, pour s'amuser avec la jeune Cindy Diamond, âgée de 3 ans, sous les yeux amusés de son père (à droite).

ment apportés à la loi un pour permettre au Grand Conseil des Cris et à toute administration de services sociaux, de santé ou autres prévues dans la Convention de 1975 d'opter pour la langue de leur choix.

Or, outre leur langue maternelle, les autochtones habitant le Nouveau Québec ont déjà massivement choisi l'anglais comme langue seconde sinon comme principale langue d'usage. L'Assemblée générale des Cris se déroulait d'ailleurs, hier, à la fois dans les langues cri et anglaise; un interprète traduisait au fur et à mesure les paroles du premier ministre, lequel s'exprimait en anglais.

Bien que ces amendements pra-

tiques auront pour effet de permettre aux Inuit et aux Cris d'échapper largement à la loi un, un autre amendement sera par contre apporté à la Charte pour inclure dans le préambule même de celle-ci la reconnaissance du droit des autochtones de garder leur langue et leur culture respectives.

Cela vaut non seulement pour 6,700 Cris, les quelque 4,200 Inuit, mais aussi pour les quelque 20,000 autochtones répartis dans les régions plus au sud.

Ces modifications, qui avaient fait l'objet d'une négociation préalable, ont manifestement rassuré les dirigeants du Grand Conseil des Cris. C'est avec une émotion apparente que ceux-ci ont remis à M. Lévesque, à son départ, une superbe paire de mitai-

nes en cuir de confection artisanale.

Tout indique que le chef du gouvernement a en quelque sorte gagné la confiance de ces leaders amérindiens, assez jeunes dans l'ensemble, qui ont pourtant montré, par leurs questions, une détermination bien marquée à protéger leurs droits.

Le ministre responsable de l'application de la Convention de la Baie James, M. Yves Bérubé, qui accompagnait le premier ministre, avait présenté celui-ci en disant qu'il était significatif que l'homme politique qui avait été le premier à faire accepter au gouvernement (alors qu'il était ministre des Richesses naturelles,

en 1963) le principe de reconnaître des droits égaux aux Indiens, allait devenir le premier chef de gouvernement du Québec à rendre officiellement visite aux Indiens.

Dans son allocution, le premier ministre a cherché à rassurer son auditoire quant à leur place, non pas dans la seule éventualité d'un Québec indépendant, mais des maintenant.

Non seulement les Indiens seront consultés lors du référendum, mais on veut aussi les consulter bien avant pour établir une politique claire face aux autochtones et «vivre en accord avec leurs aspirations».

Le "charme exotique du jardin japonais" n'y était pas...

Il n'y a pas que le pot qui compte. Ce qui s'y trouve à l'intérieur a son importance aussi.

Et c'est ce qui a amené hier le juge Paul-A. Bélanger, de la Cour criminelle, à imposer une amende de \$500 à la Jay Norris Corporation of Canada Limited pour avoir publié une annonce fautive et trompeuse, dans un hebdomadaire.

Cette réclame invitait notamment les gens à ajouter à leur foyer le "charme exotique du jardin japonais, contenu dans un pot rempli d'un riche terreau et comptant huit arbustes pour \$5.99 seulement".

Intéressé par cette réclame qui invitait surtout aux achats par la poste, l'inspecteur Jean-Guy Dansereau, du ministère fédéral de la Consommation, se rendit plutôt faire ses emplettes sur place, et y acquit un "jardin" pour la somme proposée.

Mais si le pot contenait ce qui semblait être de la terre, il ne s'y trouvait pas d'arbuste. En lisant les instructions qu'on lui avait remises, toutefois, il devina que c'étaient des "graines" qui étaient plantées dans le pot.

Mais, selon le tribunal, ce n'était pas du tout ce que l'annonce publiée dans l'hebdomadaire "Dimanche-Matin" proposait. L'impression générale donnée par le texte, de dire le tribunal, est à l'effet que l'acheteur va recevoir huit arbustes visibles, et non pas des graines semées dans un pot.

Et le juge Bélanger d'ajouter: "Pas besoin d'être un jardinier expert pour savoir qu'un arbuste planté dans du riche terrain n'est pas une "graine" ni même un plant".

Les photos illustrant l'annonce montraient d'ailleurs clairement trois arbustes de formes différentes et, semble-t-il, d'essences différentes.

Le consommateur a donc été induit, par erreur, à acheter quelque chose qu'il n'a pas reçu, en fait.

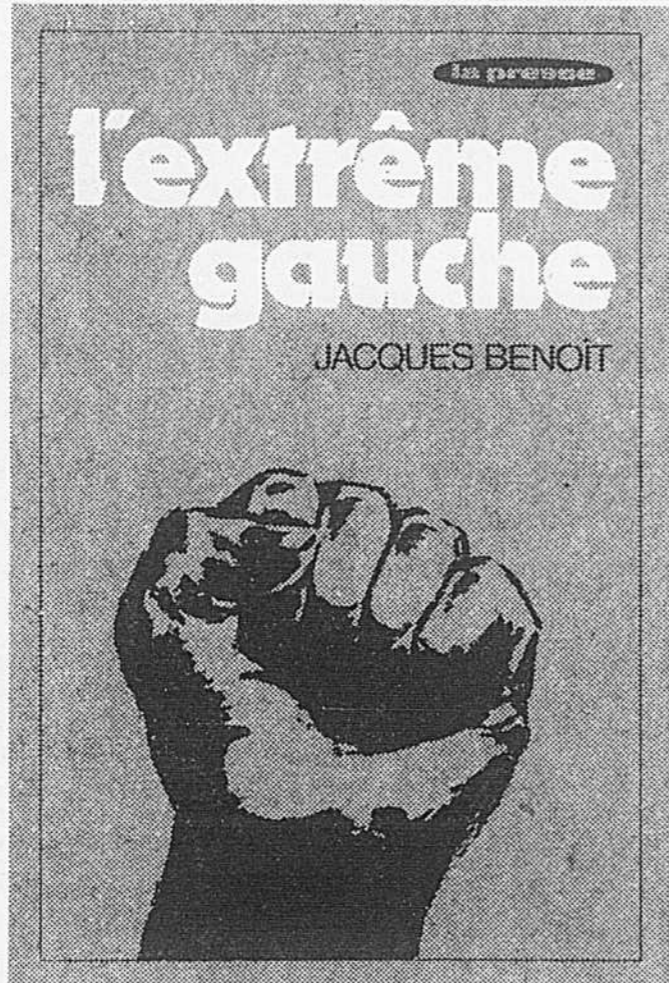
MAINTENANT DISPONIBLE SOUS FORME DE BROCHURE L'EXCELLENTE SÉRIE D'ARTICLES DE JACQUES BENOÎT SUR L'EXTRÊME GAUCHE AU QUÉBEC

Plus de cent trente pages illustrées de nombreuses photos.

Si vous désirez recevoir ce document, prière de remplir le coupon en l'accompagnant d'un chèque ou d'un mandat-poste (\$2.00 l'exemplaire) fait à l'ordre de La Presse Ltée.

Pour toute commande de 25 exemplaires et plus \$1.75 ch. 100 exemplaires et plus \$1.50 ch.

Dans ces deux cas nous pouvons facturer sur demande. Il faudrait ajouter les frais de transport \$3.00 pour la région métropolitaine et \$4.00 en dehors de la région métropolitaine.



Centre de documentation La Presse Ltée, L'Extrême gauche au Québec, C.P. 6081, Succ. "A", Montréal, Qué. H3C 3A7

écrire en lettres moulées

NOM _____
 ADRESSE _____ APP. _____
 VILLE _____ CODE _____
 TÉLÉPHONE _____ NOMBRE _____
 imprimé imprimé imprimé

La photo de Margaret et de Ron Wood n'était pas truquée

OTTAWA (PC) — Le Conseil de presse du Royaume-Uni a jugé qu'une photo de Margaret Trudeau et de Ronnie Wood, membre du groupe de musiciens rock "Rolling Stones", publiée par un quotidien de Londres, n'était pas truquée.

Le Conseil avait reçu une plainte suivant laquelle une photo de Margaret et de Wood, couvrant presque toute une page du "Daily Express", était un montage.

Le Conseil a accepté la prétention du directeur du journal, appuyée par la pellicule originale, à l'effet que la photo était bien authentique mais qu'un espace entre les deux personnages avait été réduit.

La photographie avait été prise au Canada quand les "Rolling Stones" étaient à Toronto. Le premier ministre et Mme Trudeau ont, depuis, annoncé leur séparation.



Margaret Trudeau

Jeux, livres et horloges (chronomètres) d'échecs
SERGE LACROIX
 LE SPECIALISTE DES ECHECS
 1111 est, boul. de Maisonneuve 522-3927

SANDWICHES ASSORTIS POUR VOS RÉCEPTIONS DE BUREAU OU À LA MAISON
 Nous vous fournissons de délicieux hors-d'œuvre chauds et froids, canapés, bouchées, plateaux de cèleri et olives, plateaux de fromage, plateaux de viandes. À prix raisonnables.
48 SANDWICHES cocktail frais du jour
525 la bite
EGROIDS
 4075, RUE SAINT-DENIS
 Nous livrons partout à Montréal 844-3901



Ne manquez pas...
LA VENTE ANNUELLE WESTERN
 sur la promenade jusqu'à samedi

PLACE VERSAILLES

125 magasins incluant
LA BAIE, PASCAL
MIRACLE MART

Rue Sherbrooke est, angle Hippolyte-Lafontaine
 "LE METRO S'ARRÊTE À LA PORTE"



Tantôt le frein, tantôt l'accélérateur

On se rappelle que le 15 avril dernier, le juge Thomas Berger déposait un important rapport d'enquête sur le pipe-line de la vallée du Mackenzie. Il est important de noter que le document était adressé à Warren Allmand, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

La recommandation principale visait à imposer un moratoire de 10 ans avant la construction dudit pipe-line. Le document ne spécifiait pas qu'aucun pipe-line ne devrait jamais être construit dans la vallée du Mackenzie. La preuve en est que le rapport du 15 avril dernier n'est qu'une partie d'un ouvrage dont "le second volume précisera les modalités à imposer dans l'éventualité de la construction du pipe-line". Mais il est important également de noter que le mandat d'enquête du juge Berger ne concernait que le tracé de la vallée du Mackenzie.

Les raisons pour lesquelles M. Berger déconseillait toute hâte ont été maintes fois exposées. Elles tenaient essentiellement à deux considérations principales. La première est que la construction d'un pipe-line dans la vallée du Mackenzie, selon les plans étudiés par "Arctic Gas Pipeline Ltd.", allait endommager gravement l'environnement. La seconde considération est que les Dénés, Inuit, Métis s'opposaient au projet et n'attendaient rien

d'intéressant pour eux de négociations qui se déroulent toujours, selon eux, dans le plus profond mépris de leurs droits ancestraux.

Le juge Berger est entré dans les vues des autochtones. Il écrit dans son rapport: "Les autochtones craignent de devenir des étrangers dans leur propre patrie. Ils savent qu'ils doivent obtenir une certaine mainmise sur leur vie et leurs institutions politiques qui forment leur vie, avant que la société industrialisée ne les engloutisse." Habités à penser le Canada comme un lieu d'affrontement entre Anglais et Français, les Canadiens se voyaient rappeler par le rapport Berger qu'un troisième partenaire manifeste ouvertement ses exigences.

Le moratoire de 10 années, proposé par le commissaire enquêteur, même s'il ne constituait que l'élément premier d'un rapport incomplet, a été perçu comme un sérieux coup de frein au projet de pipe-line de la vallée du Mackenzie. Et la décision rendue lundi par l'Office canadien de l'énergie, accordant sa préférence, pour la construction d'un pipe-line, à un tracé qui suit la route de l'Alaska, semble donner le coup de mort au projet d'Arctic Gas et, du même coup, garantir à jamais la virginité de la vallée du Mackenzie.

Le rapport Berger, c'était le frein. La décision de l'Office de l'énergie, c'est l'accélérateur. A condition de noter, pour s'y retrouver,

que le gaz change de véhicule, qu'il ne voyagera pas dans celui d'Arctic Gas mais dans celui d'Alcan, qui emprunte une route qui n'est pas celle de la vallée du Mackenzie.

Pourquoi parler d'accélérateur en l'espèce? Contrairement aux réserves en pétrole, qui restent incertaines, les réserves en gaz sont abondantes et bien inventoriées. Or, les Etats-Unis ont non seulement des besoins mais des exigences, qu'ils ont d'ailleurs fait connaître. Au cours de sa visite à Washington, en février dernier, M. Trudeau a été invité par le Président Carter à fournir des assurances aux Américains. Ce qu'il fit. Il fut précisé qu'une décision serait prise au plus tard le 1er septembre, quant à l'acheminement du gaz du Nord au Sud.

La décision annoncée lundi par l'Office de l'énergie n'est pas l'étape finale, puisque le dernier mot reviendra au gouvernement. Il se prononcera au cours du mois d'août. S'il entérine le choix de l'office, ce n'est pas parce qu'il aura été séduit par la logique du plan soumis par la compagnie Alcan. Où donc se logerait la logique dans un projet insuffisamment étudié, incomplet et quand manquent encore les résultats d'enquêtes nouvelles en cours sur les dommages possibles au milieu ambiant?

Si le gouvernement suit la voie indiquée par l'Office de l'énergie, c'est qu'au fond il ne lui restera pas d'autre choix. Si le projet initial (la voie du Mackenzie) présente, au point de vue de l'environnement et au point de vue politique (réclamations des autochtones), des obstacles infranchissables, il ne reste plus qu'à se rabattre sur le tracé qui suit la route de l'Alaska.

Mais tout n'est pas encore joué dans une entreprise qui va mobiliser au bas mot \$10 milliards. Le "prétendant" éconduit dans cette histoire, qui n'est pas une histoire d'amour, qui a déjà dépensé \$200 millions dans le projet de la vallée du Mackenzie, qui jouit d'appuis financiers extrêmement puissants, déclare qu'il ne se tient pas pour battu.

Comme si le cheminement de cet important dossier n'avait pas été suffisamment heurté, les réactions de M. Alastair Gillespie, ministre de l'Énergie, ont été diversement rapportées selon les sources. Il a bel et bien dit qu'aucune décision n'a encore été prise.

Peut-être aura-t-il changé d'idée demain. Mais on ne voit pas comment Ottawa peut lâcher l'accélérateur sans rater le rendez-vous du 1er septembre avec Jimmy Carter.

Guy CORMIER

bloc-notes

Retour à la dictature au Pakistan

A cause de l'impasse où se trouve le Pakistan depuis maintenant plus de trois mois, le coup d'État d'hier matin apparaît comme un aboutissement malheureux, mais logique. Le régime Bhutto et ses farouches opposants restent gros Jean comme devant: les dirigeants des deux clans se retrouvent dans les géoles de la soldatesque.

Vue de ce côté-ci de la planète, la situation paraît pour le moins

ambiguë. L'opposition avait apparemment de sérieuses raisons de croire que les élections générales de mars dernier avaient donné lieu à de graves irrégularités. Mais, de son côté, le premier ministre Bhutto avait également de sérieuses raisons de croire qu'il ne devait pas sa confortable majorité au seul fait des irrégularités. Avec ou sans fraude, il disposait, dès le départ, d'une majorité assurée, et c'est sans doute cette

donnée des sondages qui l'amena à résister aux assauts d'une opposition qui apporta plus de passion que de raison à son action. Mais le premier ministre eut beau faire des concessions et apporter des suggestions concrètes pour susciter un compromis, l'opposition préféra durcir ses positions, se murant, en quelque sorte, dans une irréductibilité stérile.

L'entêtement de l'opposition, face à celui du régime, ne pouvait que mener au coup d'État militaire dans un pays où l'armée eut l'occasion de goûter au pouvoir fort longtemps.

Les militaires se croient volontiers les responsables de l'ordre et de la paix, mais chaque fois qu'ils interviennent au niveau politique, ils créent toujours, ou presque, une situation pire que celle qu'ils prétendaient corriger.

Le Pakistan, sous l'égide de M. Bhutto, avait péniblement accédé au pouvoir démocratique après l'humiliante défaite subie au Bangladesh, en 1971. Le premier ministre Bhutto n'était certes pas sans péché, mais l'opposition n'a guère fait preuve de clairvoyance en prolongeant une obstruction qui devait induire les militaires en tentation.

Jean PELLERIN

Montréal perd patience

La décision de la Ville de Montréal de prendre des sanctions et d'intenter des poursuites devant les tribunaux contre ses cols bleus qui ont participé à la manifestation de jeudi dernier constitue une initiative dont il sera intéressant de suivre le déroulement.

Depuis un certain nombre d'années, des syndicats ont fait preuve de beaucoup d'imagination dans le choix des moyens de pression auxquels ils ont recouru en cas de négociations difficiles. Jeudi dernier, on s'est servi des véhicules de la ville, par exemple, pour paralyser la circulation dans le secteur de la manifestation.

En général, la partie patronale

se montre très tolérante afin de ne pas gêner le climat des relations de travail. Pour de nombreux observateurs, il s'agit là d'une politique discutable puisqu'elle aurait pour effet d'enhardir les chefs syndicaux et de les inciter à aller toujours plus loin dans la voie de l'escalade.

C'est probablement un point de vue que partagent les autorités municipales.

De toute façon, le recours aux tribunaux constitue une procédure normale en démocratie. Ils sont là pour départager les droits de chacun.

Vincent PRINCE



Droits réservés

Au Canada, le lion reçoit la part du lion

A l'ouverture du colloque *Destinée Canada*, tenu la semaine dernière à Toronto, l'historien Ramsey Cook a prononcé une remarquable conférence intitulée: "Qu'est-ce que nous voulons?", dans laquelle il décrit la nature de la crise actuelle et suggère quelques éléments de solutions. Nous reproduisons aujourd'hui une deuxième tranche de ce texte.

par Ramsey COOK

Alors que les ententes fédérales de 1867 donnaient aux provinces le contrôle des aspects qui semblaient alors reliés au développement culturel, plus particulièrement l'éducation, et aux Droits civil et commun, l'autorité conservait le pouvoir de veiller à la croissance de l'économie nationale. Ainsi, ce que cette nette division du pouvoir voulait dire, c'était que tous les Canadiens pouvaient conserver leur identité culturelle et historique tout en partageant en même temps, sur les plans économiques et militaires et dans le domaine des affaires internationales, au profit d'une union plus étendue. Cette division, bien que compréhensible à l'époque, s'est avérée beaucoup trop simple pour un certain nombre de raisons.

En premier lieu, la culture canadienne-française n'était pas confinée au Québec: Les Acadiens, les Franco-Ontariens, les

Franco-Manitobains et les autres minorités de langue française ont découvert ensuite que l'autonomie provinciale en matière d'éducation était à leur désavantage.

Deuxièmement, même si les anglophones conservaient leur identité régionale, plusieurs régions ont découvert que les frais pour supporter la culture étaient élevés et que, faisant partie de la majorité linguistique, ils accueilleraient favorablement les interventions fédérales dans le domaine de l'éducation par exemple. Les francophones du Québec, étant une minorité linguistique, ont trouvé cette situation inacceptable. Ainsi, nous avons été témoins d'une situation ironique au Canada: alors que les provinces anglophones se sont opposées vigoureusement aux interventions fédérales pour défendre les minorités francophones, ces mêmes provinces anglophones étaient ordinairement d'accord pour accepter l'intervention fédérale sous forme de subsides à l'éducation. En tant que minorité culturelle, le Québec voulait une limite des pouvoirs, définie soigneusement et respectée complètement, quant aux interventions d'Ottawa en matière provinciales. Dans sa détermination à défendre sa culture, Québec insistait sur l'autonomie provinciale.

Le conflit quant à la distribution des pouvoirs en matière culturelle présentait des problèmes semblables dans la sphère éco-

nomique. C'est alors qu'un autre type de majorité est entré en jeu, celle qui était représentée par le centre du Canada. Les stratégies de développement, appelées "Politique nationale", pendant les vingt premières années après 1867 étaient destinées à stimuler la croissance de l'économie transcontinentale: une industrie de base, protégée par des tarifs, un marché domestique stimulé par l'établissement agricole, l'immigration et le système de transport pour réunir ensemble les divers éléments et former un tout. Ce qui paraissait bien en théorie était, comme toujours, beaucoup plus complexe en pratique car les coûts et profits de la nouvelle économie nationale n'étaient pas distribués équitablement dans un pays aux ressources naturelles et humaines de niveaux différents. Des tarifs protectionnistes peuvent paraître véritablement nationaux à un producteur d'acier de Hamilton ou à un manufacturier de textiles de Valleyfield. Mais pour le pêcheur de Lunenburg ou le fermier de Minnedosa, cela semblait bien différent; cela ressemblait à une politique régionale conçue pour le Québec et l'Ontario. Ainsi, d'autre part, une politique nationale des chemins de fer qui permettait au Québec et à l'Ontario d'exporter des produits finis à des marchés éloignés pouvait, par la structure des tarifs de fret, en fait, inhiber la diversification économique de la Sas-

katchewan et du Nouveau-Brunswick. Ce que les habitants des Maritimes et des Prairies commençaient à craindre, c'était le pouvoir de la majorité centrale à Ottawa. Leurs réactions se sont traduites par le Parti progressif et le Mouvement pour les Droits des Maritimes dans les années vingt et une série de réactions semblables plus récemment.

Il ne faut pas oublier non plus que l'Ontario aussi a agi quelquefois comme une région soucieuse que ses intérêts soient suffisamment protégés contre les caprices des majorités politiques. De Oliver Mowat à William Davis, l'Ontario a toujours été consciente qu'étant la province la plus développée de la Confédération, elle a été sujette aux taux de taxation les plus élevés pour le développement national, soit en fournissant le financement public employé à ouvrir les prairies ou en contribuant aux paiements de péréquation. Alors que les Canadiens peuvent voir l'Ontario comme le bénéficiaire principal de la Confédération, et donc fort capable de payer une part importante pour faire fonctionner le système, certains Ontariens ont au moins soupçonné que le premier ministre Hepburn n'était pas loin de la vérité en décrivant sa province comme "la vache à lait de la Confédération". Historiquement, l'Ontario, quoique moins récemment, pour des rai-

sons évidentes, a souvent craint une majorité à Ottawa composée de ce que Sir Richard Cartwright appelait "the rags and patches of Confederation": Québec, l'Ouest et les Maritimes. C'est pourquoi l'Ontario, sous Sir Oliver Mowat, a inventé la formule de l'autonomie provinciale, que chaque province a un jour invoquée lorsque ses intérêts étaient en cause.

Ce que je tente d'expliquer est une chose qu'on oublie souvent quand on parle de dichotomies comme français et anglais, fédéral et provincial, est et ouest. Ces oppositions présumées sont trop simples pour décrire la réalité complexe de notre expérience. Le Canada est de fait une fédération de minorités dont chacune, de temps en temps, se joint à une autre minorité pour former une majorité. Pourtant une telle situation conduit à penser, de la part de chaque région que, seule, elle est une minorité constamment à la merci d'une majorité: "la rue Bay et la rue St-Jacques", "French Power", "les provinces sous-développées", ainsi de suite. Lorsqu'une partie du Canada est convaincue qu'elle est confinée au statut de minorité permanente, alors le régionalisme devient séparatisme. Dans quelque partie du Canada que cela existe, le séparatisme n'est rien de plus qu'un désir de passer du statut de minorité à celui de majorité. Dans les démocraties comme le Cana-

da, le lion reçoit la part du lion et il est impossible de conserver l'unité du pays lorsqu'une région ou un groupe culturel ne peut s'approcher de la table du lion que pour être mangé et jamais pour manger. Qu'est-ce que tout cela a à voir avec ce que nous voulons en tant que Canadiens? J'ai déjà soutenu qu'une chose que veulent les Canadiens, c'est de conserver leur identité historique tout en bénéficiant en même temps d'une association plus étendue. A celle-ci peut s'ajouter une seconde aspiration: les Canadiens, de quelque région, groupe culturel, classe ou sexe, veulent sentir qu'ils ne sont pas condamnés à une situation minoritaire permanente, mais plutôt que le pays offre la possibilité pour tous d'arriver au moins à une égalité relative.

Maintenant, je crois être arrivé au cœur du dilemme canadien — le désir très fort d'être égaux et différents. Permettez-moi de formuler ce dilemme plus concrètement: est-ce que l'Ile-du-Prince-Édouard, par exemple, peut s'attendre à arriver à un niveau de vie égal à celui de l'Alberta et à conserver en même temps le style de vie dont ont joui les insulaires depuis si longtemps? Ou bien, est-ce que l'Ontario peut espérer un Canada uni s'il n'est pas prêt à partager sa puissance industrielle avec la Saskatchewan?

(à suivre)

Le Docteur Augustin Roy distille

Du fiel pour Castonguay et du miel pour Laurin

Le 30 juin 1977

Cher Monsieur Castonguay,

Vous avez informé la population récemment que les commentaires du docteur Camille Laurin suite à la lettre que vous avez signée en compagnie des 325 autres Québécois vous avaient fait "bouillir".

Venant d'un autre que vous, cette réaction ne m'aurait pas étonné. Je conviens en effet que les termes utilisés par le Docteur Laurin étaient percutants, qu'ils dépassaient sûrement sa pensée et qu'ils ne s'appliquaient pas à un bon nombre de signataires que je connais et qui sont d'excellents Québécois. Il faut aussi situer ces paroles dans le contexte hautement émotif du commencement du débat sur le projet de loi no 1 alors que les positions extrémistes prévalaient. Peut-être le Docteur Laurin exprimait-il involontairement les longues frustrations de milliers de Québécois devant l'incompréhension, voire la résistance farouche d'un petit nombre d'entre eux.

Même si la lettre des 326 demande quelques modifications au projet de loi qui me paraissent exagérées, elle contient néanmoins des éléments positifs indiscutables et a le grand mérite de soulever au principe fondamental que "le français doit, au Québec, être la langue normale et habituelle de travail, de l'enseignement et des communications". C'est d'ailleurs pour cette raison que j'ai endossé personnellement en compagnie

de 159 autres Québécois une déclaration générale d'appui au projet de loi sur la langue française au Québec. Il semble donc que nous soyons tous d'accord sur les objectifs généraux, le principe et la nécessité d'une telle loi dans le contexte actuel du Québec. Ceci étant dit, j'estime que plusieurs changements doivent être apportés à ce projet de loi pour le rendre équitable, réaliste et applicable. Le Docteur Laurin a d'ailleurs dit plusieurs fois qu'il tiendrait compte des suggestions raisonnables qui lui seraient faites et qu'il les insérerait dans le projet de loi avant son étude en deuxième lecture ou au cours du débat en troisième lecture. Vous vous souvenez sans doute que vous avez vous-même utilisé cette technique législative à plusieurs reprises.

Si les commentaires du Docteur Laurin vous ont fait bouillir, vos insinuations à son égard ont failli me faire exploser. Vous maniez fort mal le cynisme et le sarcasme, Monsieur Castonguay. Quelle mesquinerie que de laisser sous-entendre que le Docteur Laurin est inflexible et qu'il agit pratiquement en dictateur. L'attitude que vous lui attribuez injustement vous va par ailleurs comme un gant. Car vous, vous êtes conduit comme un empereur féodal lorsque vous étiez ministre des Affaires sociales de 1970 à 1973. Qu'avez-vous fait de toutes les recommandations qui vous ont été faites lors de l'étude de vos projets de loi? Vous reteniez ce qui vous plaisait et refusiez systématiquement ce qui ne correspondait pas à votre philosophie politique et à celle de vos acolytes. Vous n'écoutez même pas les députés et les ministres de votre propre parti.

Que d'exemples je pourrais donner! Il n'y a qu'à relire les nombreux mémoires qui vous ont été soumis. La preuve la plus flagrante de vos nombreuses erreurs, c'est que toutes vos lois importantes: loi sur les services de santé et services sociaux, loi de la protection de la santé publique, loi sur les corporations professionnelles, loi de l'assurance-maladie, ont été amendées lors de presque toutes les sessions depuis 1973. Les projets de loi numéros 10, 23, 25 et 37 déjà déposés en première lecture à cette session-ci en sont un exemple. Si seulement vous aviez écouté sérieusement vos interlocuteurs! Vous avez bien joué la comédie en faisant semblant d'écouter patiemment pour pou-

voir mieux donner libre cours à vos préjugés. Beaucoup de personnes, y compris les médias d'information, se sont laissés prendre à votre jeu. Vos lois ont créé des rêves et des illusions, de faux espoirs, des structures technocratiques monstrueuses qui ont isolé davantage la population des centres de décision et ont engendré des coûts astronomiques que l'Etat n'est pratiquement plus en mesure d'assumer. Vous n'avez même pas eu le courage de rester en poste et de tenter d'appliquer concrètement vos projets de splendeur. Vous avez préféré vous retirer pompeusement pour faire carrière dans le monde des affaires et collectionner des directorats de grandes compagnies. Vous avez laissé un héritage peu enviable à vos successeurs, Monsieur Claude Forget et le Docteur Denis Lazure, qui ont tenté et tentent de s'en tirer aussi bien que possible.

Et pourtant à ce moment-là, vous étiez au faite de la puissance, Monsieur Castonguay. Le conseil des ministres et le premier ministre ne vous refusaient rien. Le seul reproche que j'adresse aujourd'hui à l'opposition d'alors en matières sociales, en particulier Monsieur Jean-Paul Cloutier et le Docteur Laurin, c'est d'avoir été trop gentils et polis envers vous et de ne pas s'être aperçus que vous étiez un opportuniste qui a abusé de leur confiance. Je puis vous assurer que le Docteur Laurin n'est plus naïf depuis longtemps. Vous non plus d'ailleurs. Vous êtes un calculateur froid et méthodique qui avez toujours appliqué la technique du rouleau compresseur qui a réussi à écraser lentement mais sûrement beaucoup de monde en trois ans. De plus, votre entêtement est proverbial et vous acceptez très mal la contrariété. Seulement sur ces points, vous battez le Docteur Laurin de plusieurs coudées. Souvenez-vous qu'entre 1970 et 1973, vous aviez toujours raison. Faire maintenant ce reproche au Docteur Laurin est de l'impudence et de la petitesse. Je ne puis m'empêcher d'ajouter que c'est à cause de votre refus obstiné de reconnaître et d'accepter le bien-fondé de plusieurs demandes légitimes des médecins lors de l'instauration du régime d'assurance-maladie que nous assistons aujourd'hui à une déshumanisation des soins, à la dépersonnalisation de la médecine et à la bureaucratization des services de santé et des services sociaux, phénomènes qui sont tous la con-

séquence des chambardements profonds et prématurés des structures du système de distribution des soins, alors que ni les dispensateurs, ni les usagers n'étaient préparés à accepter tous ces changements subits.

Connaissant bien le Docteur Laurin, je suis persuadé qu'il a pris note des améliorations à apporter au projet de loi no 1. Je sais qu'il traitera toutes les minorités du Québec, spécialement notre minorité anglophone avec justice, étant au courant de l'immense apport des communautés anglo-saxonnes, juives et autres dans la vie du Québec, en particulier à Montréal qui demeure le moteur de la vie économique, sociale et culturelle du Québec.

Les Québécois désirent une société harmonieuse, ordonnée, tolérante, prospère et juste. Nos compatriotes de langue anglaise font partie de ce Québec à part entière. Ils ont eu leurs torts dans le passé! Nous avons eu les nôtres. Tournons la page. Regardons vers l'avenir. Les témoignages de nombreux anglophones que je connais me convainquent qu'ils ont compris le message du gouvernement. Laissons-leur toutefois un peu de temps pour faire les ajustements et les adaptations nécessaires. Déjà beaucoup de changements ont eu lieu. L'attitude et le comportement de l'immense majorité des anglophones ne sont plus les mêmes. Ils sont très rapidement devenus beaucoup plus compréhensifs des problèmes des francophones. C'est pourquoi il faut éviter de prendre des positions excessives et de brusquer les choses. Il serait pour moi odieux d'avoir l'air de vouloir faire payer aux seuls non-francophones du Québec les erreurs ou oublis de leurs prédécesseurs. Il faut plutôt bâtir une société nouvelle, basée sur le respect mutuel, en adoptant un projet de loi no 1 assoupli dans certaines de ses modalités d'application et d'un autre côté libéré de certains aspects inutilement contraignants. Il faut aussi prendre grand soin de ne pas construire une super-bureaucratie, avec tout ce que cela peut comporter d'arbitraire, pour administrer cette grande loi.

Je compte sur la sérénité, la pondération et l'ouverture d'esprit du Docteur Laurin, très injustement critiqué par certains, pour élargir, selon des critères bien définis, l'accès de l'école anglaise aux enfants de parents venant d'autres provinces canadiennes. Je ne voudrais pas par

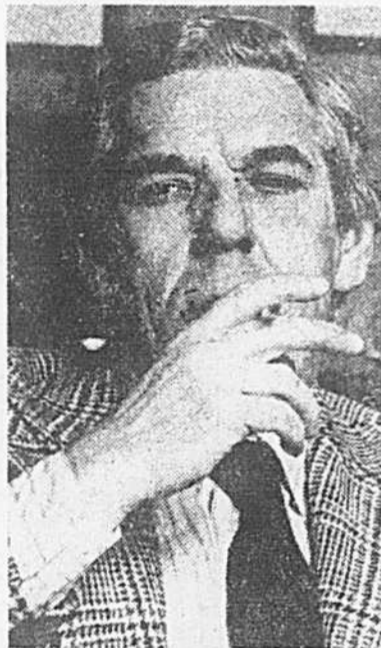
exemple que le club de hockey "Les Canadiens" ne puisse plus recruter de joueurs anglophones talentueux. Le Docteur Laurin s'est d'ailleurs montré disposé à prendre un tel compromis en considération. Le fait que le premier mémoire entendu le 7 juin dernier ait été celui du Docteur J.-F. Saucier, de l'Université de Montréal, qui faisait état d'une telle proposition revêt un symbolisme certain qui mérite d'être davantage exploré. Une telle méthode pourrait inciter les autres provinces canadiennes à offrir ou améliorer les facilités d'enseignement de la langue française à leurs minorités francophones suffisamment nombreuses et rendrait de ce fait un service inestimable à nos frères de sang que nous avons malheureusement négligés et laissés à eux-mêmes, contribuant ainsi à l'assimilation d'un bon nombre d'entre eux. Permettez que les Canadiens des autres provinces accèdent à l'école anglaise serait un geste généreux ne mettant nullement en danger la position de la langue française au Québec, si l'on considère le nombre relativement restreint de cas impliqués et surtout le fait que la langue de l'administration, des services publics et para-publics, du travail, du commerce et des affaires sera presque exclusivement le français. Pour éliminer toute équivoque, il me semble utile d'ajouter que l'enseignement du français doit être obligatoire dans les écoles anglaises, de même que celui de l'anglais dans les écoles françaises avant la fin du cours élémentaire. Nous, les francophones, devons reconnaître l'importance de l'anglais comme langue internationale particulièrement dans les domaines économiques et scientifiques. Dans le même ordre d'idées, les demandes des membres du Conseil des médecins et dentistes de l'hôpital Royal Victoria m'apparaissent également raisonnables.

J'attire enfin l'attention sur les réactions généralement fort différentes des gens de la région métropolitaine de Montréal par opposition à celles du reste de la province sur la question de la langue. C'est à juste titre à Montréal (et aussi dans l'Outaouais) que le projet de loi est le plus discuté et critiqué, puisque le problème de la langue anglaise présente peu de difficultés dans les autres régions du Québec où les anglophones sont en très faible minorité. Les francophones de l'extérieur de Montréal doivent éviter tout propos intolé-

rant vis-à-vis la minorité anglophone. J'ai eu l'occasion d'entendre de telles paroles qui ne peuvent que nous isoler davantage alors que nous devons travailler ensemble pour bâtir un Québec fort, différent et inspiré où se côtoient et se mélangent des latins et des anglo-saxons avec les avantages de ces deux extraordinaires sociétés.

Le ministre d'Etat au développement culturel fait actuellement un travail de titan. Les Québécois lui devront beaucoup lorsque son projet de loi no 1, modifié pour tenir compte des suggestions justes et pertinentes, sera adopté et mis en application. Quant à vous, Monsieur Castonguay, continuez à faire des revenus de beaucoup supérieurs à la moyenne des médecins que vous avez naguère injustement critiqués. Le monde des affaires vous va mieux que celui de la politique. J'espère que vous ferez fructifier vos talents d'actuaire au profit de tout le Québec et que vous contribuerez à rapatrier chez nous les argentiers québécois investis sous d'autres cieux. Merci, Monsieur Castonguay, de m'avoir donné l'opportunité de faire cette mise au point qui aurait pu être plus longue, mais qui me semble suffisamment explicite pour faire comprendre à tous que j'ai présentement confiance en Monsieur Camille Laurin et au gouvernement de Monsieur René Lévesque pour faire progresser le Québec. J'espère ne pas être déçu.

Augustin ROY, m.d.



Claude Castonguay



Camille Laurin

Ne manquez pas

LA DERNIÈRE VENTE DE L'ÉTÉ

plus de
3,200 PEINTURES A L'HUILE
doivent être vendues à **\$5 à \$45**
des prix jamais vus

A DEUX ENDROITS

3 jours seulement
MONTRÉAL AÉROPORT
HILTON 631-2411
Suivez les indications vers l'aéroport
STATIONNEMENT GRATUIT
JEUDI 7 JUILLET,
VENDREDI 8 JUILLET
ET SAMEDI 9 JUILLET
de 10h a.m. à 9h p.m.

2 jours seulement
HÔTEL WINDSOR
1170 rue Peel 866-9611
SAMEDI 9 JUILLET
ET
DIMANCHE 10 JUILLET
de 10h a.m. à 10h p.m.

Des prix jamais vus

8" x 10".....	\$5 et \$10	20" x 24".....	\$25
12" x 16".....	\$15	24" x 36".....	\$40
16" x 20".....	\$20	24" x 48".....	\$45

Cadres à très bas prix directement de notre propre manufacture.

Paysages, fleurs, scènes urbaines, portraits, marines, natures mortes, peintures abstraites. Importants stocks!

Étonnante collection de cadres à des **PRIX IRRESISTIBLES** (mouleurs sculptées à la main et mouleurs modernes). Nous acceptons les chèques personnels, les cartes Charge et Master Charge.

MARCHANDS EN ART, E.P.F.Q. INC.

Suppléance insuffisante

Récemment, un étudiant de la polyvalente Pierre-Dupuy affirmait que son professeur, Rodrigue Dubé, était plus syndicaliste que «prof» parce qu'il ne l'avait vu que deux mois au cours de l'année.

Sachez d'abord que je n'ai eu, tout au cours de l'année 1976-1977 et ce, jusqu'à mon élection à la présidence de l'Alliance, aucune libération pour affaires syndicales, que j'ai enseigné de façon régulière du 1er septembre au 28 janvier (5 mois) et qu'un malencontreux accident de travail m'a retenu hors du travail, de cette date au 18 mai, moment de mon retour au travail.

Que vient faire le syndicalisme là-dedans? Est-ce un manque d'information? Est-ce du salissage? A vous de conclure à cet égard.

Il n'en demeure pas moins que les interrogations de l'étudiant originaire d'un problème réel: les services qu'assure la C.E.C.M. au niveau de la suppléance. Permettez-moi de souligner que maintes fois, nous avons demandé, exigé, revendiqué de nos patrons (la C.E.C.M.) qu'ils mettent sur pied un véritable système de suppléance. Peine perdue; le résultat est toujours le

même. Un jour c'est un professeur de coiffure qui remplace un professeur de géographie, le lendemain, un professeur de mathématiques remplace un professeur d'anglais (et tout cela sur de longues périodes), non pas parce que ces gens de bonne volonté ont les compétences nécessaires, mais parce qu'ils ont de la discipline. De plus, la C.E.C.M. engage des suppléants occasionnels payés à la journée pour faire de courtes ou longues suppléances. Ceux-ci sont affectés au hasard des appels téléphoniques et non selon la préférence de matières exprimée. Devons-nous, dans ces circonstances, blâmer le suppléant?

Mais en terminant, j'aimerais rendre, à la suppléance qui m'a remplacé, un hommage qui lui est dû. Elle a fait un excellent boulot, elle a aidé ceux qui voulaient s'aider, elle s'est fait appuyer par le chef de groupe de la matière; en un mot, le hasard a fait que les étudiants ont obtenu mieux que bien d'autres.

Rodrigue DUBÉ
président
Alliance des professeurs
de Montréal

N.D.L.R. LA PRESSE publie avec plaisir les opinions personnelles de ses lecteurs sur des questions d'intérêt général. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur, qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit en outre inscrire en lettres moulées son nom et son adresse au complet, ainsi que son numéro de téléphone au cas où il nous serait nécessaire de communiquer avec lui. Vu l'abondance du courrier, LA PRESSE ne peut s'engager à publier toutes les lettres ni à justifier au téléphone ou par écrit chaque non-publication. Elle se réserve aussi le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Autant que possible, prière d'écrire à la machine, à double interligne. Adressez vos lettres comme suit: «Lettre des lecteurs», Service de l'édition LA PRESSE, C.P. 4200, succursale Place d'Armes, Montréal, Qué.

A LA DEMANDE GENERALE NOUS REPETONS CE SPECIAL
WM MORRIS & FILS LTÉE Le plus grand nom dans le domaine des portes et fenêtres

25% de rabais

DONNEZ À VOTRE MAISON UNE MAGNIFIQUE APPARENCE D'ACCUEIL POUR TOUJOURS

GRATIS 2 JOLIES COLONNES D'ALUMINIUM

Prix courant \$399.95

Installation comprise dans Montréal et la région Métropolitaine

PRIX DE VENTE \$299.95 CHACUN INSTALLÉ

TERMES FACILES
PAYEZ EN 90 JOURS
PAS D'INTERÊT
ET SANS FRAIS D'ADMINISTRATION
OFFRE SPECIALE POUR SEPT JOURS
ACHETEZ MAINTENANT ET ÉPARGNEZ!

AUVENTS

de FIBRE DE VERRE TRANSLUCIDE ou d'ALUMINIUM pour **BALCON**

\$299.95

LONGUEUR 96" — PROJECTION 48" — PENTE 26"
Grandeurs plus petites moins dispendieuses.

VOTRE CHOIX DE 14 COMBINAISONS DE COULEURS EN ALUMINIUM ET 10 EN FIBRE DE VERRE

• **FAITS SUR MESURE**

N'attendez pas que la pluie ruine vos balcons et portes ou que le soleil brûle votre peinture. Profitez de cette occasion pour obtenir une protection à l'année contre les intempéries avec de magnifiques auvents MORRIS et faites de votre maison l'enlève de votre entourage. Seulement les auvents MORRIS permanents sont dessinés et fabriqués entièrement au Québec par des Québécois pour nos climats rigoureux, possèdent les meilleures caractéristiques et en plus, de nombreux nouveaux perfectionnements spéciaux. Permettez-nous de vous donner une démonstration gratuite et un estimé sur nos auvents de meilleure qualité pour vos fenêtres, portes, balcons, magasins, etc., dans un choix de styles et de couleurs.

ESTIMATION GRATUITE 382-6811
soit congé au fin de semaine 737-1960

WM MORRIS & FILS LTÉE
LE PLUS GRAND NOM DANS LE DOMAINE DES PORTES ET FENÊTES

ANCIENNEMENT SUR CÔTE-DE-LÉSSE, MAINTENANT À UN SEUL ENDROIT À MONTRÉAL

9162, BOUL. ST-LAURENT 3 rues au nord du boul. Métropolitain

Succursale à Québec 263, rue Saint-Paul Tél.: 982-2127

VOLS

SUITE DE LA PAGE A 1

On mentionne, toutefois, que près de 60 personnes travaillent à l'Union régionale des caisses populaires au service de la prévention des vols et des fraudes internes.

Les équipements de sécurité coûtent cher aux banques et aux caisses populaires et là comme ailleurs la qualité se paie. Un mur-écran à l'épreuve des balles peut coûter entre \$60,000 et \$100,000 tandis que le prix d'une chambre forte varie entre \$20,000 et \$30,000.

Les assurances
De plus, il y a le coût des assurances contre les vols et les fraudes internes, qui se chiffre à plusieurs millions de dollars, au dire d'un représentant de la Banque Provinciale. La plupart des banques canadiennes sont assurées auprès de la compagnie londonienne Lloyd's.

Comme un particulier qui assure sa voiture, les primes d'assurances pour les banques varient selon qu'elles acceptent un déductible pour le vol de \$100,000 ou \$200,000.

Depuis plusieurs années, a souligné M. Ballard, entre 60 et

70 pour cent des vols de banque au Canada sont perpétrés dans la province de Québec.

"L'année 1977 s'annonce terrible", a déclaré un représentant de la sécurité à la Banque Canadienne Nationale. De janvier à mai, il y a eu 437 vols de banque au Canada, dont 309 seulement dans les 1,600 succursales bancaires du Québec comparativement à 59 vols en Ontario qui possède 2,800 succursales.

En 1976, les 905 vols de banque commis au pays ont entraîné des pertes nettes de \$2.6 millions aux banques par rapport aux 1,057 vols en 1975 qui ont soustrait plus de \$5 millions, "un record" précise le représentant de la BCN. Les vols rapportent donc quelque \$2,500 à leurs auteurs.

En plus des vols commis avec violence, les banques doivent se protéger contre les fraudes causées par l'usage illégal de certaines cartes de crédit, fraudes qui ont atteint plus de \$5 millions en 1975. On peut ajouter à cela, les détournements de fonds commis par les employés de banque, qui vont en augmentant depuis quelques années.

Car, même si les vols de banque ne rapportent en moyenne que \$2,500 à leurs auteurs, il n'y a pas de chance à prendre.

Quatre ans de prison à un employé d'Air Canada qui soldait des billets à la pègre

par Léopold LIZOTTE

Un jeune vendeur de billets d'Air Canada, dont les activités parallèles avaient été évoquées, il y a quelques mois, devant la Commission d'enquête sur le crime organisé, a été condamné à quatre années de pénitencier, hier après-midi, par le juge Emile Trottier.

Apparemment estomaqué par la peine qui venait de lui être imposée, Louis Cardin, 23 ans, s'est tout d'abord affaissé dans le box des prisonniers.

Mais, quelques secondes plus tard, il avait déjà repris ses sens, et c'est en criant de tous ses poumons qu'il se mit à protester contre sa sentence.

Le prévenu avait lui-même reconnu sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé et revendu à une fraction de leur prix réel, des billets d'avion pour toutes les destinations imaginables, en 1975 et 1976.

Selon l'accusation, il en aurait ainsi dérobé pour quelque \$45,000, mais on estime que les pertes d'Air Canada se sont peut-être élevées jusqu'à \$125,000.

Dans certains cas, ses clients se seraient servis de ces billets, généralement vendus pour \$100, afin de se déplacer, mais, dans d'autres cas, ils seraient tout simplement revenus se faire rembourser le plein montant à une caisse... différente, en déclarant n'avoir pu faire le voyage.

Quant au prévenu il avait lui-même subtilisé une machine pour authentifier ces billets, et ils pouvaient ainsi "détailler" en dehors des lieux de son travail et des heures normales où il était employé.

Au cours de l'enquête que l'on a menée sur l'affaire, par la suite, on se serait rendu compte qu'il y avait de fortes lacunes dans le système de vente des billets, à Air Canada, ce qui aurait grandement facilité cette opération marginale.

Il semble en effet que les billets étaient imprimés à Calgary, pour être expédiés aux comptoirs des divers aéroports, mais qu'au départ de cette ville aucun compte n'était tenu des numéros des billets ainsi expédiés.

À leur arrivée à l'aéroport de Dorval, il n'y avait pas plus de vérification, et, chaque matin, les vendeurs recevaient un paquet de billets sans qu'on ne note

encore les numéros de ceux qui leur étaient remis.

Pour ce premier délit, Cardin a été condamné à une année de prison, en raison de sa collaboration avec les policiers qui ont mené l'enquête.

Mais le juge Trottier n'a pas pris la conduite qu'il avait eue par la suite.

Remis en liberté provisoire, mais ayant perdu son emploi, Cardin, qui était déjà habitué à une vie de luxe, aurait commis deux vols à main armée dans des banques de la région montréalaise, pour suppléer au manque à gagner auquel il devait faire face.

Dans un premier cas, le 10 février dernier, il avait raflé \$2,649 dans une succursale de la BCN, et un mois plus tard, il volait \$5,332 dans un établissement de la Banque de Commerce.

Pour ces deux crimes, le tribunal lui imposa donc trois années additionnelles.

Finalement, lors de son arrestation, dans un motel de l'est de la ville, le jeune homme, qui roulait toujours Corvette, était en possession d'une serviette volée la veille, dans une auto.

Pour ce dernier délit, il écopa de six autres mois d'incarcération, mais à être purgés concurremment aux autres peines.

Une bruyante putative de Nicolas II

VANCOUVER (PC) — Mme Sandra Romanov, de Vancouver, prétend que son mari décédé récemment était le fils de Nicolas II, dernier empereur de Russie, qui aurait été tué en même temps que sa famille par les révolutionnaires bolcheviques en 1918.

Mme Romanov a fait paraître dans un quotidien de Vancouver du 2 juillet un avis annonçant le décès de Son Altesse impériale Alexei Nicolaievitch, héritier de la couronne, tsar, grand duc de Russie. C'est là, le nom du fils unique de Nicolas.

Les historiens pensent que Nicolas, sa femme, son fils et ses quatre filles ont été exécutés dans la cave de leur demeure, dans la nuit du 17 au 18 juillet 1918.

Au dire de Mme Romanov, âgée de 67 ans, son mari, qui est décédé le 26 juin à l'âge de 72 ans, a vécu au Canada sous un nom d'emprunt depuis son arrivée au pays au début des années cinquante.

Elle est en train d'écrire un livre qui décrit son évasion de Russie, sa vie familiale, sa pensée politique et ses vues sur l'avenir.

MISSION

SUITE DE LA PAGE A 1

capturerait à l'intention du gouvernement fédéral les suggestions, les idées et les impressions qui émanent des différents groupes "non gouvernementaux" qui se penchent présentement au Canada sur la question de l'unité nationale.

Ce mandat ne fait pas double emploi avec celui du groupe Tellier qui a été mis sur pied au début de l'année au bureau du premier ministre, a-t-il noté. Le groupe Tellier a une mission proprement constitutionnelle à l'intérieur de la machine administrative et gouvernementale. Le nouveau groupe de travail est tourné, lui, vers les citoyens et les groupes de pression. "A mon avis, a déclaré M. Pépin, le premier ministre Trudeau veut à tout prix s'assurer qu'il aura fait tout ce qu'il pouvait faire au sujet de l'unité canadienne."

Il ne faut pas non plus voir ce groupe de travail comme une commission d'enquête du type BB. Le mandat du groupe est "évolutif", c'est-à-dire qu'il s'adaptera aux besoins des citoyens à mesure que la situation qu'il étudie évoluera. Il n'est pas question de produire des tonnes

de documents et de quadriller systématiquement le pays.

Au fur et à mesure

Le groupe de travail inventera au fur et à mesure les meilleurs moyens de canaliser les énergies déployées au pays dans une multitude de groupes de discussion et d'échanges, comme celui qui s'est réuni la semaine dernière à l'Université York de Toronto sous le thème de "Destinée Canada".

"Pour avoir assisté aux travaux de tels forums, a souligné M. Pépin, j'y ai noté une volonté de servir considérable, tandis qu'il y a généralement absence de consensus au chapitre des idées et des programmes. Notre mission consistera principalement à aider ces groupes, à formuler des consensus." Cette aide prendra le plus souvent la forme de documentation, de facilités de réunion et d'animation.

Le nouveau groupe de travail interviendra publiquement, à l'occasion, mais il ne commentera sûrement pas quotidiennement l'actualité. A la fin de son mandat, et même en cours de mandat, il devrait être en mesure de faire au gouvernement et aux citoyens des recommandations très précises sur le problème de l'unité du pays.

RELIGIEUSES

SUITE DE LA PAGE A 1

de leur avocat, Me Lorraine Duguay, qui a opté pour un procès devant juge et jury.

Les sept membres de la communauté religieuse de Saint-Jovite, dans les Laurentides, reviendront devant la Cour le 24 octobre, pour y subir leur enquête préliminaire. Elles ont comparu sous leur nom de fille: Mlles Mary Ann Muhlback, Vaughan, Janette Lofquist, Patricia Gilbert, Godelieve Van DerBogoert, Paule Ryan, et Mme Fleurette Noël, l'auxiliaire.

Si seulement cinq des sept accusées ont pu recouvrer leur liberté hier, sur promesse de se représenter le 24 octobre, c'est que le procureur de la Communauté urbaine, Me Jean Parent, a présenté une requête en détention contre deux religieuses de nationalité étrangère qui n'auraient pas acquis leur citoyenneté canadienne.

Les deux religieuses en question, Patricia Gilbert, originaire des Etats-Unis, et Godelieve Van DerBogoert, une ressortissante belge, doivent donc revenir devant le tribunal aujourd'hui, pour enquête quant à la requête en détention présentée par Me Parent. Celui-ci a manifesté hier l'intention de faire entendre des témoins pour établir les difficultés qu'on aurait déjà éprouvées dans le passé à retracer des personnes, vivant au monastère du Magnificat, à Saint-Jovite.

Avant de soumettre sa requête au juge Tourangeau, Me Parent lui avait demandé d'exiger des deux religieuses un dépôt de \$250 pour garantir leur présence devant la Cour, en octobre. Me Duguay a alors fait savoir que

ses clientes ne disposaient pas de cet argent.

La comparaison des six religieuses et de l'auxiliaire a été attendue durant toute la journée, hier, la poursuite n'arrivant apparemment pas à faire rédiger et signer les dénonciations avant la fin de la journée.

L'arrestation des sept personnes, vers 4h de l'après-midi, lundi, au square Phillips, n'a pas été sans attirer l'attention. Quoi qu'il en soit, Me Lorraine Duguay a confié à LA PRESSE qu'elle avait l'intention de demander une enquête au ministère de la Justice sur cette affaire.

Me Duguay, avant ces événements, avait déjà envoyé à la ville de Montréal des avis de poursuite pour voies de fait de la part de policiers, en rapport avec deux arrestations survenues samedi, celles des religieuses Paule Ryan et Janette Lofquist, qui auraient été surprises à quêter dans l'ouest de la ville. Relativement à ce premier événement, une préenquête a été ordonnée par le juge en chef de la Cour des sessions de la paix. Elle devait avoir lieu aujourd'hui, mais en raison des vacances d'un policier, elle a été remise à la fin de juillet.

Il était autour de 5h, hier après-midi, quand les cinq accusées libérées ont pu quitter le quartier général de la police, rue Bonsecours. Elles ont déclaré n'avoir pu dormir de toute la nuit. Elles ont été gardées dans deux cellules, à l'écart des vagabonds et autres personnes arrêtées au cours de la soirée et de la nuit.

Durant les longues heures qu'elles ont passé à attendre leur comparaison, on pouvait entendre leurs voix étouffées chanter des cantiques depuis leur lieu de réclusion.

Deux autres rapt en Italie


ROME (AP) — Les auteurs d'enlèvements se sont manifestés à deux reprises, hier, avec le rapt de la fille d'un industriel milanais, âgée de 22 ans, et le fils âgé de 38 ans d'un entrepreneur de la région de Foggia, dans le sud du pays.

Ces deux enlèvements portent à 44 le nombre des victimes de rapt pour cette année, en Italie.

Quinze de ces personnes sont toujours entre les mains de leurs ravisseurs.

TAPIS MÉTROPOLITAIN

INSTALLATION GRATUITE!



J.L. Chapdelaine
Président de Tapis Métropolitain

"Oui, durant cette vente nous vous offrons des centaines de spéciaux et, de plus, L'INSTALLATION EST GRATUITE."

Une offre à ne pas manquer!!!

Des prix imbattables, plus l'installation gratuite.


<p>TAPIS IMPRIMÉ Motif très attrayant dans un choix de 4 coloris. Traité au Zepel, antitache/antistatique. Construction 100% Nylon Dupont sur endos coussiné très robuste. TAPIS SEULEMENT REG.: \$8.99 VC \$6.99 VC INSTALLATION GRATUITE.</p>	<p>TWIST Valeur incomparable. Construction très dense en nylon sur endos coussiné robuste. Vous donnera des années de satisfaction. Se nettoie facilement. TAPIS SEULEMENT REG.: \$8.99 VC \$8.99 VC INSTALLATION GRATUITE.</p>	<p>PELUCHE/SAXONY De très bonne qualité. Construction 100% nylon de Dupont sur endos de jute. Résiste aux taches et à la saleté. Choix de couleurs unies. TAPIS SEULEMENT REG.: \$12.99 VC \$10.99 VC INSTALLATION GRATUITE.</p>	<p>COUPÉ BOUCLÉ Un tapis très luxueux de fabrication 100% nylon de Dupont. Couleurs exclusives ton sur ton. Valeur exceptionnelle à ce bas prix. TAPIS SEULEMENT REG.: \$15.99 VC \$13.99 VC INSTALLATION GRATUITE.</p>	<p>SAXONY Notre meilleur vendeur. 100% polyester Trevira, traité au Zepel, antitache, antistatique. Valeur exceptionnelle à ce bas prix. TAPIS SEULEMENT REG.: \$18.99 VC \$15.99 VC INSTALLATION GRATUITE.</p>												
<p>"POUR L'HOMME A TOUT FAIRE" MULTITUDES DE SPECIAUX "PAYER ET EMPORTER"</p> <table style="width: 100%; text-align: center;"> <tr> <td>OSIPE</td> <td>KRAUSS COMMERCIAL</td> <td>CELANESE SHAG</td> <td>PEARLESS NYLON</td> <td>TAPIS CUISINE</td> <td>TOUS CES TAPIS ONT UN ENDOS CAOUTCHOUC</td> </tr> <tr> <td>\$2.99</td> <td>\$4.99</td> <td>\$4.99</td> <td>\$4.99</td> <td>\$6.99</td> <td></td> </tr> </table> <p>Ce tapis ne comprend pas l'installation gratuite.</p>					OSIPE	KRAUSS COMMERCIAL	CELANESE SHAG	PEARLESS NYLON	TAPIS CUISINE	TOUS CES TAPIS ONT UN ENDOS CAOUTCHOUC	\$2.99	\$4.99	\$4.99	\$4.99	\$6.99	
OSIPE	KRAUSS COMMERCIAL	CELANESE SHAG	PEARLESS NYLON	TAPIS CUISINE	TOUS CES TAPIS ONT UN ENDOS CAOUTCHOUC											
\$2.99	\$4.99	\$4.99	\$4.99	\$6.99												

6 ENTREPÔTS AU QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

<p>ST-LÉONARD 6925 est. rue Jean-Talon (Entre Langelier et Galeries d'Anjou).</p> <p>DORVAL 2350 boul. Hymus (Juste à l'est du chemin des Sources)</p> <p>QUÉBEC 215, boul. Hamel (Face à l'hôpital Christ-Roi)</p>	<p>BROSSARD Boul. Taschereau et Panama (Une rue à l'est du pont Champlain)</p> <p>LAVAL 1775 boul. St-Martin (Une rue à l'est de Le Corbusier)</p> <p>SHERBROOKE 2510 ouest, rue King à l'est de N.V. Cloutier</p>
--	---

Service à domicile GRATUIT téléphone: 254-4524

Ouvert tous les jours jusqu'à 18h. Jeudi et vendredi jusqu'à 21h. samedi jusqu'à 17h.



TAPIS MÉTROPOLITAIN
Venez voir la différence!
AUCUN DÉPÔT Programme de paiement différé: premier versement à 45 jours.

Épreuve de force pour l'inscription aux écoles anglaises

par Mariane FAVREAU

Une véritable épreuve de force est en train de s'engager entre le ministère de l'Éducation et l'organisation scolaire protestante quant aux procédures d'inscriptions aux écoles anglaises, pour septembre prochain.

Hier, le ministre Jacques-Yvan Morin rendait publique sa réponse aux trois commissions scolaires protestantes qui l'avaient avisé qu'elles ne voulaient ou ne pouvaient appliquer le nouveau règlement adopté la semaine précédente. (Il s'agit des commissions du North Island, Lakeshore et PSBGM.)

Aujourd'hui, quatre organismes éducatifs tiennent une conférence de presse pour faire connaître leur position tant sur le règlement lui-même que sur la lettre du ministre. Il s'agit d'une sorte de front commun regroupant l'Association provinciale des enseignants protestants (PAPT), l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec (QAPSB), l'Association des administrateurs scolaires du Québec (QASA) et la Federation of Home and School Associations.

Rappelons qu'en vertu d'un arrêté en conseil, adopté de par la Loi de l'Instruction publique, ne seront acceptables à l'école anglaise pour la première fois que les élèves qui ont des frères ou sœurs dans le système anglais, ou dont un des parents a fréquenté l'école primaire anglaise. Les parents doivent fournir les preuves requises sur des formulaires à cet effet et le tout doit se faire d'ici au 15 août prochain.

L'intégration officielle de l'enfant au secteur anglais ne sera définitive qu'après l'adoption de la loi 1 et en vertu des critères qu'elle retiendra.

C'est un peu tout cela que le ministre Morin explique dans sa lettre aux commissions scolaires récalcitrantes. Il précise que ce seront les enfants qui seront les premières victimes du refus de coopérer avec le ministre.

"Le projet de loi no 1 a été déposé devant l'Assemblée nationale le 27 avril, rappelle-t-il. Dès ce moment, tous les citoyens et organismes scolaires savaient que d'importants changements seraient apportés au système actuel des tests linguistiques (loi 22)."

Couperes de subventions

En plus de retarder considérablement ou d'empêcher l'inscription officielle des enfants ayant droit de recevoir l'enseignement en anglais, le refus de coopérer pourrait attirer aux commissions des coupures de subventions.

"Comme la loi n'autorise le ministre ni à verser des subventions pour les élèves non régulièrement inscrits, ni à accorder de certificat d'études à de tels élèves, explique le ministre dans sa lettre, on mesure les conséquences", non seulement pour les commissions, mais pour les enfants et leurs parents.

D'autre part, le ministre serait disposé à aider financièrement les commissions scolaires si la procédure adoptée s'avérait particulièrement coûteuse.

Enfin, il rappelle que "tout climat de désobéissance ouverte ou larvée ne pourrait que nuire à la mission éducative essentielle de nos écoles".

Opposition

Selon les notes du procès-verbal de la dernière assemblée de la commission du Lakeshore, on peut relever au moins quatre objections des milieux anglophones protestants aux nouvelles formules d'inscription:

- les élèves s'étant inscrits à la période normale d'inscription (février-mars) peuvent être légalement inscrits pour 77-78;
- certaines sections des informations requises de parents n'ont aucun fondement légal;
- le règlement semble être discriminatoire en ce sens que les formules spéciales ne sont requises que de ceux qui s'inscrivent à l'école anglaise;
- l'échéancier est pratiquement impossible à respecter.

Quant à la résolution elle-même, adoptée par le Lakeshore, elle avise le ministre que cette commission ne peut se conformer aux règlements de l'arrêté en conseil.

De plus, la commission s'oppose aux changements de règlements pour l'inscription à une date si tardive; elle demande au gouvernement de préciser en vertu de quelle loi on utilise les nouvelles formules d'inscription.

Enfin, le Lakeshore tient à assurer aux parents qu'il fera tout en son pouvoir pour s'assurer que leurs droits en tant que citoyens canadiens sont protégés.

De son côté, le ministre Morin termine sa lettre en précisant que le projet de loi 1 accordera "des droits scolaires importants aux anglophones du Québec, mais la première condition de l'exercice de ces droits est la coopération des parents eux-mêmes et des commissions scolaires qui les représentent".

LA LOTO CANADA D'ÉTÉ EST ARRIVÉE!

Achetez vite, vous pourriez gagner 2 fois!

Seulement les premiers billets de la Loto Canada d'été sont des billets EXTRA+. Ils vous permettent de participer au tirage de 25 prix spéciaux de \$100 000 en plus de 12 prix de \$1 million. Jusqu'à 150 000 prix à gagner.

Faites vite!
Quantité limitée.



Avec vous, nous participons aux Jeux du Canada.

\$1 Million Loto Canada

L'Accent Sur Le Français: Oui! Le Libre Choix: Encore Mieux!

Si nous tenons tellement au choix de la langue d'enseignement, ce n'est pas sans être pleinement conscient de la responsabilité qui nous incombe de promouvoir un enseignement de qualité du français, notre langue seconde. Cet enseignement nécessite cependant des fonds adéquats et l'appui du ministère de l'éducation du Québec, afin de pouvoir offrir à nos étudiants une qualité égale dans toutes les matières. Réalisez-vous que, conscients de la réalité québécoise, beaucoup de parents d'expression anglaise ont choisi pour leurs enfants une éducation qui se vend à plus de 50% en français allant dans certains cas jusqu'à 90%?

Bureau Protestant du Grand Montréal (PSBGM)	Année	Inscription totale	Nombre d'enfants inscrits en classe d'immersion française
	1970	59,003	1,779
	1971	56,653	2,309
	1972	54,207	3,062
	1973	52,054	3,704
	1974	51,520	4,117
	1975	50,979	5,260
	1976	48,871	5,443
% Décroissement dans l'inscription, totale		% Accroissement dans l'inscription en classe d'immersion française	
Non disponible		Non disponible	
-4%		+ 29.8%	
-4.3%		+ 32.6%	
-4%		+ 20.9%	
-1.1%		+ 11.1%	
-1.1%		+ 27.8%	
-4.1%		+ 3.5%	

La fréquentation des classes d'immersion française au PSBGM a triplé depuis 1970 malgré une baisse de 17,2% de la clientèle totale pour la même période.

De plus en plus de parents non-francophones reconnaissent le fait français volontairement au Québec et nous nous réjouissons de cette situation.

Comme vous le voyez, oui ça change au Québec.



L'Association Provinciale des Enseignants Protestants du Québec

84J, boul. Brunswick, Dollard-des-Ormeaux, Québec H9B 2C5
Téléphone (514) 683-9330



TOUS NOS COMPLETS POUR HOMMES

1/2 PRIX

PRIX RÉG. LASALLE

\$130	1/2 PRIX	\$65
\$120	1/2 PRIX	\$60
\$110	1/2 PRIX	\$55
\$90	1/2 PRIX	\$45

VESTONS SPORT

\$59.50	1/2 PRIX	\$29.75
\$65	1/2 PRIX	\$32.50

PANTALONS

\$25	1/2 PRIX	\$12.50
\$22	1/2 PRIX	\$11
\$18	1/2 PRIX	\$9

LaSalle

CES COMPLETS EN VENTE SEULEMENT A
 DOUVILLE 4435 Sir Wilfrid Laurier
 LONGUEUIL 450 rue Saint-JEAN
 ST. HUBERT 3555 Boul. Taschereau
 MONTRÉAL NORD 5630 Boul. Henri Bourassa
 ROSEMONT 5680 Iberville

LaSalle
GRANDE VENTE
PRÉ-SAISON **3 DERNIERS JOURS**

Rabais de

50% SUR
MANTEAUX D'HIVER '77
POUR HOMMES ET DAMES

Nous avons acheté pour vous, en prévision de l'hiver, une grande sélection de manteaux de sport courts ou longs pour dames, des paletots "BANLIEUE" en laine pour hommes, des vestes de ski, des vestes en vinyle avec ou sans doublure amovible.

FAITES VOTRE CHOIX MAINTENANT ET VOUS ÉCONOMISEREZ SÛREMENT!

22.96 50% 11.48	29.96 50% 14.98	39.96 50% 19.98
44.86 50% 22.43	54.86 50% 27.43	

Retiendra le manteau de votre choix

VOUS LE PRENDREZ LE MOMENT VENU ET VOUS AUREZ ÉCONOMISÉ!

NOUS VOUS GARANTISSONS QUE CES VÊTEMENTS NE SERONT PAS VENDUS MEILLEUR MARCHÉ PLUS TÂRD

CES MANTEAUX EN VENTE À CES MAGASINS DE LA RÉGION DE MONTRÉAL SEULEMENT

- 450 rue St. Jean, Longueuil
- 5680 rue Iberville, Rosemont
- 3555 boul. Taschereau, St. Hubert
- 545 Fleury, Ahuntsic
- 8965 boul. St. Laurent, Crémazie
- 11,950 rue Sherbrooke E., Pte-aux-Trembles
- 1277 boul. Shevchenko, LaSalle
- 5630 Henri-Bourassa, Montréal-Nord
- 156 rue Turgeon, Ste. Thérèse
- 1770 boul. Des Laurentides, Laval
- 6852 est, rue Jean-Talon, St. Léonard
- Place Pierre Boucher, Boucherville
- 5245 boul. Cousineau, St. Hubert
- 4435 Sir Wilfrid Laurier, Douville
- Centre d'Achats Place Lafontaine, St. Jérôme
- 13057 ouest, boul. Gouin, Pierrefonds

Case passe ici

Au pays des deux Lévesque Seulement quatre milles et deux ans séparaient les jeunes René et Gérard-D. Lévesque

par Madeleine DUBUC
envoyée spéciale de LA PRESSE

NEW CARLISLE — Ils portent le même nom et à quelque deux années de distance ils sont dans la cinquantaine. Tout le monde le sait. Ce qu'on ne sait peut-être pas, c'est qu'ils sont nés ou ont été élevés à quelques milles l'un de l'autre dans la région de New Carlisle-Paspébiac, dans la baie des Chaleurs, et que leur enfance de fils de parents bourgeois les a conduits par les mêmes routes de campagne, sur les mêmes grèves, aux mêmes collèges et près des mêmes gens.

Ce qu'ils se disent quand il leur arrive de se rencontrer doit avoir encore des relents de gouaillerie gaspésienne malgré les allége-

aux balayages politiques les plus impressionnants."

Entre New Carlisle et Paspébiac

Les deux villages adjacents de New Carlisle où est né René Lévesque, fils de Me Dominique Lévesque, et de Paspébiac où la famille de Gérard possède un commerce d'automobiles florissant, se suivent mais ne se ressemblent pas dans leur vocation sociale.

New Carlisle, c'est le chef-lieu du comté. C'est un gros village de quelque 12,000 habitants dont 60 p. cent sont anglophones. Comme tous les villages de la côte fondés par des loyalistes, la décoration extérieure est belle et cosue. Des maisons imposantes avec des

trois ou quatre tannants, qui se chargeaient de régler leur compte avec les p'tits Lévesque. "Il y a toujours eu une chose remarquable chez René Lévesque, le garçonnement, dit Gérard Poirier. Une chose qui nous étonnait déjà quand on était enfant. C'était sa franchise. Il n'avait jamais peur d'avouer que c'était lui qui avait fait le mauvais coup. Quand son père ou sa mère demandaient: "C'est toi René qui a essayé ton marteau sur les vitres? C'est toi René qui a sonné chez le docteur McGuire et qui t'es sauvé?", René regardait de travers et avec une grosse voix disait: "Oui c'est moi." Il nous mettait tous dans le pétrin mais il avait l'art de nous en sortir."

"Quant aux vraies batailles avec les Anglais, je n'y crois pas trop, poursuit Gérard Poirier. C'était plutôt du "chiquage de guenille" normal entre petits garçons qui ne parlent pas la même langue. Ça arrive dans les rues de Montréal, ça ne pouvait pas manquer d'arriver ici. Mais ça a pu le marquer. Depuis que René Lévesque est arrivé au pouvoir, remarquez qu'on lit ou qu'on entend des drôles d'histoires. Il y a un gars récemment qui racontait que le père de René devait aller le conduire à l'école parce que son fils aurait pu se faire battre en passant devant le High School anglais. Le conteur était un peu mêlé dans la topographie de la ville. Quand on allait à l'école française, on n'a jamais été obligé de passer devant le High School. Il aurait fallu faire un détour. A moins que René ait fait exprès pour en faire un, un détour..."

A Paspébiac

Gérard Lévesque, de quelques

Quand son père ou sa mère demandait: "C'est toi René qui a essayé ton marteau sur les vitres? C'est toi René qui a sonné chez le docteur McGuire et qui t'es sauvé?", René regardait de travers et avec une grosse voix disait: "Oui c'est moi."

années plus jeune que le premier ministre, a eu une jeunesse choyée entre ses parents et deux soeurs. Ce dont on parle surtout avec ses amis, c'est de sa bonne humeur traditionnelle entremêlée d'un sens du travail et d'une discipline qui le suit toujours mais qu'il dissimule parfois sous un air de bonhomie juvénile.

Gérard Lévesque, c'est un garçon de Paspébiac. Les quatre milles qui séparent le village de New Carlisle et le village de Paspébiac, c'est presque aussi important psychologiquement que l'At-



Photo J.-Y. Létourneau

Gérard Poirier a connu René Lévesque enfant: "Il vivait alors 25 heures par jour. Ça continue, paraît-il..."

lantique entre l'Amérique et l'Europe. Paspébiac a été longtemps un village de pêcheurs. Des pêcheurs avec des noms étranges à consonance basque ou bretonne: Plusquellec, Castilloux, Malde-may, Delarosbil, Aspirot; avec des patrons aux noms venus de l'île Jersey: Lenormand, Lamais-tre, Lemarquand, Legresley, tous amenés au Canada par la compagnie Robin Jones and Whitman, compagnie qui pendant longtemps contrôla le commerce du poisson et celui des épiceries et du ravitaillement dans la majorité des villages de la partie est de la baie des Chaleurs et du Nouveau-Brunswick.

"La guerre a changé tout cela", raconte Roy Langevin, homme d'affaires, ancien maire de Paspébiac et l'ami le plus intime de Gérard Lévesque, qui ajoute que sa famille, avec celle de Gérard et quelques autres ne sont pas encore malgré deux générations des familles véritablement intégrées dans la paroisse de Paspébiac, un véritable champ fermé. "On ne devient pas facilement un citoyen de Paspébiac ni un "Paspébiac", comme on dit familièrement ici.

Aujourd'hui, Paspébiac n'est plus un village de pêcheurs. Sa population s'est tournée surtout vers la construction et les ouvriers du village cherchent maintenant du travail du côté de la Côte-Nord, de la Manic, de la baie James. Quelquefois, ils vont jusqu'à la ville qu'ils n'aiment jamais vraiment. Paspébiac n'a pas, à quelques exceptions près, le côté cosu de New Carlisle mais les maisons du bord de la route, pour être plus simples, sont propres. Chaque habitant devenu constructeur a à cœur d'avoir une belle maison. Il la construira d'ailleurs souvent avec l'aide des membres de sa famille et elle sera confortable. "A Paspébiac, on n'a pas tellement d'argent mais à l'intérieur du foyer, on tient à bien vivre", remarque Roy Langevin.

C'est à Paspébiac que Gérard-D. et sa famille ont vécu longtemps et qu'ils passent encore toutes les vacances dans une grande maison blanche d'où l'on voit la mer.

"Il y a toujours eu à ma souvenance, dit Roy Langevin, qui est dans le comté le secrétaire officiel de Gérard-D. Lévesque, un côté fantaisiste chez notre député en même temps qu'un sens de la communication même si au sein du gouvernement, il a parfois laissé, et souvent par loyauté, la parole et la place à d'autres. Mais il lui arrive de prendre la vedette, comme ça se passe actuellement."

Comme ça se passait aussi lorsqu'il était collégien, se rappelle-t-

Au théâtre, Gérard-D. avait souvent les rôles-titres. Dans une pièce de Ghéon, alors qu'il jouait le pendu, il est "mort" de rire lorsqu'un partenaire a lancé: "Y'é pendu pis y'é pas môre". L'auditoire n'en est jamais revenu.

on entre amis. Dans les pièces de théâtre qu'on affectionnait chez les Jésuites de Gaspé, Gérard-D. avait souvent les rôles-titres. Dans "la Farce du pendu" d'Henri Ghéon, auteur français de grandes fresques médiévales, c'était lui le pendu. Un pendu habituellement sérieux, se rappelle-t-on, mais qu'on a déjà vu mourir de rire, accroché au bout d'une poutre alors que son partenaire en scène, un collègue fatigué de parler pointu, avait un soir lancé avec un accent gaspésien à couper au couteau: "Y'é pendu pis y'é pas môre!" L'auditoire n'en est jamais revenu. Henri Ghéon non plus et la carrière théâtrale de Gérard-D. a dû s'arrêter "dret là".

On se rappelle aussi du temps où Gérard Lévesque vivait

une frustration quotidienne, celle de ne pas pouvoir chanter aussi bien qu'il aurait voulu le faire. Un été qu'il était annonceur de service au poste CHNC de New Carlisle pendant ses vacances, il avait demandé à une copine de lui aider à apprendre la chanson de l'heure et à deux, ils avaient passé des heures à répéter - c'était probablement en 1946 - le succès de la saison. Le chanteur ne répondant pas aux aspirations de son professeur, celle-ci démissionna. Lui,

Après un été de pratique, alors qu'il était annonceur de service à la radio de New Carlisle pendant les vacances, Gérard-D. Lévesque a réalisé un vieux rêve en entonnant: "Un amour comme le nôtre, il n'en existe pas deux".

pas. Il répéta et répéta sa chanson-thème tout l'été et à l'horizon générale de l'auditoire, vers le début de septembre, juste avant de repartir pour l'université, on l'entendit par un beau midi juste après l'Angelus, entonner, d'une voix ronflante, pour toutes les femmes à l'écoute en Gaspésie "Un amour comme le nôtre, il n'en n'existe pas deux". On nous dit qu'il lui arrive encore de chanter par des soirs de nostalgie.

"Gérard Lévesque, il donne souvent une impression d'être ce qu'il n'est pas vraiment, dit Roy Langevin. Il parle lentement, un peu comme un avocat. Il a le rire facile, il peut même avoir l'air nonchalant, il ne l'est pas. Ce n'est pas un gars qui fait des plans précis. Mais il prend sa place quand vient le temps et fait ce qu'il doit faire quand les circonstances l'exigent. Il est toujours là quand on a besoin de lui; il est loyal et constant. Ce n'est pas un ministre qui a souffert d'avoir été trop "exposé". Je dirais de lui que c'est un sage."

Paroles de copain de longue date qui l'a suivi depuis qu'ils allaient ensemble voir les filles de bonnes familles à New Carlisle. Paroles aussi de quelqu'un qui a vu changer les choses en politique et qui a regardé son ami s'ajuster au temps qui passe, très diplomatiquement.

Gérard Poirier a dit en parlant des Lévesque: "Ces gars-là vivent leur métier 25 heures par jour. Ça doit être la seule façon de passer au travers."

Roy Langevin ajoute: "Il y a des gens qui font du parachutisme; il y en a qui aiment marcher sur des cordes raides en risquant toujours d'y laisser leur peau. Les deux Lévesque ont choisi de faire de la politique."



Photo J.-Y. Létourneau

Roy Langevin dira de Gérard-D. Lévesque: "C'est un homme qui attend son tour, mais qui prend sa place quand on a besoin de lui."

ces différentes et dans les couloirs du Parlement de Québec où ils ont déjà été ministres sous le même chef, ils doivent peut-être, qui sait, s'envoyer des "salut bien" retentissants.

Nous parlons ici de notre premier ministre René Lévesque, chef du Parti québécois et du chef de l'opposition, Gérard-D. Lévesque, chef intérimaire du Parti libéral du Québec.

Tous ceux qui les ont connus plus jeunes se souviennent qu'ils ont passé chacun à leur façon et à différentes époques pour des petits génies dont on parlait dans les familles. René, au départ, s'étant mérité à un âge plutôt tendre le prix du Prince-de-Galles accordé à l'époque à l'élève qui obtenait le

gazon bien entretenus appartenant à des hommes d'affaires, des avocats, des professionnels, voire des juges. Les quelques fermiers ont de longues et grandes terres. Les employés du CN sont bien payés. C'est là que René Lévesque est né et a vécu son enfance. Gérard Poirier, un retraité du CN qui garde à 60 ans un air de jeune homme, habite à New Carlisle un cottage à l'anglaise avec sa femme Marion, artisane réputée. Il a partagé l'enfance de René Lévesque.

"René devait bien avoir cinq ans quand j'ai commencé à jouer avec lui et ses frères. A cet âge-là, il vivait déjà 25 heures par jour. Ça continue, à ce qu'il paraît..."

Et les souvenirs s'enchaînent dont quelques-uns ont déjà été glanés par des gens de la radio et de la télévision après l'élection du 15 novembre mais qui provoquent toujours des fous rires parce qu'on peut facilement s'imaginer quel enfant brillant et hyperactif a pu être le nouveau chef du gouvernement québécois. "Batailleur, bien sûr, dit Gérard Poirier. Provocateur aussi. Mais si René provoquait, il lui arrivait aussi d'attraper des volées qu'il avait méritées parce qu'il faisait des coups pendables et pas nécessairement aux Anglais mais à nous autres, ses meilleurs amis." Tellement amis que l'herbe ne poussait jamais entre la maison des Lévesque et celle des Poirier, bâties toutes les deux dans la même route qui descendait vers la mer.

Les coups pendables de René Lévesque, c'était des coups d'enfant. "Des batailles de boules de neige", comme dit Gérard Poirier. C'était par exemple d'aller sonner à toutes les portes des maisons d'Anglais et de se sauver ou de faire semblant de voler des pommes en prenant bien soin de ne pas rentrer chez lui quand il se sentait poursuivi mais d'aller se cacher chez les p'tits voisins. Si les p'tits voisins "mangeaient le diable", c'était là que la chicane prenait et c'était les p'tits Poirier,



Photo LA PRESSE

Mardi, le 20 septembre 1960. René et Gérard-D. Lévesque sont membres de la même équipe, celle de Jean Lesage, et comme le fait voir cette photo prise à l'Assemblée nationale, ils n'étaient pas loin l'un de l'autre.

meilleur résultat aux examens de rhétorique dans la province, de quoi faire rêver - déjà - toutes les filles du couvent des Ursulines. Gérard, ensuite, élève brillant des Jésuites de Gaspé, licencié en droit à McGill et qui devenait au début des années 60 le plus jeune ministre du cabinet Lesage.

Ceux d'ici qui ont connu les deux Lévesque en parlent avec attendrissement et avec loyauté. La loyauté d'ailleurs, ça se connaît en Gaspésie. "Ce n'est pas pour rien, répète-t-on, que Gérard-D., comme Bona Arsenault dans le temps, se fait réélire régulièrement dans son comté. Il a beau s'occuper bien de ses électeurs, il y a que l'amitié et la fidélité de part et d'autre résistent

Grands soldes d'été

POUR DE GRANDES ÉCONOMIES

Quantités limitées ou séries incomplètes sur certains de ces articles. Premiers rendus, premiers servis. Venez tôt!

Economisez sur ces vêtements pour hommes



COMPLETS SPORT 2 PCES. POUR HOMMES.
Confection canadienne de première qualité. Tons unis. Choix de tailles. **50⁰⁰**

ASSORTIMENT DE CHEMISES À MANCHES COURTES POUR HOMMES.
De marques canadiennes réputées. Maille unie, Lacoste, etc. Choix de styles. Séries incomplètes. Un seul bas prix! **8⁰⁰**

CHEMISES À MANCHES COURTES POUR HOMMES
Imprimées ou de tons unis. Choix de tailles. **10⁰⁰**

PANTALONS HABILÉS POUR HOMMES.
Marques canadiennes réputées. Pur polyester ou 65% polyester/35% rayonne. Jambes évasées, bord non fini. Tons pastel. **20⁰⁰**

PYJAMAS COURTS POUR HOMMES.
Confection canadienne de première qualité. Tons unis ou imprimés. Tailles A à E. **8⁰⁰**

SÉRIES INCOMPLÈTES DE CHEMISES À MANCHES COURTES POUR GARÇONS.
Maille pur coton ou 50% polyester/50% coton. Couleurs diverses. **4⁰⁰**

ROBES-SOLEIL ET ROBES D'ÉTÉ POUR DAMES.
Choix de tissus, modèles et couleurs. Tailles 5-15 ou 10-20. **Prix cour. de 11.99 à 21.99 8⁰⁰ à 20⁰⁰**

ASSORTIMENT DE PANTALONS ENFILABLES POUR DAMES.
Maille pur polyester. Couleurs variées. Tailles régulières et tailles fortes. **Prix cour. de 15.99 - 16.99 10⁰⁰**

JUPES ET GAUCHOS POUR DAMES.
Choix de tissus, modèles, couleurs et tailles. **Prix cour. de 15.99 - 16.99 12⁰⁰**

ASSORTIMENT DE COMBINAISONS ET DE COSTUMES 2 PCES. POUR DAMES.
Choix de tissus, couleurs et tailles. **Prix cour. 13.99 - 15.99 8⁰⁰**

COMBINAISONS ET COSTUMES 2 PCES. POUR DAMES.
Choix de tissus, modèles, couleurs et tailles. **Prix cour. 16.99 - 17.99 10⁰⁰**

ASSORTIMENT DE SHORTS POUR DAME.
Tissages pur coton. Modèles divers. Blanc ou marine. Choix de tailles. **Prix cour. 14.99 - 16.99 8⁰⁰**

SHORTS EN COTON CROISÉ BLANC OU MARINE.
Tailles diverses pour dames. **Prix cour. 9.99 6⁰⁰**

ENSEMBLES DE SHORTS EN VELOURS DE TONS UNIS.
Choix de tailles et de couleurs. **Prix cour. 19.99 - 21.99 12⁰⁰**

LICOUS IMPRIMÉS OU DE TONS UNIS.
Choix de tissus, couleurs et tailles. **Prix cour. 3.99 - 4.99 3⁰⁰**

QUANTITÉS LIMITÉES DE MAILLOTS-T ET DE CHANDAILS D'ÉTÉ.
Coton ou polyester/coton de couleurs diverses. Dames, P.M.G. **Prix cour. de 2.99 à 8.99 2⁰⁰ à 5⁰⁰**

Economisez sur ces vêtements pour dames



CHEMISIERS, BLOUSES, CHANDAILS FANTAISIE POUR DAMES.
Choix de tissus et couleurs. Tailles P.M.G.: 8-18 et 38-44. **Prix cour. de 9.99 à 19.99 7⁰⁰ à 12⁰⁰**

VÊTEMENTS DE DÉTENTE POUR DAMES.
Modèles courts ou longs. Choix de tissus, styles et couleurs. **Prix cour. de 8.77 à 24.99 4⁹⁹ à 15⁰⁰**

VOUS ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50% SUR CES SACS À MAIN D'ÉTÉ.
Vaste choix de modèles et de couleurs. **4⁰⁰ à 20⁰⁰**

TRÈS BAS PRIX POUR CES CHAPEAUX D'ÉTÉ CLOCHES, CASQUETTES, ETC.
Choix de tissus et de couleurs. **1⁰⁰ à 10⁰⁰**

CORSAGES LICOUS POUR FILLETES.
Vaste assortiment de styles, tissus et couleurs. Tailles 7-14. **Prix cour. 1.59 - 1.99 1⁰⁰**

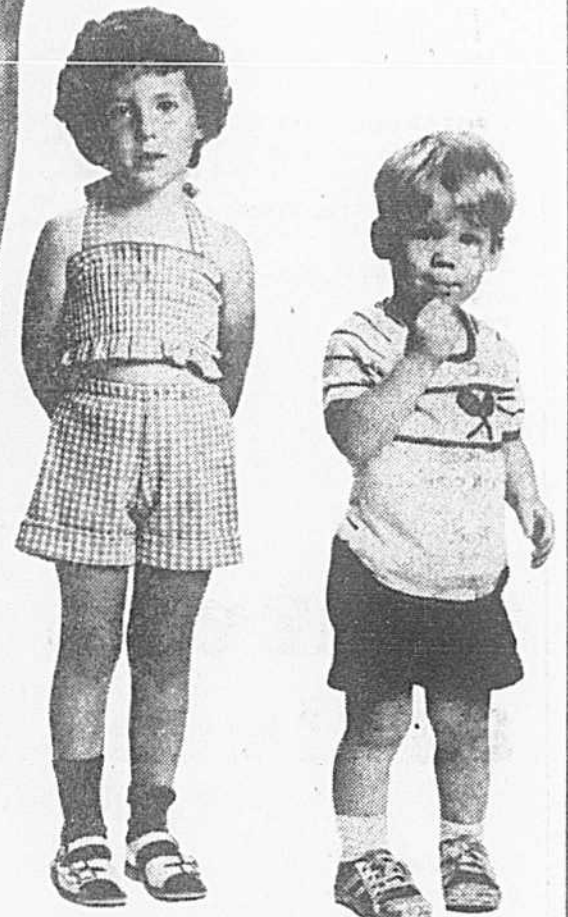
ASSORTIMENT DE MAILLOTS-T À MANCHES COURTES POUR FILLETTES.
Choix de tissus et couleurs. Tailles 7-14. **Prix cour. 2.59 - 2.99 2⁰⁰ 3⁰⁰ 4⁰⁰**
Prix cour. 3.99 - 4.99 2⁰⁰ 3⁰⁰ 4⁰⁰
Prix cour. 5.99 - 6.99 2⁰⁰ 3⁰⁰ 4⁰⁰

SHORTS DIVERS POUR FILLETTES.
Variété de tissus et de couleurs. Tailles 7-14. **Prix cour. 2.99 - 3.99 2⁵⁰ 4⁰⁰**
Prix cour. 4.99 - 5.99 2⁵⁰ 4⁰⁰

ASSORTIMENT DE CHEMISIERS POUR FILLETTES.
Choix de styles et de couleurs. Tailles 7-14. **Prix cour. 4.59 - 5.99 3⁰⁰**

ASSORTIMENT DE MAILLOTS DE BAIN, 1 ET 2 PIÈCES POUR FILLETTES.
Choix de tissus, motifs et couleurs. Tailles 7-14. **Prix cour. 5.99 4⁰⁰**
Prix cour. 8.99 - 9.99 4⁰⁰ 6⁰⁰

Economisez sur ces vêtements pour enfants



COMBINAISONS COURTES ET ENSEMBLES DE SHORTS 2 PCES. POUR ENFANTS.
Polyester d'entretien facile. Choix de modèles et de couleurs. Tailles 4-6X. **Prix cour. 2.99 - 3.99 2⁰⁰**

SHORTS DIVERS POUR ENFANTS.
Bel assortiment de tissus, modèles et couleurs. Tailles 4-6X. **Prix cour. 2.59-3.99 2⁰⁰**

ASSORTIMENT DE MAILLOTS-T POUR ENFANTS.
Modèles sans manche ou à manches courtes. Choix de tons unis et d'imprimés. Tailles 4-6X. **Prix cour. 3.99 2⁰⁰**

SHORTS POUR BAMBINS ET BAMBINES.
2-3X. Choix de tissus d'entretien facile. Bel assortiment de couleurs. Assortiment de shorts enfilables. Mi-boxeurs ou avec braguette à glissière. **Prix cour. 1.29 - 3.59 1⁰⁰ à 2⁰⁰**

ENSEMBLES DE SHORTS POUR BAMBINS ET BAMBINES.
2-3X. Tissus pur polyester et autres dans une variété de couleurs. **Prix cour. 1.99 - 3.59 1⁰⁰ à 2⁰⁰**

ASSORTIMENT DE MAILLOTS DE BAIN POUR ENFANTS 2-3X.
Styles divers, imprimés ou rayés pour bambins. Maillots 1 pce. ou bikini, imprimés ou de tons unis pour bambines. Choix de couleurs. **Prix cour. 1.79 - 2.99 1⁰⁰ à 2⁰⁰**

le magasin
hypermarché ©

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi, 9 juillet 1977, 17 h.

Vous avez
la vie
belle!

C'est le temps des conserves

A- POTS MASON

Paquet de 12.
16 on. Prix cour. 3.19 **2.97**
32 on. Prix cour. 3.59 **3.37**
60 on. Prix cour. 4.59 **3.97**

B- COUVERCLES MONOPIÈCES POUR POTS À CONSERVES MASON

Paquet de 12.
Prix cour. .99 **.77**

C- COUVERCLES 2 MCX. POUR POTS MASON

Paquet de 12.
Prix cour. 1.29 **1.17**

D- COUVERCLES FLEXIBLES ANCHOR

Paquet de 12.
Prix cour. .59 **.44**

E- MARMITE À PRESSION DE PRESTO

Contient 5 pintes. Aluminium robuste coulé. Résiste aux taches, à la décoloration et au fendillement. Cuisson rapide. Comprend: régulateur de pression, orifice à vapeur automatique et manche avec guide de cuisson.
Prix cour. 29.95 **24.95**
VOUS ÉCONOMISEZ 5.00

F- POTS À CONFITURES

Paquet de 12 - 8 on.
Prix cour. 2.99 **2.69**

G- MARMITE 16 PINTES

Prix cour. 6.44 **5.44**

H- BLANCHISSEUR À LÉGUMES

Contient 7 pintes.
Prix cour. 9.99 **8.66**

I- POTS À BOUILLON

20 pintes Prix cour. 9.49 **7.44**
28 pintes Prix cour. 9.99

J- PANIER EN PLASTIQUE POUR METTRE DANS L'ÉVIER

Tient la nourriture et la vaisselle hors de l'eau.
Prix cour. 2.49 **2.19**

K- CONTENANTS À RÉFRIGÉRATEUR & CONGÉLATEUR

Garantis incassables. 3, 4 ou 5 morceaux.
Prix cour. 1.79 **1.44** ch.

L- SACS POUR CONGÉLATEURS

Avec tourniquets. Grandeurs variées: 6" x 10", 6" x 12" et 12" x 15".
Prix cour. .47 **21.88**

M- CUILLÈRES EN BOIS

3 grandeurs: 10", 12" et 14". **.17** ch.

N- CUILLÈRES EN PLASTIQUE

Ensemble 3 morceaux. Grandeurs variées. **.29** ch.

O- RÂPE

Se nettoie facilement. Pour râper le fromage, l'ail, les noix, etc.
Prix cour. 1.79 **1.29**

P- LOUCHE EN ÉMAIL BLEU

Prix cour. 2.19 **1.66**

Q- ENTONNOIR EN ÉMAIL BLEU

Prix cour. 1.99 **1.47**

R- PINCE DE MÉTAL CAOUTCHOUTÉE

Pratique pour retirer les pots de l'eau bouillante.
Prix cour. 2.99 **2.27**

S- FILTRE AVEC SUPPORT DE MÉTAL POUR ÉGOUTTER LES FRUITS & LÉGUMES

Prix cour. 4.99 **3.88**

T- FILTRES DE COTON

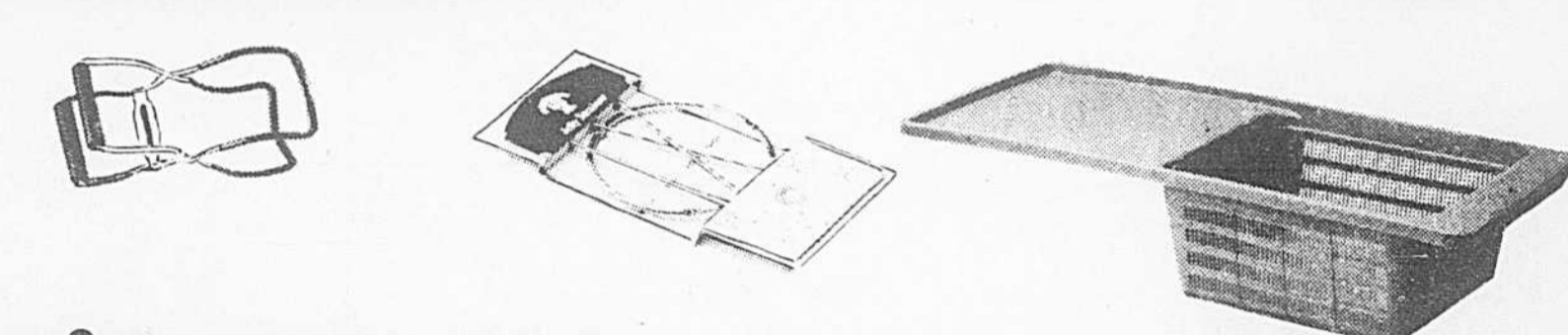
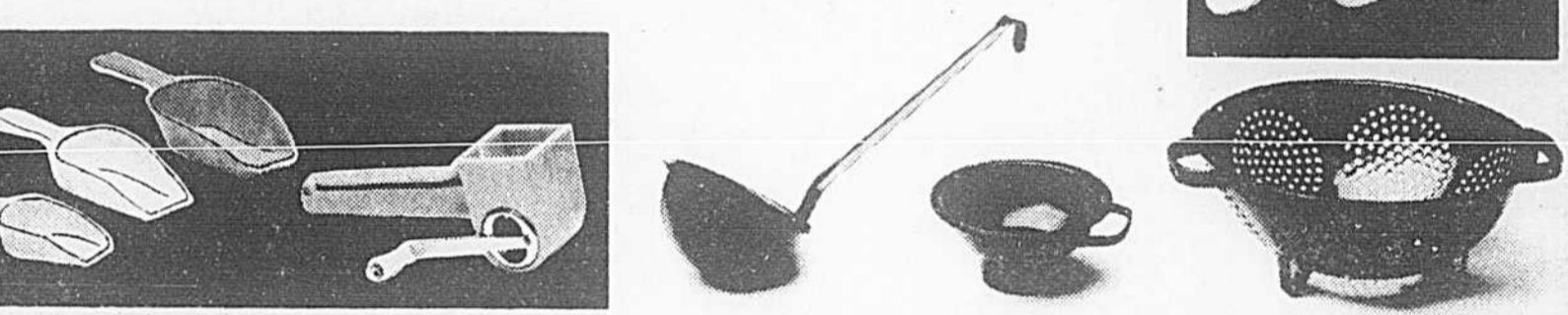
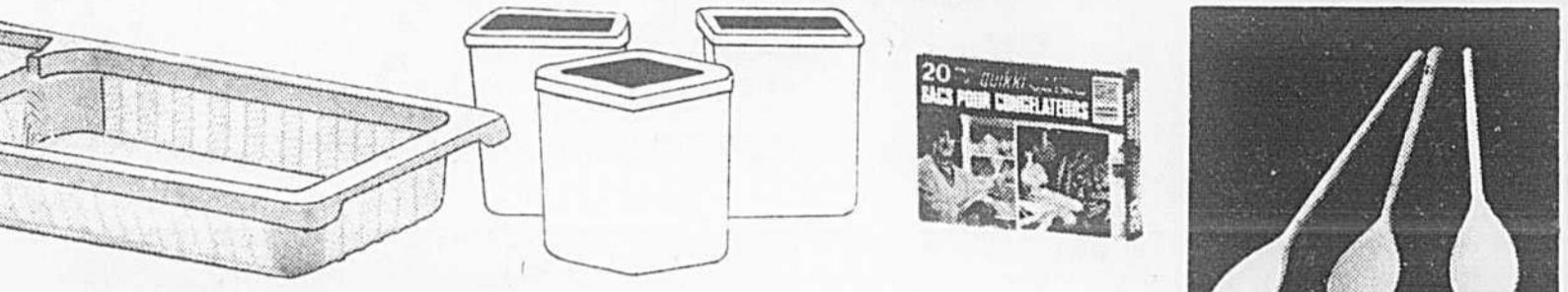
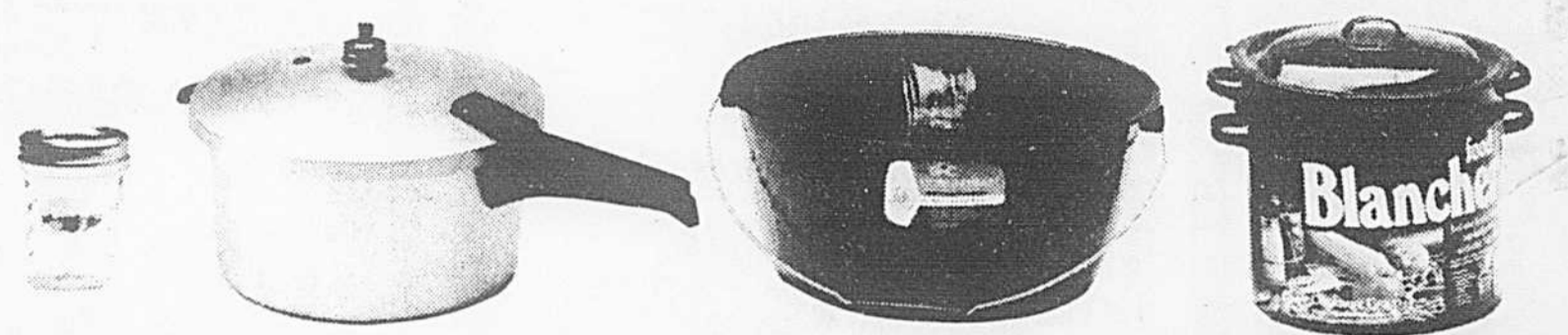
Paquet de 2.
Prix cour. 2.49 **1.88**

U- PASSOIRE POUR METTRE EN CONSERVES

Émail bleu avec poignées.
Prix cour. 4.89 **3.47**

V- 1 PIÈCE - PASSOIRE & PLANCHE DE PLASTIQUE

Pour couper, laver et égoutter les aliments.
Prix cour. 3.99 **3.44**



Faites votre choix sur ces articles santé/beauté



- FIXATIF EN AÉROSOL LADY PATRICIA Format de 15 on. **1.17**
- LOTION POUR MISE EN PLIS ET FIXATIF PERFORM Format de 227 ml. **1.27**
- ANTISUDORIFIQUE SECRET EN AÉROSOL - 9 on. plus 40% en boni **1.27**
- À BILLE - 2.5 on. **1.27**
- LOTION VASELINE POUR SOINS INTENSIFS 500 ml avec échantillon-boni de sels de bain 45 g. **1.47**
- FINAL NET DE CLAIROL Mise en plis et fixatif. Flacon non-aérosol. 227 ml. **1.47**
- FIXATIF AÉROSOL ALBERTO VO 5 Format de 13 on. **1.47**
- SHAMPOING CONDITION-NEUR 'MILK PLUS 6' DE REVLON 350 ml. **1.77**
- SHAMPOING COLORANT MISS CLAIROL 7 cartouches plus 2 en boni. **1.77**
- SHORT & SASSY DE CLAIROL Revitalisant aux protéines. 300 ml. **1.67**
- SHAMPOING OU RINÇAGE - CRÈME HERBAL ESSENCE 450 ml. **1.57**
- HUILE POUR BÉBÉS JOHNSON 450 ml. **1.97**
- SCOPE RINCE-BOUCHE & GARGARISME 1 litre **2.07**
- MAXI-SERVIETTES STAYFREE Boite de 48. **2.77**
- VERRES TEINTÉS MIROITANTS Styles variés pour hommes, femmes et adolescents. Prix cour. 4.77 **2.77**
- VOUS ÉCONOMISEZ 2.00
- MEET Crème épilatoire 50 ml ou Lotion 100 ml **.97**
- BAND-AID DE JOHNSON Boîte de 60 pansements. Grandeurs diverses. **.97**
- CRÈME NOXEMA 110 ML **.97**
- SHAMPOING POUR BÉBÉS SQAIVE Flacon 450 ml **.97**
- COTON-TIGES Q-TIPS Boîte de 270. **.97**
- SHAMPOING 'PROTEIN' 21 Flacon de 14 on. **.97**
- PAPIER HYGIÉNIQUE COTTONELLE 4 rouleaux. **.87**
- ESSUIE-TOUT VIVA Paquet de 2 rouleaux. **.87**
- DE GILLETTE TRACK II 5 cartouches. **.87**
- ou LAMES 'INJECTEUR' SHICK 7 cartouches plus 2 en boni. **.87**
- MOUSSE À RASER NOXEMA 350 ml. **.88**
- LAMES SHICK À DOUBLE TRANÇANT DE GILLETTE 5 cartouches. 2 pqt/ **.88**
- SAVON-LOTION JERGENS 3 pains plus 1 en boni. **.57**
- VASELINE Gélée de pétrole - 500 g. **1.07**
- DÉSODORISANT RIGHT GUARD DE GILLETTE 7 on. plus 30% en boni. **1.07**
- ANTISUDORIFIQUE SOFT & DRI EN AÉROSOL - 7 on. plus 40% en boni ou À BILLE - Format de 2 on. **1.07**
- DENTIFRICE CREST 100 ml plus 25% en boni. **1.07**
- SELS DE BAIN SOINS INTENSIFS DE VASELINE Nouveau! Aux herbes. 454 g. **1.17**

le magasin hypermarché

Vous avez la vie belle!

CHARGEX
SQUARE DÉCARIÉ
3195 Boul. St-Martin Laval
HEURES D'OUVERTURE:
du lun. au vend. 9h-18h
samedi 9h-17h

CENTRE 2000 LAVAL
3195 Boul. St-Martin Laval
HEURES D'OUVERTURE:
du lun. au vend. 9h-18h
samedi 9h-17h

Ces spéciaux sont aussi disponibles aux aliments hypermarché.

Tous les prix sont en vigueur jusqu'à la fermeture le samedi, 9 juillet 1977, 17 h.

A Saint-Vincent-de-Paul
Lavoie veut une enquête faite par des députés

OTTAWA (PC) — Selon le député libéral d'Hochelega aux Communes, Jacques Lavoie, le pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul semble connaître présentement des tensions pires que celles qui ont précédé l'émeute de septembre dernier, et c'est pourquoi il a demandé au solliciteur général de nommer quelques députés qui seraient chargés de faire une enquête sur place.

Dans une lettre envoyée hier au solliciteur général du Canada, Francis Fox, M. Lavoie demande la nomination de trois ou cinq membres du sous-comité sur les pénitenciers "afin d'aller constater sur place l'ampleur du problème qui se pose actuellement au vieux pen".

Menaces

M. Lavoie explique, dans cette missive, qu'il y a des menaces qui planent sur la tête de certains gardiens et de leur famille. Il fait aussi allusion aux plaintes voulant qu'on serve aux détenus de la nourriture contenant toutes sortes de détritus et même des lames de rasoir.

De plus, le député d'Hochelega affirme qu'il sait que deux détenus ont été battus la semaine dernière.

Il appert que le détenu André Tessier, 25 ans, a été battu par des gardiens parce qu'il aurait refusé de sortir de la douche lorsqu'on le lui demandait, son temps chronométré étant écoulé.

Un autre détenu, Michel Huneault, s'est aussi plaint d'avoir été blessé par des gardiens. Huneault est l'un des quatre détenus qui ont été déclarés responsables de l'émeute du 27 septembre 1976.

Geneviève Pigeon a été identifiée

Le cadavre calciné repêché lundi soir par des membres de l'équipe technique de la police de la CUM, à la hauteur du parc Beauséjour, à Cartierville, est bel et bien celui de l'une des deux fillettes de M. Michel Pigeon. Il s'agit de Geneviève, âgée de 7 ans.

En effet, le sergent-détective Jocelyn Jolin, de la Section des incendies criminels de la police de la CUM, chargée de l'enquête relativement à l'incendie du yacht de M. Michel Pigeon, survenu le 30 juin à la marina de Pierrefonds, a précisé, hier, que le cadavre avait été identifié par le grand-père de l'enfant.

Quant à sa sœur, son cadavre n'a pas encore été retrouvé par les plongeurs, mais cela ne devrait pas tarder.

Rappelons que les deux fillettes sont mortes à la suite de l'incendie du yacht de leur père.

Pour ce qui est de l'enquête du commissaire aux incendies et du coroner au sujet de cette mort violente, elle devrait, selon le porte-parole de la police, se tenir prochainement puisque l'un des deux cadavres a été repêché.

À la suite de ce tragique accident, il n'est d'ailleurs pas impossible non plus que les Services de protection de l'environnement du Québec poursuivent la société pétrolière pour avoir déversé de l'essence dans la rivière des Prairies, déjà grandement polluée.

les aliments hyper

Prix en vigueur du mercredi 6 juillet au mardi 12 juillet 1977
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Pas de ventes aux marchands.

CRÈME GLACÉE BONIMART
Carton 2 litres
99¢

PAINS À HOT DOG OU HAMBURGER HYPERMARCHÉ
Pqt. de 12
55¢

CAFÉ INSTANTANÉ BONIMART
Pot 10 oz
4.49

LA BOULANGERIE
FRAIS CUIT SUR LES LIEUX
TOUTES NOS PRODUITS SONT FAITS DE MOULINERIE ET SONT SANS OGM.

BISCUITS AU SUCRE Pqt de 18 **83¢**

GÂTEAU ROULÉ AUX FRAMBOISES CH. **83¢**

CORNES DANOISES À LA CANNELLE Pqt de 6 **93¢**

CARRÉ AUX FRUITS PÂTE FEUILLETÉE Pqt de 6 **73¢**

ANNEAU DANOIS À LA CANNELLE CH. **89¢**

LA FROMAGERIE

FROMAGE FRANÇAIS GRAND BRIE LB. **2.39**

FROMAGE FRANÇAIS TOME DE SAVOIE Pqt 4 oz **1.09**

FROMAGE FRANÇAIS BONBEL Pqt 6 1/2 oz. **89¢**

FROMAGE MOZZARELLA ÉCRÉMÉ OU RÉGULIER Pqt 16 oz **1.69**

MOUSSEUX OU PÉTILLANT VIVE LE CIDRE
Lucille Loubier
SERVICE AUX CONSOMMATEURS

Ce délicieux breuvage a été légalisé au Québec le 1er novembre 1971 et classé selon trois critères: l'effervescence, la concentration de sucre et la teneur en alcool.
L'effervescence, est produite par le gaz carbonique. Suivant la quantité de gaz carbonique qu'on y retrouve, on obtient un cidre mousseux, pétillant ou non effervescent.
Pour vos réceptions d'été ou tout simplement pour un moment de détente agréable, voici un cocktail rafraîchissant:
6 c. à table de sucre à fruit
2 c. à table de jus de citron
1 bouteille de cidre pétillant sec, glacé.
Dissoudre le sucre dans le jus de citron, ajouter le cidre glacé et bien mélanger. Verser le mélange sur de la glace concassée et décorer avec une tranche de citron.
Pour obtenir d'autres renseignements ou pour organiser une rencontre, il vous suffit d'écrire au:
Service aux Consommateurs, Les Aliments Hypermarché, 11,281 Albert-Hudon, Montréal-Nord, H1G 3J5.

BEAUTÉ ET SANTÉ

CRÈME POUR LA PEAU NOXZEMA Pqt 110 ml **1.07**

CRÈME À BARBE INSTANTANÉ NOXZEMA Bte 350 ml **88¢**

LAMES DE RASOIR SCHICK SUPER INOXYDABLE 2 Pqt 5's **88¢**

CRÈME ÉPILATOIRE NEET Pot 100 ml **97¢**

DIACHYLONS BAND AID JOHNSON Pqt 60 **97¢**

LA CHARCUTERIE

JAMBON CUIT TRANCHÉ HYGRADE TRANCHÉ SELON VOS BESOINS LB. **2.49**

SAUCISSON DE BOLOGNE HYGRADE TRANCHÉ SELON VOS BESOINS LB **69¢**

SALAMI HYGRADE TRANCHÉ SELON VOS BESOINS LB **1.19**

CRETONS TAILLEFER DÉLICIEUX EN SANDWICH LB **1.39**

PASTRAMI COORSH FUMÉ BAS DE RONDE TRANCHÉ SELON VOS BESOINS LB **2.49**

LA POISSONNERIE

ÉPERLAN DE MER CONGELÉ POLY BAY Pqt 1 lb **69¢**

FILET D'AIGLEFIN FRAIS LB **1.89**

TRUITES DE LAC CONGELÉES LB **1.29**

PETONCLES CONGELÉES Pqt 1 lb **2.79**

POIS VERTS BONIMART NON CLASSÉS CANADA DE CHOIX 4 Btes 19 oz **1.00**

FÈVES COUPÉS BONIMART JAUNES OU VERTES CANADA DE CHOIX Bte 19 oz **29¢**

GÂTEAUX ÉTAGÉS CONGELÉS PEPPERIDGE FARM Bte 13 oz **88¢**

PAPIER MOUCHOIR SCOTTIES 2 ÉPAISSEURS 2 Btes 200's **1.00**

MARGARINE MOLLE BLANCHET 100% HUILE DE SOYA Bol 1 lb **59¢**

MOUTARDE FRENCH Pot 16 oz **39¢**

Pendant l'été, fraîcheur



JUS D'ORANGES RÉFRIGÉRÉ HOLIDAY Pot 64 oz **99¢**

JUS D'ORANGE CONGELÉ MINUTE MAID Bte 12 1/2 oz **68¢**

EAU MINÉRALE GAZÉIFIÉE MONTCLAIR Bout. 30 oz **39¢**

BOISSON ROUGEMONT À SAVEUR DE FRUITS Pot 64 oz **59¢**

CRISTAUX SWING À SAVEUR D'ORANGE RÉDUITE EN GLUCIDES Pqt de 4 env. 3 1/4 oz. **39¢**

JUS DE POMMES PUR VITAMINE BONIMART Bte 48 oz **59¢**

BOISSON GLOU GLOU À SAVEUR DE FRUITS Pqt de 6 bout. 7 oz **58¢**

marché



Décès de l'ancien ministre Bégin

QUEBEC (PC) — L'ancien ministre de la Colonisation dans le cabinet Duplessis, Joseph-Damase Bégin, est décédé, lundi, dans un hôpital de Sainte-Foy.

M. Bégin était âgé de 76 ans et 11 mois. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, sept enfants et huit petits-enfants.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence privée, au Lac-Étchemin, dans le comté de Dorchester, et les funérailles auront lieu jeudi à l'église de l'endroit.

En tant qu'organisateur en chef, M. Bégin avait conduit l'Union nationale à la victoire lors des élections de 1944, 1948, 1952 et 1955.

Il avait quitté ce poste en 1961, à la suite de la défaite de son parti devant les libéraux de M. Jean Lesage et s'était définitivement retiré de la vie politique en 1962, après avoir siégé pendant 27 ans comme représentant de la circonscription de Dorchester à l'Assemblée législative.

Jamais défait

Elu pour la première fois en 1935, M. Bégin devait être réélu au cours des sept élections suivantes et n'avait jamais connu la défaite.

Personnage controversé à la fin de sa carrière politique, l'ancien ministre avait été traduit devant les tribunaux sous plusieurs chefs d'accusation de trafic d'influence, au début des années 60, à la suite de l'enquête Salvas sur les pratiques d'achat de l'ancien gouvernement de l'Union nationale. Il fut acquitté en 1967.

Hommage

L'Assemblée nationale au complet a rendu hommage mardi à M. Jos-D. Bégin.

Tour à tour, MM. Armand Russell (UN-Brome-Missisquoi), Adrien Ouellette (PQ-Beauce-Nord), Gérard D. Lévesque (Lib-Bonaventure) et Fabien Roy (PNP-Beauce Sud) ont exprimé leur sympathie à la suite du décès de l'ancien député-ministre.

Tous ont noté la longévité parlementaire de M. Bégin qui fut membre de l'Assemblée pendant 27 ans et ministre de l'Agriculture et de la Colonisation pendant 16 ans.

Unité nationale

Le débat dans les foyers

TORONTO (PC) — M. Bill Durovic, porte-parole de la Multicultural Centre Association, a déclaré mardi que cette dernière envoie une lettre en faveur de l'unité canadienne à 500.000 foyers du Québec.

La lettre, rédigée en français, demande aux Québécois de rejeter le séparatisme et de "voter pour le Canada".

M. Durovic espère que des hommes d'affaires et autres citoyens aideront l'association, groupant des gens d'origines ethniques diverses, à défrayer les coûts d'impression et d'expédition.

POULET FRAIS
CANADA CATÉGORIE "A"
PRODUIT DU QUÉBEC
5-7 LB

LB. **78¢**

CÔTELETTES DE PORC FRAIS
COUPE DU CENTRE

LB. **1.49**

PRUNES SANTA ROSA
PRODUITS DE LA CALIFORNIE
GROSSEUR 4x5

LB **38¢**

BOISSONS GAZEUSES
ALLAN'S
BOUTEILLE CONSIGNÉE

Bout. 30 oz **24¢**

MAÏS EN CRÈME
CANADA DE CHOIX
BONIMART

3 Btes 19 oz **1.00**

JUS DE TOMATES
CANADA DE FANTAISIE
BONIMART

Boîte 48 oz. **49¢**

ADOUCISSEUR DE TISSUS
BONI

Cont. 128 oz **99¢**

RELISH SUCRÉE
HABITANT

Pot 24 oz **89¢**

DILL POLONAIS
BONIMART

Pot 32 oz **59¢**

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
MELON D'EAU
PRODUIT DE LA FLORIDE
GROSSEUR MOYENNE

CH. **1.79**

TOMATES ROSES
DE SERRES ONTARIO
CANADA NO. 1

LB **69¢**

LAITUE BOSTON
PRODUIT DU QUÉBEC

CH **29¢**

CHOUX VERTS
NOUVELLE RÉCOLTE
DU QUÉBEC
GROSSEUR 16
CANADA NO. 1

CH. **33¢**

POULET FRAIS COMPLET EN PANIER

LB. **78¢**

BACON SANS COUENNE
HYPERMARCHÉ

Pqt. 1 lb. **1.39**

FOIE DE BOEUF
TRANCHÉ DÉJÀ CONGELÉ

LB **29¢**

SAUCISSES FUMÉES
HYGRADE

Pqt 1 lb **89¢**

BOEUF FUMÉ
COORSH

4 env. 2 oz **1.39**

et saveur: hypermarché



CRISTAUX KOOL-AID Canette 660 g.	1.49	BOISSON GAZEUSE SHASTA Caisse de 24 Canettes 10 oz.	2.97 ZIP TOP
CRISTAUX PRESIDENT A SAVEUR DE FRUITS	5 env. 3 1/4 oz. 1.00	THE GLACÉ NESTEA Caisse de 24 Canettes 10 oz.	4.99 ZIP TOP
BOISSON DEL MONTE A SAVEUR DE FRUITS	8te 48 oz. 48¢	CRISTAUX SWING A SAVEUR DE FRUITS	Canette 22 oz. 1.28
MELANGE POUR THE INSTANTANÉ NESTEA	Pot 24 oz 1.88		



Faites-vous donc plaisir!

les aliments hypermarché SQUARE DECARIE 6855 AVE. CLANRANALD DECARIE & VEZINA PRÈS BLUE BONNETS	les aliments hypermarché CENTRE 2000 BOUL. ST-MARTIN LAVAL	les aliments hypermarché CENTRE LANGELIER 7325 BOUL. LANGELIER ST-LEONARD
les aliments hypermarché PLACE SAINT-JEAN 400 BOUL. DU COIN SEMINAIRE ST-LOUIS ST-JEAN, QUÉ	les aliments hypermarché 100 DES GRANDES FOURCHES SHERBROOKE, QUÉ	les aliments hypermarché PLACE DES QUATRE BOURGEOIS STE-FOY, QUEBEC

Une subvention du fédéral à une recherche de l'INRS pique au vif les milieux gouvernementaux québécois

par Jean-Pierre BONHOMME

L'octroi, par le Conseil des Arts du Canada, d'une subvention d'un million de dollars à l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) du Québec (section urbanisation) pour la réalisation d'un projet de recherche sur l'urbanisation des deux plus grands centres urbains du territoire, Montréal et Québec, pourrait devenir, à brève échéance, l'un des plus importants sujets de litige entre les gouvernements d'Ottawa et de Québec.

L'étude, annoncée dans un récent communiqué émis d'Ottawa et pour laquelle le gouvernement fédéral consacrerait \$259,044 annuellement jusqu'en 1981, a été qualifiée hier par le chef de cabinet du ministère québécois des Affaires municipales, M. Michel Lemieux, "d'inutilité complète et de gaspillage total". Dans d'autres milieux gouvernementaux québécois on a parlé hier, à l'égard de cette subvention inscrite au titre du programme spécial de "subventions concertées" du Conseil fédéral des Arts, en termes de coup monté (double-crossing) et l'on s'est généralement indigné d'une absence de consultation en la matière.

Le chef de cabinet du ministère des Affaires municipales, où réside l'ultime responsabilité en matière d'urbanisation, M. Lemieux, a expliqué que les rapports rédigés ces dernières années sur l'aménagement du territoire contiennent tous les renseignements nécessaires, démographiques, spatiaux ou autres, permettant de passer au stade de la réalisation des politiques.

"Pour nous, a-t-il précisé, la synthèse est faite, les études sont terminées et il ne nous manque aucune donnée utile". Il a souligné d'ailleurs la parution récente du rapport synthèse sur l'urbanisation dans la conurbation montréalaise, rédigé par la Direction générale de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, où l'on recommande une nouvelle concentration de l'habitation dans les quartiers centraux de la métropole et une consolidation dans certains pôles périphériques. Il a ajouté que les nouvelles politiques devant être mises en application et au sujet desquelles des consultations sont déjà engagées avec 104 municipalités ont justement pour objectif de corriger les problèmes posés par le gouvernement fédéral (la SCHL) qui a trop favorisé l'étalement des banlieues.

Les indications d'un profond désaccord entre les autorités gouvernementales des deux niveaux à l'égard des politiques de recherche de l'INRS-urbanisation sont apparues à la suite de l'annonce, en juin dernier, de l'octroi de la subvention par le Conseil fédéral des Arts. Elles se sont précisées hier après l'annonce, par la direction de l'INRS-urbanisation, de la tenue, jeudi prochain, d'une conférence de presse au cours de laquelle les objectifs du programme de recherche seront expliqués.

Programme

La subvention fédérale, selon les termes d'un bulletin de l'INRS (siège social à Québec) porté sur les "nouveaux espaces résidentiels dans les régions de Montréal et de Québec". Elle a pour but de répondre à six questions formulées comme suit:

- Quels sont les différents types de nouveaux espaces résidentiels?
- À quelle clientèle s'adressent-ils et répondent-ils aux aspirations de cette clientèle?
- Qui sont les producteurs de ces nouveaux espaces?
- Comment les nouveaux espaces s'insèrent-ils dans le

marché général de l'habitation?

- Quels sont les coûts privés et publics de ces nouveaux espaces?
- Comment la localisation des nouveaux espaces influence-t-elle la forme du développement urbain?

L'étude sera coordonnée par le professeur Gérard Divay; elle sera réalisée par une équipe composée des chercheurs suivants: Francine Dansereau, Gérard Fortin, Marcel Gaudreau, Jacques Godbout, Marie Lavigne et George Mathews.

INRS

Le directeur de l'INRS-urbanisation, M. Jean-Claude Thibodeau, s'est dit surpris des reproches qu'on a pu formuler à l'égard du nouveau programme de recherches urbaines. Il a dit que ce projet sur les nouveaux espaces résidentiels a été approuvé par le ministère québécois des Affaires intergouvernementales. Il a précisé que le projet de recherches a été soumis — sans succès — aux responsables du programme d'action concertée du ministère de l'Éducation.

Le dirigeant de l'INRS-urbanisation a ajouté que la recherche

nouvelle est justifiée parce que les rapports du groupe de travail sur l'urbanisation (rapport Castonguay), présenté au ministre Goldbloom en février 1976, et du groupe précédent, présidé par le directeur du service d'urbanisme de la ville de Montréal, M. Guy Legault, ne "sont pas allés très loin" et qu'en matière de recherches factuelles "ils n'ont pas fait grand travail".

Les porte-parole du ministère des Affaires municipales, quant à eux, rappellent que l'INRS-urbanisation a déjà réalisé d'importantes études sur l'urbanisation des parties périphériques nord et sud de la métropole. Ils expriment l'avis que les recherches nouvelles devraient porter davantage sur les manières de mettre en application les faits déjà connus sur l'étalement inconsideré des banlieues et sur les possibilités d'implantation de noyaux de logement plus communautaires dans les quartiers en voie de dépeuplement.

Somme toute les milieux de l'urbanisme québécois sont actuellement divisés sur la nature des travaux de recherche devant être entrepris. Dans un camp on trouve les praticiens du ministère des Affaires municipales et

certaines universitaires de l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal, qui cherchent à orienter la recherche en fonction de l'administration de remèdes aux maux fondamentaux déjà connus, dont l'étalement inconsideré des banlieues, et, dans l'autre, les universitaires de l'INRS-urbanisation qui cherchent à poursuivre leurs travaux théoriques — trop théoriques selon certains — d'une manière plus libre.

L'INRS a été fondé par le gouvernement du Québec; c'est une université à vocation limitée constituante de l'Université de Québec. Il devait être l'instrument de recherche gouvernementale privilégié. L'INRS-urbanisation est l'une de ses huit sections. En 1976 cette section urbanisation avait un budget de fonctionnement de quelque \$900,000 en quasi-totalité assumé par le ministère de l'Éducation du Québec. Pour arrondir ces revenus, l'organisme accepte des contrats pour le compte d'organismes publics et privés autres que ceux du gouvernement du Québec. Le siège social de l'INRS est situé au complexe scientifique à Québec. Celui de la section urbanisation se trouve sur la rue Durocher dans le centre de Montréal.

UN AUTRE ARTICLE POUR MÉNAGER L'ÉNERGIE DE

FENÊTRES EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES

Choix de 15 couleurs émaillées décoratives



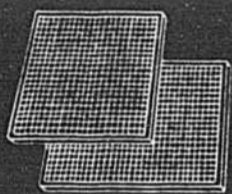
SPÉCIALITÉS DE MAISON (1962) INC.

2015, Boul. Thimens, Saint-Laurent, Qué.

337-1000

NOUS RECEVONS VOS APPELS 24 HEURES PAR JOUR, 7 JOURS PAR SEMAINE

MONTCO PRÉSENTE LA SEULE DALLE DE PATIO GARANTIE



DALLE 24" x 24"	DALLE 24" x 30"
Grise \$2.49	Grise (seulement) \$2.79
Rouge, jaune, verte, brune \$2.85	

LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE MONTRÉAL ET ENVIRONS 20 DALLES ET PLUS

MONTCO

351-2120

CORRECTION

Cahier de la Journée Record Eaton, inclus dans le journal d'aujourd'hui.

PAGE-COUVERTURE

Veuillez prendre note des frais de manutention que nous avons omis d'indiquer: Frais de manutention de .50 pour toute commande de moins de 5.00. Frais de manutention de .50 pour toute commande de moins de 100.00 payable sur livraison (.46 pour les articles non taxables).

PAGE S-2

(208) Pour garçonnets: tailles 2 à 6x. Devrait être: prix courant Eaton 1.39 à 16.99

PAGE S-5

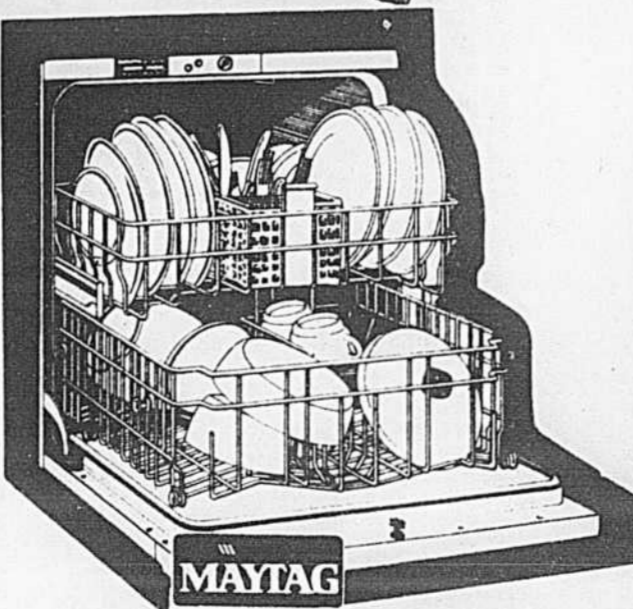
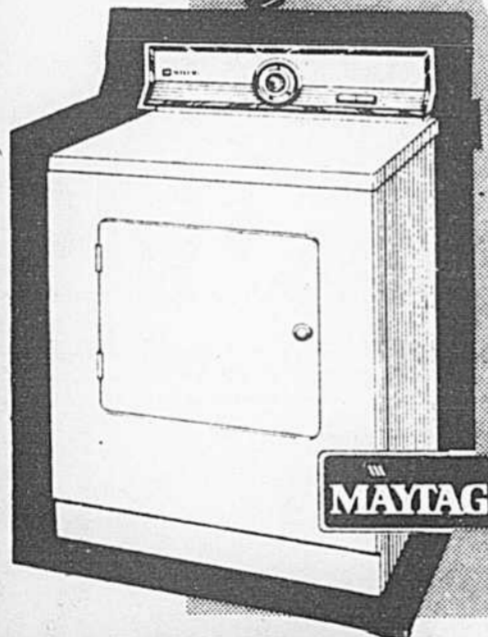
(508) Devrait être: la culotte "insoufflable": en nylon/spandex extensible avec fourche de coton. Modèle taille basse. Blanc ou beige. Tailles: petite, moyenne, grande. Prix Eaton 3.50. Aussi forte. Prix Eaton 3.95 ch. (Non représenté) Culotte ordinaire, petite, moyenne, grande. Prix Eaton 3.95 ch. Aussi forte, très forte. Prix Eaton 4.50 ch. Rayon 609.

PAGE S-15

(1503) Les couleurs des valises devraient être: Ton or, bleu ou rouge.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconfort occasionné par ces erreurs.

EATON



Pour laver parfaitement toute la vaisselle, rien de tel qu'une machine Maytag.

BROYEUR À ORDURE MAYTAG

Il est plus robuste qu'un clou!

Modèles à broyage continu ou intermittent. Dispositif qui rend le blocage impossible. Moteur protégé par un joint d'étanchéité à l'épreuve de toute pression. Installation facile et rapide.

A PRIX HORS CONCURRENCE DE FAUCHER



Les appareils

MAYTAG

coûtent moins cher que vous ne le pensez:

FAUCHER
vous les propose aux meilleurs prix.

LA FIABILITÉ MAYTAG est ce qu'il y a de plus important.

Machine à laver Maytag à toute épreuve, modèle A106

- Construction simple, de très haute qualité
- Cycle régulier et cycle pour tissu infroissable
- Fonctionnement permettant une économie d'énergie appréciable
- Cuve autonettoyante à revêtement email vitrifié
- Pompe robuste en polypropylène
- Solide carrosserie d'acier à quadruple protection contre la corrosion

PRIX HORS CONCURRENCE DE FAUCHER

\$419

COMPRIS: Raccordement et service après-vente effectués par des ouvriers qualifiés de la Société Maytag
N.B.: Choix de 5 autres modèles également proposés à des prix imbattables de Faucher.

Offrez-vous l'ensemble rêvé en ajoutant

le nouveau super-séchoir Maytag

- Capacité accrue de 26%
- "Souffle de chaleur" (exclusivité Maytag) à basse température
- Nombreux cycles
- Fonctionnement permettant une économie d'énergie appréciable
- Puissant souffle d'air chaud

A PRIX HORS CONCURRENCE DE FAUCHER

Lave-vaisselle Maytag

à bloc moteur modulaire

- Capacité inégale
- Chargement équilibré
- Choix varié de cycles
- Gicleurs à trois niveaux
- Filtre Micro-Mesh autonettoyant.

A PRIX HORS CONCURRENCE DE FAUCHER

Pour laver parfaitement toute la vaisselle, rien de tel qu'une machine Maytag.

AUX 2 MAGASINS FAUCHER

• 48, boul. des Laurentides
Quartier Pont-Vert, Laval
Tél.: 384-0590



• 1400, boul. Montarville, Boucherville
A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine.
(Accès par la sortie 58 - direction boul. Montarville - de l'autoroute 20, la Transcanadienne)
Tél.: 655-3630 ou 527-8001. Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226

CLIMATISEURS RCA

Modèle	Puissance	PRIX
APL500	5 000 B.T.U.	\$199 ⁹⁵
APL600	6 000 B.T.U.	\$239 ⁹⁵
APL800	8 000 B.T.U.	\$339 ⁹⁵
ARL1000	10 000 B.T.U.	\$389 ⁹⁵
ARL1200	12 000 B.T.U.	\$469 ⁹⁵

Pour installer dans une fenêtre à panneaux coulissants:
 Modèle Puissance PRIX
 ASL800 8 000 B.T.U. \$339⁹⁵
 ASL1000 10 000 B.T.U. \$379⁹⁵
SERVICE APRES-VENTE
 assuré peu importe l'endroit de livraison

CLIMATISEURS CHRYSLER

Modèle	Puissance	PRIX
L05	5 000 B.T.U.	\$199 ⁹⁵
L06	6 000 B.T.U.	\$239 ⁹⁵
L08	8 000 B.T.U.	\$289 ⁹⁵
F06	6 000 B.T.U.	\$289 ⁹⁵
F08	8 000 B.T.U.	\$329 ⁹⁵
F10	10 000 B.T.U.	\$389 ⁹⁵
R08	8 000 B.T.U.	\$339 ⁹⁵
R10	10 000 B.T.U.	\$399 ⁹⁵

Modèle	Puissance	PRIX
R12	12 000 B.T.U.	\$429 ⁹⁵
R15	15 000 B.T.U. (pour 220 volts)	\$499 ⁹⁵
P18	18 000 B.T.U.	\$559 ⁹⁵
P24	24 000 B.T.U.	\$599 ⁹⁵
M14	14 000 B.T.U. (pour 115 volts)	\$509 ⁹⁵
T28	28 000 B.T.U.	\$699 ⁹⁵
T33	33 000 B.T.U.	\$799 ⁹⁵

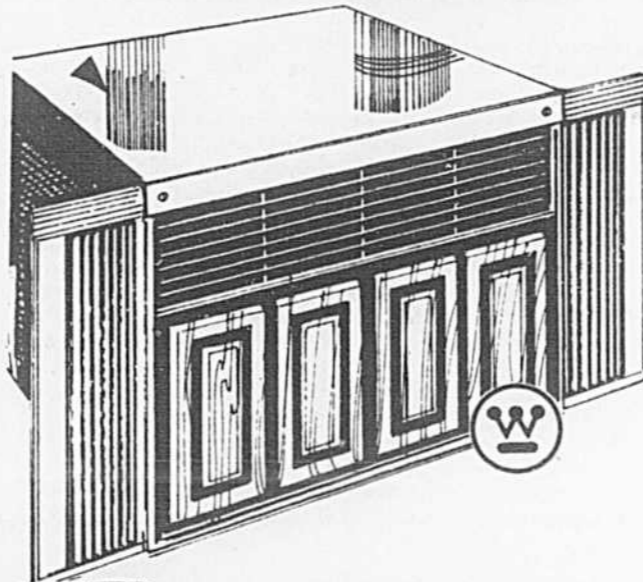
À L'OCCASION DES VACANCES, FAUCHER



vous offre des rabais sensationnels.

ATTENTION - Les ouvriers de la construction sont spécialement invités à en profiter.

CLIMATISEURS Westinghouse



• Modèles compacts faciles à installer dans une fenêtre:

AC055 UK	Puiss. 5 000 B.T.U.	\$199
AC067 UK	Puiss. 6 000 B.T.U.	\$239
AC087 UK	Puiss. 8 000 B.T.U.	\$289

• Modèles "Custom":

AH088 UK	Puiss. 8 000 B.T.U.	\$339
AH110 UK	Puiss. 10 000 B.T.U.	\$369
AH120 UK	Puiss. 12 000 B.T.U.	\$449
AH151 UK	Puiss. 15 000 B.T.U.	\$499
AH180 UK	Puiss. 18 000 B.T.U.	\$539

• Modèles à encastrer dans un mur:

AH88 U	Puiss. 8 000 B.T.U.	\$329
AH118 U	Puiss. 10 000 B.T.U.	\$419
AH091 S	Puiss. 9 000 B.T.U.	\$369

• Modèles verticaux:

AK064 UK	Puiss. 6 000 B.T.U.	\$299
AK084 UK	Puiss. 8 000 B.T.U.	\$349
AK104 UK	Puiss. 10 000 B.T.U.	\$379

LAVE-VAISSELLE MOFFAT ADAPTABLES:

Modèle MKC 1145	\$359
Modèle MKC 1175	\$469
Modèle MKC 1195	\$519

ENCASTRES:

Modèle MKB 1175	\$439
Modèle MKB 1195	\$469

LAVE-VAISSELLE WESTINGHOUSE

• Modèles adaptables

SC 310 — Blanc	\$309
SC 510 — Blanc	\$359
SC 820 — Blanc	\$409

• Modèles encastrés

SU 310 — Blanc	\$289
SU 510 — Blanc	\$319
SU 820 — Blanc	\$369

LAVE-VAISSELLE ADAPTABLES BELANGER

Modèle 650135	\$389
Modèle 650155	\$399
Modèle 650175	\$459

LAVE-VAISSELLE RCA

Modèle LUG 80	\$289
Modèle LCG 80	\$369
Modèle LXG 75	\$299

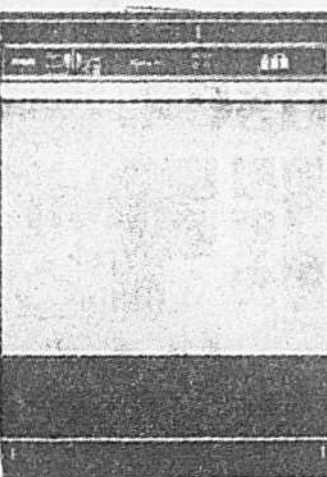
Supplément modique pour carrosserie de couleur

LAVE-VAISSELLE MOBILE KELVINATOR

Modèle C640 — Choix de 6 cycles, y compris le cycle carrosserie. Gicleurs à deux niveaux. Séchage par air pulsé. Dispositif permettant d'économiser l'énergie. Carrosserie blanche.

\$329
BAS PRIX DE FAUCHER

Lave-vaisselle mobile Kelvinator C680	\$399
Lave-vaisselle encastré Kelvinator U640	\$299

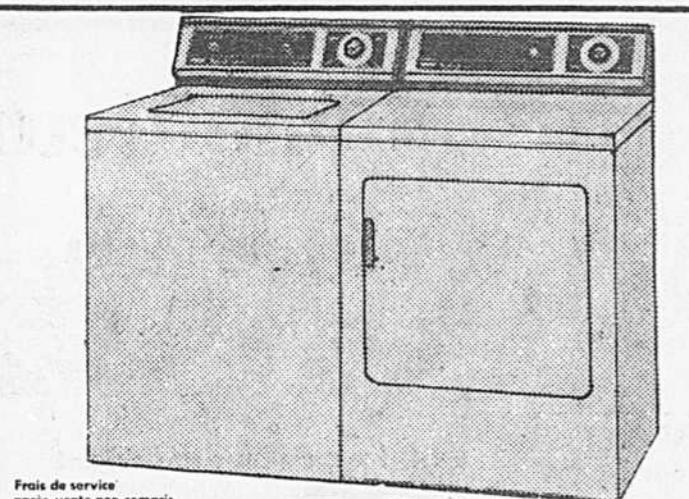


LAVE-VAISSELLE ENCASTRE RCA

Modèle LUG 80 — Choix de 5 cycles: lavage simple, lavage simple hygiénique, lavage double, lavage double hygiénique, rinçage d'attente. Réglage chauffesettes. Choix de 2 niveaux d'eau. Commande relative de minuterie. 2 distributeurs de détergent et un distributeur de produits de rinçage. Broyeur d'aliments mous. Panier à couverts. Interrupteur de sécurité (porte). Porte à panneau façade blanc ou de couleur (or moisson, cuivre ou vert avocat).

\$289
BAS PRIX DE FAUCHER

\$339
AUSI A PRIX SPECIAL: Modèle adaptable LCG 80
Frais de service après-vente non compris.



ENSEMBLE RCA

Machine à laver automatique Modèle WAG 600 — Capacité 18 lb (de linge sec). 4 cycles: lavage normal, superlavage, tissu sans repassage, cycle court spécial. 5 combinaisons de températures de l'eau de lavage et rinçage. Régulateur du niveau d'eau. Filtre de recirculation. Carrosserie blanche.

Séchoir Modèle DEG 600 — 2 cycles: séchage normal minuté et duvetage, plus un réglage spécial pour tissu sans repassage. 2 réglages de chaleur. Réglage pour le rafraîchissement des tissus. Grand filtre à charpie monté dans la porte. Carrosserie blanche.

\$499
BAS PRIX DE FAUCHER, L'ENSEMBLE

CUISINIÈRE large de 22 1/2 po DANBY

Modèle 650W — Tableau de commande à 5 boutons: 4 pour les foyers de cuisson et 1 pour le four. Lampe-témoin. Prise pour petits appareils ménagers. Table de cuisson à rebord. Éléments chauffants amovibles. Four doté d'une porte amovible avec hublot. Carrosserie or moisson.

\$199
BAS PRIX DE FAUCHER



ENSEMBLE STEREO SANSUI

UN AMPLI-TUNER SANSUI 661
Puissance efficace 2 x 25 watts.
GARANTIE DE 5 ANS

2 ENCINTES ACOUSTIQUES EDS 440
Chocue renferme des haut-parleurs à 2 voies.
GARANTIE DE 5 ANS

\$379
PRIX SPECIAL DE FAUCHER

CHOIX DE TELEVISEURS "NOIR ET BLANC" PORTATIFS à écran 12 po

\$89
PRIX SPECIAUX DE FAUCHER à compter de

CHOIX DE TELEVISEURS COULEUR PORTATIFS entièrement transistorisés à écran 14 po

\$329
Prix spéciaux de Faucher à compter de

1 an de service après-vente GRATUIT

TELEVISEUR "NOIR ET BLANC" PORTATIF à écran 20 po

Châssis ENTIEREMENT transistorisé. Accord continu en réception UHF. Prise pour écouteur. Circuits indépendants montés sur modules. Antennes VHF et UHF. Coffret plastique imitation noyer.

\$149
BAS PRIX DE FAUCHER

■ Livraison gratuite dans un rayon de 100 milles

ENSEMBLE BELANGER cuisinière "Bon Appétit" de la collection Héritage 1977

Modèle BH 4605 — Tableau de commande éclairé par un tube fluorescent. Programmeur de cuisson au four composé d'une horloge programmable et d'une minuterie. Table de cuisson à rebord comprenant quatre éléments chauffants amovibles: deux de 8 po et deux de 6 po de diamètre. Prise chronométrée. Four doté d'une porte amovible à grand hublot panoramique et d'un éclairage intérieur. Tirail de rangement — Largeur 30 po. Carrosserie blanche.

\$899
PRIX SPECIAL DE FAUCHER LES 2 APPAREILS, ENSEMBLE

N.B.: Chaque appareil s'obtient avec une carrosserie de couleur moyennant un supplément de \$15.

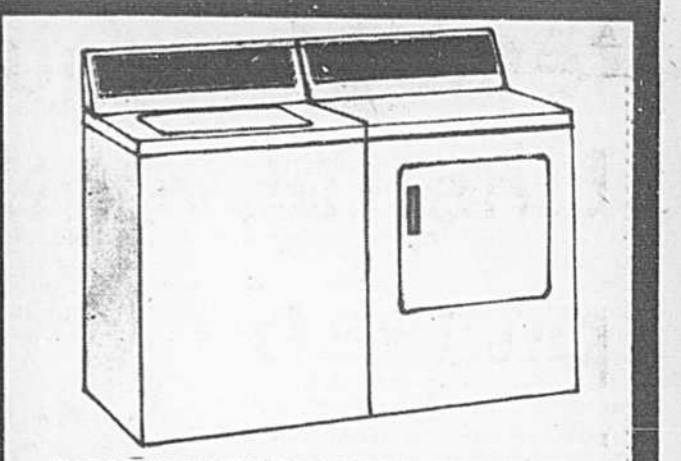
REFRIGERATEUR-CONGELATEUR SANS GIVRE, 17 pi³ de la série "Bon Air"

Modèle BF 1797 — Capacité du compartiment congélateur: 155 lb d'aliments congelés. Clayette réglable (plusieurs positions). Contre-porte aménagée: rayon à boîtes de jus, balconnet et distributeur de boîtes de jus. Dans le compartiment réfrigérateur: 6 demi-clayettes réglables en porte-à-faux, une clayette recouvrant 2 bacs à légumes et fruits, un garde-viande. Dans la contre-porte aménagée: caillier à fromage, garde-beurre à température réglable, 5 demi-balconnets réglables en porte-à-faux et un grand balconnet incorporé. Carrosserie blanche.

AUX 2 MAGASINS FAUCHER

• 48, BOUL. DES LAURENTIDES
QUARTIER PONT-VIAU, LAVAL
Tél.: 384-0590

• 1400, BOUL. MONTARVILLE BOUCHERVILLE
A 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine.
(Accès par la sortie 58 — direction bou. Montarville — de l'autoroute 20, la Transcanadienne)
Tél.: 655-3630 ou 527-8001
Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226



ENSEMBLES MACHINE A LAVER AUTOMATIQUE ET SECHOIR

MOFFAT	Machine à laver MWM 4155 et séchoir MDA 4053	\$629
	Machine à laver MWM 4145 et séchoir MDA 4245	\$599
McCLARY	Machine à laver YWM 4145 et séchoir YDA 4245	\$589
RCA	Machine à laver WAG 690 et séchoir DEG 790	\$579
	Machine à laver WAG 600 et séchoir DXG 600	\$499
WESTINGHOUSE	Machine à laver LA 585 et séchoir DE 585, carrosserie or moisson	\$599
	Machine à laver LA 385 et séchoir DE 385, carrosserie or moisson	\$529
	Machine à laver LA 485 et séchoir DE 485, carrosserie or moisson	\$569
	N.B.: Frais de service après-vente en supplément pour les ensembles ci-dessus.	
BELANGER	Machine à laver BL 2698 et séchoir BS 2698, carrosserie rouge	\$669
	Machine à laver BL 2692 et séchoir BS 2692, carrosserie rouge	\$529
	N.B.: Service après-vente gratuit.	

CONGELATEURS

KELVINATOR KC608HA — Coffre, 8 pi ³ , carrosserie or moisson avec couvercle à dessus recouvert Arbonne	\$249
KC608 — Coffre, 8 pi ³	\$219
KC612 — Coffre, 12 pi ³	\$259
KC615 — Coffre, 15 pi ³	\$289
KC618 — Coffre, 18 pi ³	\$285
KC623 — Coffre, 23 pi ³ , carrosserie blanche	\$305
MOFFAT MF8 — Coffre, 8 pi ³	\$219
MFF1216 — Coffre, 12 pi ³	\$239
MFF1916 — Coffre, 19 pi ³	\$269
RCA FHH8 — Coffre, 8 pi ³ , carrosserie blanche	\$219
FHH12 — Coffre, 12 pi ³ , carrosserie blanche	\$249
FHH15 — Coffre, 15 pi ³ , carrosserie blanche	\$279
FVH10 — Armoire, 10 pi ³ , carrosserie blanche	\$299
FVH16 — Armoire, 16 pi ³ , carrosserie blanche	\$369
ROY FHS7B — Coffre, 7 pi ³ , carrosserie blanche	\$219
FHD18B — Coffre, 18 pi ³ , carrosserie blanche	\$279
FHC23B — Coffre, 23 pi ³ , carrosserie blanche	\$329

■ Facilités de paiement

ENSEMBLE BELANGER

REFRIGERATEUR-CONGELATEUR SANS GIVRE, 15,2 pi³
 MODÈLE BF 1501 — Capacité du compartiment congélateur: 155 lb d'aliments congelés. 2 moules à glaçons. Contre-porte aménagée: 2 balconnets et un distributeur de boîtes de jus. Dans le compartiment réfrigérateur: 2 clayettes réglables (plusieurs positions), 2 bacs en polystyrène pour la conservation des fruits et légumes, recouverts d'une plaque en matière résistante qui sert de tablette. Porte-étiquette comprenant 2 1/2 balconnets, un bac à œufs (cap. 24) et un casier à beurre. Porte à joint magnétique tout autour. Carrosserie blanche.

CUISINIÈRE large de 30 po
 MODÈLE BE44025 — Tableau de commande éclairé par un tube fluorescent. Programmeur (horloge et minuterie) permettant de régler automatiquement la mise en route et l'arrêt du four à l'heure choisie. Table de cuisson à rebord. Four doté d'une porte amovible à hublot panoramique et d'un éclairage intérieur. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

\$659
LES 2 APPAREILS, ENSEMBLE

N.B.: Cet ensemble s'obtient aussi avec carrosserie or moisson, moyennant un supplément modique.

CUISINIÈRE MOFFAT à surface de cuisson unie en céramique vitrifiée PYROCERAM avec four autonettoyant

Modèle MSS 9056 — Largeur 30 po. Tableau de commande éclairé par un tube fluorescent. Programmeur (horloge et minuterie) permettant de régler automatiquement la mise en route et l'arrêt du four à l'heure choisie. Deux prises pour petits appareils ménagers, dont une est chronométrée. Sous la plaque froide se trouvent 4 éléments chauffants: deux de 6 po et deux de 8 po de diamètre. Four doté d'une porte à grand hublot et d'un éclairage intérieur. Tirail de rangement. Carrosserie blanche.

\$649
BAS PRIX DE FAUCHER

N.B.: S'obtient avec carrosserie de couleur moyennant un supplément modique.



René Lévesque à Paris en octobre

PARIS (PC) — Le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, est attendu en visite officielle en France au mois d'octobre, où il se rendra pour marquer "la volonté de son gouvernement de donner une nouvelle impulsion aux échanges économiques entre les deux gouvernements".

C'est ce qu'on a fait savoir de sources autorisées, à Paris, à la suite d'une visite de quatre jours, en juin, du ministre d'Etat au Développement économique, M. Bernard Landry.

D'un autre côté, la visite de M. Lévesque, considéré dans certains milieux importants du Quai d'Orsay, comme le chef de l'Etat souverain du Québec, revêtira le caractère historique de la visite officielle du premier ministre Daniel Johnson à "son ami" le général Charles de Gaulle, président de la République française, en 1967.

Cependant, l'actuel président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, a remis son projet de visite officielle qui était prévue également à l'automne au Québec et au Canada pour des raisons de politique intérieure, notamment la campagne électorale des législatives du printemps 1978.

Prudents

Si le président Giscard d'Estaing et son premier ministre Raymond Barre se montreront prudents pour ne pas offusquer le gouvernement fédéral en ce qui concerne la politique intérieure du Canada, des ministres importants apporteront leur soutien inconditionnel à la tâche d'indépendance entreprise par le gouvernement de M. René Lévesque.

A cet égard, il s'agit de se rappeler de l'accueil chaleureux qu'avait reçu M. Claude Morin, ministre des Affaires intergouvernementales, lors d'une récente visite à l'hôtel de ville de Paris, dont le maire est Jacques Chirac, ancien premier ministre et président du mouvement gaulliste, le Rassemblement pour la République (RPR), le parti politique le plus important de la majorité présidentielle.

OCQ: des chèques au montant de \$536,000 émis à la suite d'une double erreur

L'Office de la construction du Québec a émis, le 17 décembre dernier, des chèques d'un montant total d'au moins \$536,000 à des travailleurs, sans s'être assuré au préalable que ces sommes leur étaient effectivement dues.

C'est ce que rapporte le quotidien Le Devoir, en précisant que l'erreur est mentionnée dans le récent rapport du vérificateur général du Québec. Toutefois, le rapport proprement dit sur cette erreur ne serait prêt que vers la fin de l'été. Le vérificateur général, ainsi que la firme d'experts comptables Raymond, Chabot, Martin, Paré et Associés, se sont vu confier la tâche d'examiner tout le dossier de l'informatique à l'OCQ.

Les principaux bénéficiaires de cette erreur administrative sont les employés de la ville de Montréal, qui auraient ainsi touché au total \$75,000.

D'après les fonctionnaires interrogés, la responsabilité de cette erreur est double: une première erreur se serait en effet glissée

dent du mouvement gaulliste, le Rassemblement pour la République (RPR), le parti politique le plus important de la majorité présidentielle.

M. Chirac avait profité de cette rencontre avec M. Morin pour transmettre ses meilleurs vœux

dans l'inscription des dossiers dans l'ordinateur: ils auraient été inscrits "prêt à payer" au lieu de "non classé"; par ailleurs, la trésorerie aurait omis de procéder à la vérification des quelque 6,000 chèques au moyen d'échantillons.

Selon plusieurs fonctionnaires, les pressions étaient grandes en décembre dernier, notamment de la part des milieux syndicaux, en vue de l'émission rapide des chèques, ce qui pourrait expliquer leur sortie sans vérifications suffisantes. Ce type d'erreur, précisent ces mêmes sources, ne constituerait qu'un cas parmi bien d'autres.

L'OCQ pourra éventuellement recouvrer une partie de cet argent s'il a gain de cause contre les employeurs, de qui il réclame des bénéfices prévus au décret. Normalement, les chèques auraient dû être gardés en réserve jusqu'au verdict des tribunaux, pour éviter l'émission de sommes que l'OCQ risque de ne pouvoir réclamer ni des travailleurs, ni des employeurs.

de réussite au premier ministre René Lévesque, en déclarant: «Nous sommes de cœur et d'esprit avec vous dans l'entreprise historique que vous poursuivez.»

Douze ministres

Le gouvernement fédéral de M. Pierre Elliott Trudeau est conscient de cette reprise et de la fortification des relations privilégiées entre le Québec et la France qui avaient reçu un enterrement de première classe sous le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa entre 1970 et 1976.

Depuis janvier de cette année, soit en six mois, pas moins de 12 ministres fédéraux sont venus en France sous différents prétextes en plus d'une "mini-visite officielle" organisée en catastrophe en mai dernier pour le premier ministre canadien.

Cette visite, selon des observateurs et des sources gouvernementales québécoises, visait essentiellement à minimiser les démarches de M. Claude Morin, qui a été reçu à l'Elysée et à l'hôtel Matignon par les deux personnalités politiques les plus importants de la 5e République.

Le numéro deux du gouvernement français, M. Alain Peyrefitte, ministre de la Justice et Garde des Sceaux, se rendra au Québec et au Canada en septembre.

Il est bien évident que son voyage au Québec vise principalement à mettre la dernière touche aux préparatifs et au calendrier de la venue de M. René Lévesque en France.

SONDAGE GALLUP

tous droits réservés

Les Canadiens divisés sur l'évaluation des réalisations du gouvernement

Les Canadiens ont des avis partagés sur les réalisations du gouvernement.

L'évaluation que fait la population des trois années de pouvoir du gouvernement libéral depuis les dernières élections générales est très divisée. En effet, 35 p. cent des Canadiens approuvent la performance des libéraux, tandis que 35 p. cent pensent le contraire et 30 p. cent sont indécis.

Ces statistiques constituent toutefois un immense progrès pour le gouvernement Trudeau. En juillet 1976, un sondage Gallup révélait que l'insatisfaction de la population atteignait 47 p. cent, un record au cours des sept dernières années. La plus grande partie de l'amélioration est due au changement d'opinion des Canadiens de langue anglaise.

Un plus grand nombre de francophones (40 p. cent) que d'anglophones (34 p. cent) approuve la façon de gouverner de M. Trudeau. Le pourcentage est également plus élevé chez les diplômés universitaires (44 p. cent) que chez les personnes qui ont terminé leurs études secondaires seulement (35 p. cent) ou qui ne se sont pas rendues plus loin que l'élémentaire (32 p. cent).

La question posée lors du sondage était: "Est-ce que vous approuvez ou désapprouvez les réalisations du gouvernement depuis les dernières élections générales?"

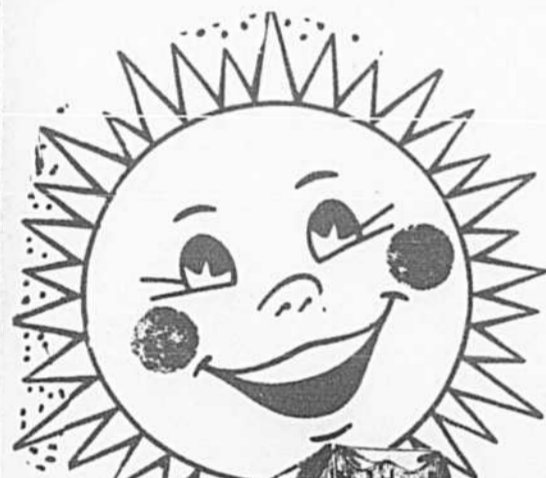
Le tableau ci-dessous donne un aperçu des résultats du sondage de ce mois-ci, comparés à ceux de consultations précédentes. Il fait également des variations selon la langue maternelle et le niveau d'éducation.

Niveau national	approuvent	désapprouvent	indécis
1977	35 p. c.	35 p. c.	30 p. c.
1976	27	47	26
1975	35	43	22
1973	44	28	28
1970	35	41	24

Langue maternelle 1977	approuvent	désapprouvent	indécis
Français	40	24	36
Anglais	34	42	24
Autre	32	33	35

Niveau d'éducation 1977	approuvent	désapprouvent	indécis
Universitaire	44	38	19
Secondaire	35	35	30
Elémentaire	32	34	33

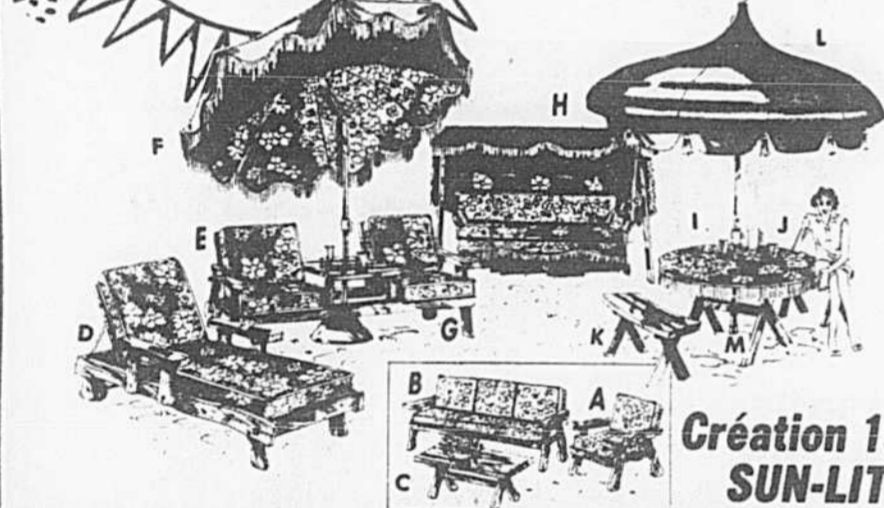
Les pourcentages ne totalisent pas nécessairement tous 100 p. cent, certains chiffres ayant été arrondis.



Pour jouir de la vie en plein air,

FAUCHER vous propose

une grande variété d'articles de qualité bon marché à ses magasins de Laval et Boucherville.



Création 1977 SUN-LITE

LUXUEUX ENSEMBLE «HOLLY HILL» DE STYLE ESPAGNOL

- Meubles en séquoia de Californie. Tissu imprimé avec coloris mandarine dominant.
- A. FAUTEUIL CLUB, modèle 1653 Coussins garnis mousse, épaisseur 3 po au dossier et 4 po au siège. **\$79⁹⁹**
 - B. CANAPÉ, modèle 1673 Trois coussins garnis mousse au siège (épaisseur 4 po) et au dossier (épaisseur 3 po). **\$174⁹⁹**
 - C. TABLE RECTANGULAIRE, modèle 1612 **\$54⁹⁹**
 - D. LUXUEUSE CHAISE LONGUE, modèle 1693 Longueur 23 pi. Coussins garnis mousse, épaisseur 3 po au dossier et 4 po au siège. **\$159⁹⁹**
 - E. TÊTE-À-TÊTE, modèle 1683 Coussins garnis mousse aux sièges (épaisseur 4 po) et aux dossiers (épaisseur 3 po). **\$189⁹⁹**
 - F. PARASOL, modèle 720 Diamètre 7 1/2 pi. Mécanisme d'ouverture «Lift-Tilt». **\$74⁹⁹**
 - G. SUPPORT EN ALUMINIUM POUR PARASOL, modèle 440 **\$12⁹⁹**
 - H. LUXUEUSE BALANÇOIRE, modèle 488 **\$239⁹⁹**
 - I. TABLE RONDE, diamètre 44 po, modèle 1220 Ouverture au centre pour recevoir un parasol. **\$89⁹⁹**
 - J. NAPPE RONDE FRANÇAISE AVEC GUSSET, modèle 1344 Diamètre 44 po **\$13⁹⁹**
 - K. BANC INCURVÉ, modèle 1304 **\$34⁹⁹**
 - L. PARASOL STYLE PAGODE, modèle 850 Diamètre 8 1/2 pi. Mécanisme d'ouverture «Lift-Tilt». **\$153⁹⁹**
 - M. SUPPORT EN BETON POUR PARASOL, modèle 420 **\$13⁴⁹**

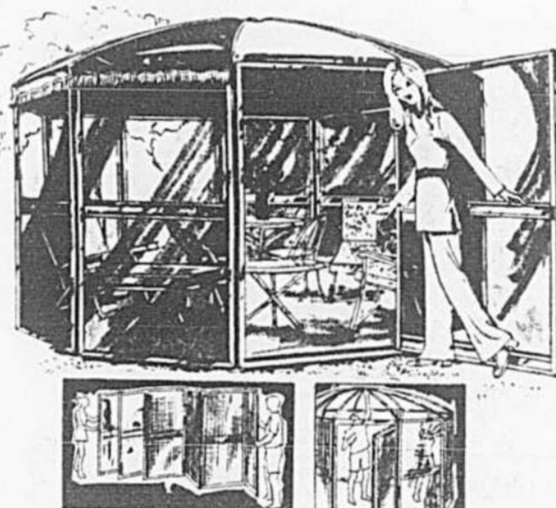
EGALEMENT PROPOSE A PRIX AVANTAGEUX: L'ENSEMBLE «TAHITI» DE SUN-LITE L'armature des sièges et la table ronde sont en métal. Le coloris dominant du tissu est vert.

MOBILIER DE JARDIN RUSTIQUE



- Modèle 4 Fauteuil à dossier incliné (non monté) **\$19⁹⁵**
- Modèle 21 Table de pique-nique **\$57⁹⁵**
- Modèle 6 Causeuse à dossier incliné **\$32⁹⁵**
- Modèle 9 Table à plateau rond **\$21⁹⁵**
- Modèle 4A Fauteuil à haut dossier **\$23⁹⁵**
- Modèle 5A Berceuse à haut dossier **\$32⁹⁵**
- Modèle 24 Balançoire **\$94⁹⁵**
- Modèle 13A Table ronde (dia. 30 po) **\$52⁹⁵**
- Modèle 20 Banc incurvé **\$10⁹⁵**

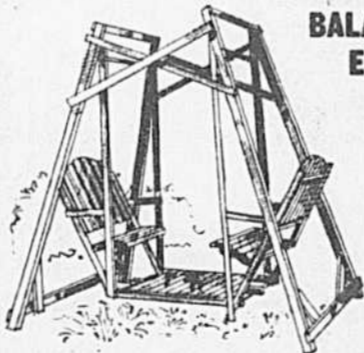
Tous ces meubles sont en bois massif et fabriqués selon la meilleure tradition québécoise.



PAVILLONS DÉMONTABLES GAZEBO

Préfabriqués à 90%, ils s'installent en 20 minutes. Ces pavillons constituent la façon la plus simple de transporter au dehors votre salle de séjour.

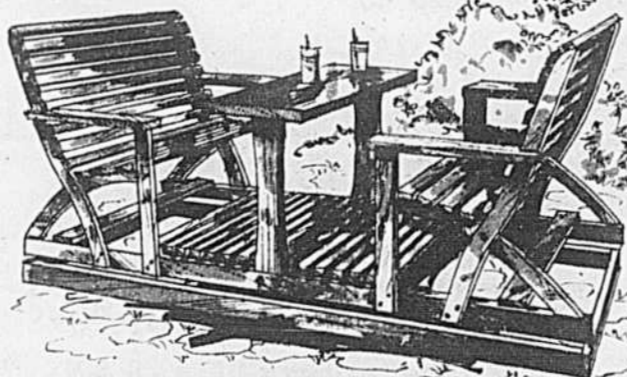
- Modèle 9109: Diamètre 10 pieds 3 pouces **249⁹⁵**
- Modèle 9311: Diamètre 12 pieds 2 pouces **329⁹⁵**
- Modèle 13 x 9 pi..... **329⁹⁵**
- Modèle 16 x 9 pi..... **399⁹⁵**



BALANÇOIRE DE JARDIN EN BOIS DUR VERNI

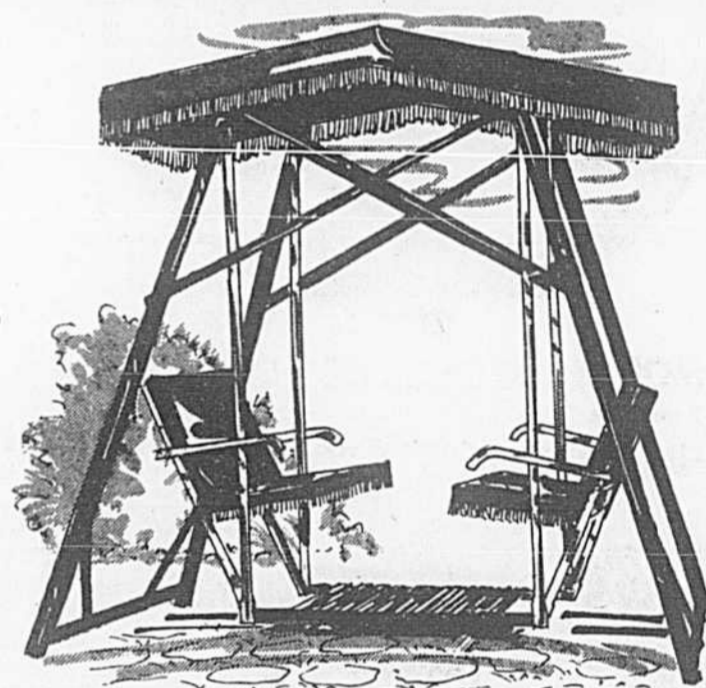
Bâti solide. Assemblage à vis et boulons, très facile à faire (suivant un plan fourni). Les sièges et la plateforme sont faits de lattes vissées.

BAS PRIX DE FAUCHER **\$69⁹⁵**



ENSEMBLE «VA-ET-VIENT» TOUT EN BOIS

Composé de deux causeuses en vis-à-vis avec petite table rectangulaire. Va-et-vient sur billes de métal d'une robustesse exceptionnelle. Plate-forme et sièges faits de lattes de bois d'une grande résistance. Table fixe. **\$194⁹⁵** BAS PRIX DE FAUCHER

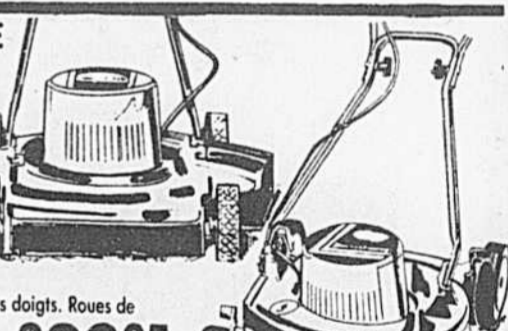


Balançoire de jardin à 2 places

Fabriquée en tube d'acier peint brun et orange, elle est surmontée d'un toit de toile unie brune avec bavolet à franges. Montage facile. Grande robustesse et bonne résistance à toutes les intempéries. **BALANÇOIRE \$124⁹⁵** TOIT **\$27⁹⁵**

TONDEUSE ÉLECTRIQUE SUNBEAM à une lame

Modèle de luxe RE75 — Moteur 10 amp. à une vitesse. Carter léger en tôle d'acier. Manche basculant en tube chromé. Hauteur de coupe réglable à 7 positions du bout des doigts. Roues de 6 po. Poids 37 lb. **\$69⁹⁵**



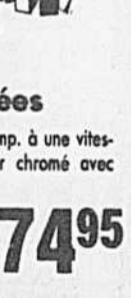
TONDEUSE ÉLECTRIQUE SUNBEAM à une lame

Modèle de luxe RE1700-2 — Moteur 10 amp. à une vitesse. Manche basculant en tube d'acier chromé avec poignée garnie vinyle. Hauteur de coupe réglable à 5 positions. Roues de 6 po. **\$99⁹⁵** PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER **\$69⁹⁵** SAC À HERBE **\$16⁹⁹**



TONDEUSE ÉLECTRIQUE SUNBEAM à 2 lames jumelées

Modèle RE189 — Moteur 10 amp. à une vitesse. Manche basculant en acier chromé avec poignée garnie vinyle. Hauteur de coupe réglable. **\$74⁹⁵** PRIX SPÉCIAL DE FAUCHER **\$69⁹⁵** SAC À HERBE **\$16⁹⁹**



BARBECUE HIBACHI

L'appareil idéal pour les grillades en plein air. **MODÈLE 2 GRILS \$5⁹⁹** **MODÈLE 1 GRIL \$3⁹⁹**

AUX 2 MAGASINS FAUCHER



1400, boul. MONTARVILLE BOUCHERVILLE À 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine. (Accès par la sortie 58 — direction boul. Montarville — de l'autoroute 20, la Transcanadienne) Tél.: 655-3630 ou 527-8001 Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226 48, boul. DES LAURENTIDES Quartier PONT-VIAU, Laval Tél.: 384-0590

Boîte de balles trouvée à son hôtel

Un incident marque l'arrivée du prince Charles à Calgary

CALGARY, Alberta (UPI, PC) C'est par une salve de 21 coups de canon que le prince Charles a été accueilli à Calgary hier, dans le cadre des célébrations du Stampede.

Souriant, mais visiblement fatigué à la suite d'un vol de huit heures depuis Londres, l'héritier de la Couronne britannique a serré la main des différents dignitaires venus l'accueillir à sa descente d'un appareil d'Air Canada.

Le ministre albertain Jack Horner représentait le premier ministre Trudeau. Le chef du gouvernement provincial, Peter Lougheed, ainsi que le lieutenant-gouverneur de la province, Ralph Steinhauer, étaient également sur les lieux.

Le prince a passé en revue le régiment de cavalerie Lord Strathcona, dont il est le colonel en chef, puis une fanfare militaire a joué le «God Save the Queen».

Une fois les cérémonies terminées, le prince Charles a été conduit au centre-ville à son hôtel.

Incident

Pendant le trajet, une boîte de balles .44 Magnum a été découverte dans une cabine téléphonique située dans le hall de l'hôtel. Des agents de la police de Calgary, et jeudi il signera un ble de fond en comble, sans découvrir rien d'autre. Une enquête est en cours à ce sujet. De plus, les mesures de sécurité entourant la visite du prince ont été renforcées. Selon un policier, les balles peuvent être tirées d'un pistolet ou d'une carabine. Il n'en manquait aucune dans la boîte, ce qui tend à rassurer les policiers.

Demain, le visiteur de marque se rendra dans des réserves indiennes de la province, à l'ouest de Calgary et jeudi, il signera un traité avec les chefs de la confédération des Pieds noirs, lors

d'une cérémonie commémorant la signature il y a 100 ans d'une entente par laquelle les Indiens cédaient 55.000 milles carrés de territoire à la Couronne en échange de certains droits et privilèges.

Lors de cette cérémonie, le prince sera proclamé chef indien de la tribu Kainai, un honneur accordé une première fois à son grand-oncle, feu le roi Edward VIII, en 1919, lorsqu'il était encore Prince de Galles.

Vendredi, le prince Charles et son frère le prince Andrew inaugureront le 58e Stampede annuel de Calgary. Le prince Andrew est actuellement en vacances en Colombie-Britannique et il doit traverser les Rocheuses en voiture pour arriver à Calgary demain. Le prince Charles sera à la tête du traditionnel défilé dans les rues de Calgary samedi, et fera montre de ses talents de cavalier pour l'occasion.



À son arrivée à Calgary, hier, le prince Charles a rencontré un chef de la tribu des Pieds noirs, Wilf McDougal, et sa femme. Les deux Indiens portaient le costume traditionnel.



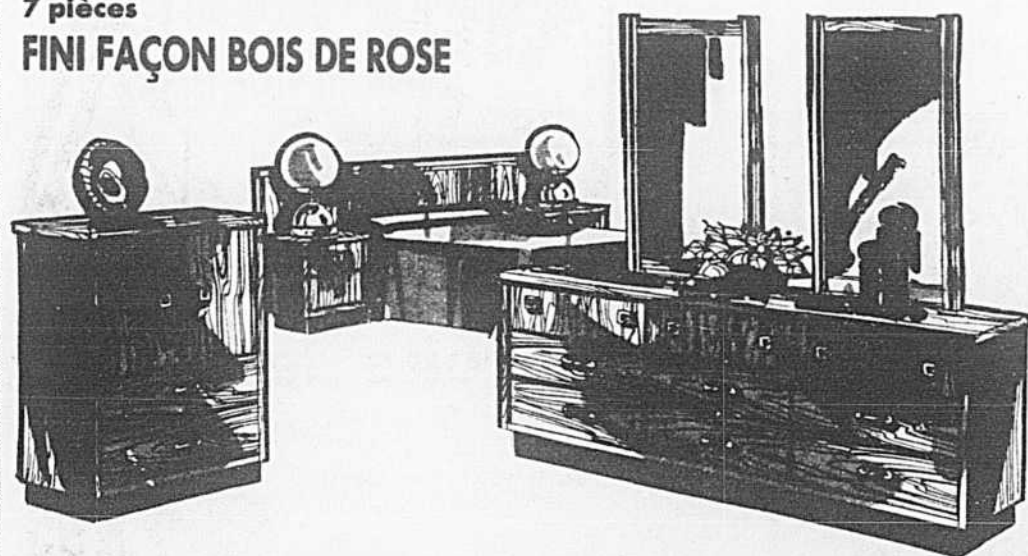
COMME IL LE FAIT CHAQUE ANNÉE DURANT LES VACANCES ESTIVALES,

FAUCHER

PROPOSE SPÉCIALEMENT AUX OUVRIERS DE LA CONSTRUCTION DES OCCASIONS EXTRAORDINAIREMENT AVANTAGEUSES.

Si vous ne l'avez pas encore fait, venez vite voir le choix considérable de meubles modernes variés de qualité qui vous sont proposés, à des bas prix imbattables, à la boutique de nos magasins Faucher plus de Laval et Boucherville.

MOBILIER DE CHAMBRE MODERNE
7 pièces
FINI FAÇON BOIS DE ROSE



Magnifique ensemble comprenant une commode (dimensions: 66 x 32 x 18 po.) pourvue de neuf tiroirs répartis sur trois rangs. Elle est surmontée de deux grandes glaces encadrées. La commode-armoire assortie mesure 32 x 44 x 18 po; elle est munie de deux portes dans la partie supérieure et de 2 tiroirs dans la partie inférieure. Tous les tiroirs sont assemblés à queue-d'aronde et glissent sur une coulisse centrale. La tête de lit assortie mesure 96 po de largeur. Les deux tables de chevet qui complètent l'ensemble sont munies de deux tiroirs. Toutes les poignées sont en métal chromé.

DOUBLE GARANTIE DE SATISFACTION: CELLE DU FABRICANT ET CELLE DE FAUCHER

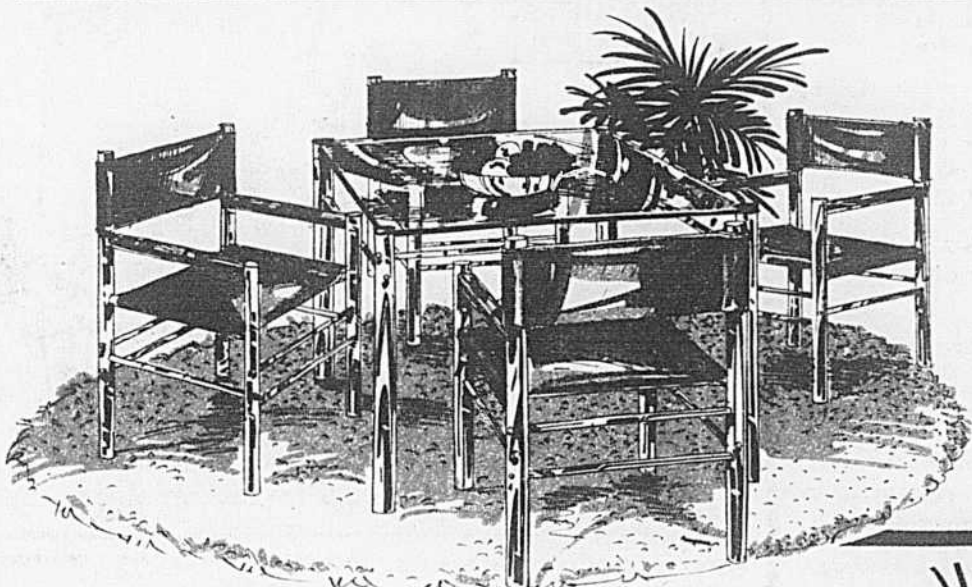
RABAIS SUPPLÉMENTAIRE DE 3% ACCORDÉ AUX CLIENTS QUI EMPORTENT LEURS ACHATS

BAS PRIX DE FAUCHER \$411⁹⁵
SI VOUS L'EMPORTEZ \$399⁹⁵

MOBILIER DE CUISINE MODERNE
5 pièces

Une table à plateau de verre incassable carré 30 x 30 po, plus 4 chaises. Les cinq pièces ont un piétement tube chromé muni de traverses. Siège et dossier des chaises sont en vinyle noir. Les accoudoirs sont en bois teint.

BAS PRIX DE FAUCHER \$205⁹⁵
SI VOUS L'EMPORTEZ \$199⁹⁵



MOBILIER DE CUISINE MODERNE 5 pièces

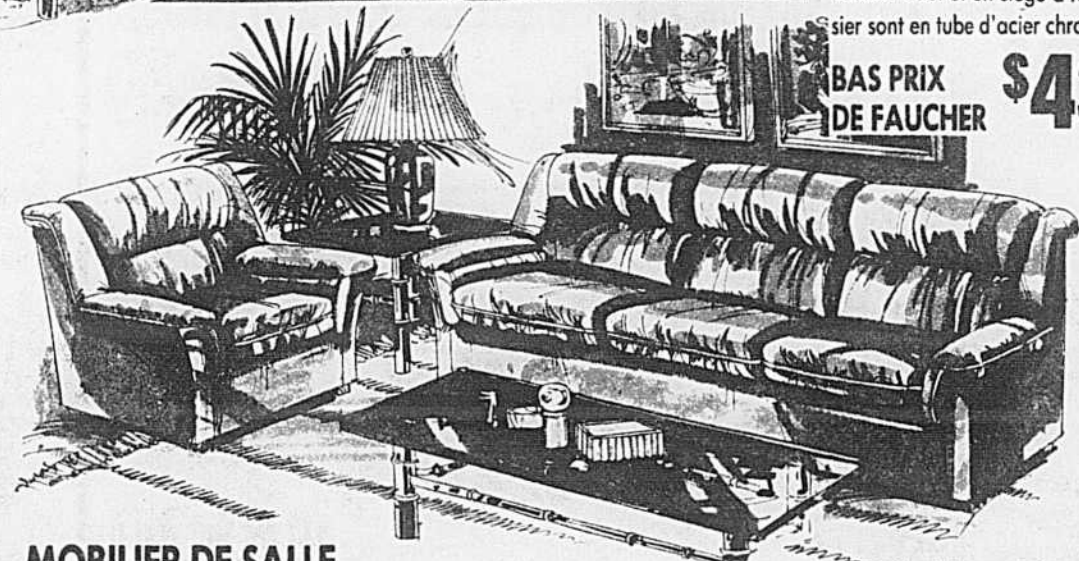
Une table à plateau ovale 36 x 48 po qui peut être agrandi à 60 po grâce à une rallonge escamotable, plus 4 chaises. Le plateau est recouvert Arborite blanc mat qui résiste aux causes courantes d'endommagement (brûlures, éraflures, etc.). Il est supporté par deux pieds d'acier chromé en forme de T. Les chaises ont un dossier haut et un siège à rembourrage confortable recouvert imitation cuir blanc. Piétement et contour du dossier sont en tube d'acier chromé. Ce superbe mobilier est une création toute récente.



BAS PRIX DE FAUCHER \$439⁹⁵
SI VOUS L'EMPORTEZ \$426⁹⁵

LIVRAISON DANS UN RAYON DE 100 MILLES, SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRES

SERVICE APRÈS-VENTE ASSURÉ PEU IMPORTE L'ENDROIT DE LIVRAISON



MOBILIER DE SALLE DE SÉJOUR MODERNE 2 pièces

Un grand canapé à 4 places et un fauteuil assorti. Dossier haut, siège à coussins amovibles garnis Dacron royal environ 6 1/2 po d'épaisseur sous enveloppe à glissière. Suspension à ressorts à rebord souple. Recouverts velours côtelé de qualité, cet ensemble est très beau et exceptionnellement confortable.

BAS PRIX DE FAUCHER \$499⁹⁵
SI VOUS L'EMPORTEZ \$484⁹⁵

Roi DES BAS PRIX

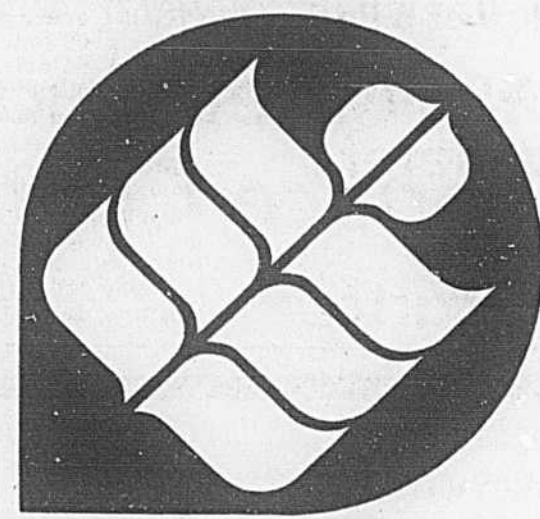
AUX 2 MAGASINS FAUCHER

- 1400, BOUL. MONTARVILLE, BOUCHERVILLE À 5 minutes du pont-tunnel Louis-Hippolyte-Lafontaine.
- (Accès par la sortie 58 (direction boul. Montarville) de l'autoroute 20, la Transcanadienne)
- Tél.: 655-3630 ou 527-8001
- Pour appel interurbain sans frais: 1-800-361-9226
- 48, BOUL. DES LAURENTIDES QUARTIER PONT-VIAU, LAVAL
- Tél.: 384-0590

C'EST GIGANTESQUE, IL FAUT LE VOIR!

Venez vite visiter notre magasin-entrepôt supergigant à Boucherville sur la Rive sud. Meubles, mobiliers et appareils électroménagers de toute sorte y sont exposés dans des aménagements appropriés et magnifiquement décorés, vous offrant une meilleure idée de ce que vous pourriez faire chez vous.

Chez provibec



on s'occupe de vous

• Prix en vigueur jusqu'au samedi 9 juillet 1977

• Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

VIANDE DE QUALITÉ

POULET A ROTIR

Cong. 5 à 7 lb
Canada Cat. "A"
Emp. sous vide

85¢
lb

SAUCISSE PORC ET BOEUF PROVIGO

79¢
lb

JAMBON GENRE DINER

Dans l'épaule
Provigo

\$1 79
lb

SAUCISSE FUMÉE SWIFT PREMIUM

Pqt 2 lb

\$1 65
ch.

JAMBON CUIT TRANCHE LA BELLE FERMIERE

Pqt 6 oz

\$1 09
ch.

COTES LEVEES DE PORC FRAIS

\$1 69
lb

GRILLADE A DEJEUNER SWIFT PREMIUM

Pqt 1 lb

\$1 09
ch.

PATE AU POULET LA BELLE FERMIERE

Pqt 8 oz

79¢
ch.

PATE CHINOIS LA BELLE FERMIERE

Pqt 2 lb

\$2 19
ch.

TOTAL COLA

Canettes Zip Top
Caisse 24/10 oz

\$2 99

COCKTAIL DE FRUITS PROVIGO

Californie de fantaisie

Bte 28 oz

65¢

POIS VERTS PROVIGO

Canada de choix
Grosseurs assorties
Btes 19 oz

3 / \$1 00

BRIQUETTES POUR B.B.Q. GOURMET KING

Sac lb

69¢

RELISH SUCRE PROVIGO

Pot 24 oz

69¢

JUS DE TOMATE BRIGHT'S

Canada de fantaisie

Bte 19 oz

29¢

EAU DE JAVEL CONCENTREE LAVO

Cont. 128 oz

79¢

KETCHUP AUX TOMATES PROVIGO

Bout. 20 oz

69¢

CRISTAUX à saveur d'ORANGE SWING

Bte 624 g

\$1 29

NOURRITURE POUR CHIENS Dr BALLARD

Variétés assorties
Bte 15 oz

4 / \$1 00

DETERSIF A LESSIVE BOLD

Bte 5 lb

\$2 29

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS

TOMATES MURES - FERMES

Imp. de Caroline
Canada no 1
Gr 6/7

3 / 99¢
lb

CANTALOUPE SUCRE

Imp. des E. U.
Canada no 1
Gr 45

ch **39¢**

PECHES JUTEUSES

Imp. des E. U.
Canada no 1

2 lb / 79¢

CHOU VERT Nouvelle récolte culture du Québec CANADA NO 1

17¢
lb

RADIS Culture du Québec

Cel 6 oz **2 / 29¢**

PATATES ENTIERES PROVIGO

Canada de choix
Bte 19 oz

39¢

CHAISE EN ALUMINIUM ET CANEVAS POUR ADULTES

Chacune **\$5 49**

SAUMON ROSE PROVIGO

Bte ½ lb

92¢

GOBELETS DE FOAM FIBRACAN

Pqt 50/7 oz **75¢**

CORNICHONS MELANGES SUCRES PROVIGO

Pot 24 oz

89¢

LAMPES INSECTIFUGES "BUG A WAY" Westinghouse

Pqt 2/100 watts **\$1 29**

BOISSON AU CHOCOLAT INSTANTANEE PROVIGO

Bte 1 lb

89¢

ALIMENTS SURGELES

NETTOYEUR A VITRES PROVIGO

Bout. 24 oz

49¢

JUS D'ORANGE SURGELE 100% PUR CONCENTRE PROVIGO

Bte 12½ oz **59¢**

PECHES DEMIES ou tranchées PROVIGO

Canada de choix
Bte 14 oz

47¢

PIZZA DE LUXE SURGELEE McCain (3 x 5)

Bte 15 oz **\$1 59**

PRODUITS SAISONNIERS

ALLUME-FEU POUR B.B.Q. Esso

Cont. 32 oz

69¢

COMBUSTIBLE POUR CAMPING Esso Iscol

Bte 40 oz

\$1 12

INSECTICIDE POUR MAISON ET JARDIN RAID

Aérosol 346 g

\$2 09

FRIANDISES

BISCUITS SODA "PREMIUM PLUS" Christie sachets

Bte 200 g **55¢**

BISCUITS "OREO" Christie

Sac 450 g **\$1 09**

GATEAUX ASSORTIS Stuart

Bte fam. 8's **79¢**

KIK COLA territoires desservis par Montréal seulement.

Bout. 30 oz **4 / \$1**
+ dépôt

ACHETEZ NOS PRODUITS DE QUALITÉ
PROVIGO
"ON Y PREND GOÛT"

il ya sûrement un marché Provibec près de chez vous

Pour loger le Délégué du Québec à Paris

Le projet d'acheter un hôtel est écarté

La rumeur selon laquelle le gouvernement du Québec s'appropriait à acheter un hôtel particulier pour loger son Délégué général à Paris ne tient plus. Des pourparlers ont effectivement eu lieu pour l'acquisition, au coût approximatif d'un million de dollars, de l'hôtel de Noailles, situé Place des États-Unis, mais n'ont pas eu de lendemain. Le gouvernement a plutôt décidé de loger le nouveau Délégué général, M. Jean Deschamps, dans un appartement

situé sur l'avenue Foch, à quelque 160 mètres de la Délégation générale, située elle sur la rue Pergolèse.

M. Deschamps ne pouvait pas, dit-on, prendre l'appartement laissé libre par l'ancien délégué, M. François Cloutier, parce qu'il était trop petit, M. Deschamps devant loger plusieurs de ses huit enfants, alors que M. Cloutier, dont l'appartement coûtait \$35.000 par année, n'avait que deux enfants.

Les \$700 millions réclamés du fédéral

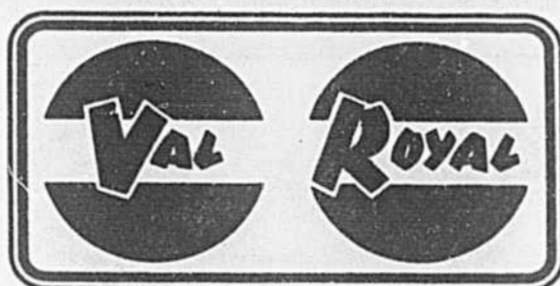
Appui unanime à Bédard

QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale appuie unanimement le ministre québécois de la Justice, M. Marc-André Bédard, qui tente de récupérer une somme de \$700 millions d'Ottawa pour payer les frais de police. Une motion d'appui au ministre, présentée mardi par le député de Lotbinière, M. Rodrigue Biron, a été unanimement votée en Chambre. La motion invite le fédéral à «reconsidérer sa décision en matière du coût des services de police et appuie la réclamation spécifique du ministre

québécois», compte tenu que la demande est basée sur des pouvoirs dévolus au Québec en vertu de la Constitution de 1867 et exercés en toute légitimité. Le conflit entre Québec et Ottawa est né de ce que le fédéral assure, par le biais de la Gendarmerie royale du Canada, les services de police dans huit des dix provinces du Canada. Seuls, le Québec et l'Ontario ont leur propre agence provinciale de police et réclament donc du fédéral la somme annuelle de \$350 millions qu'Ottawa économise.

- Boucherville: 100, rue Demuy
- Brossard: 6200, boulevard Taschereau
- Cartierville: 12200, boulevard Laurentien
- Montréal: 7240, rue Waverly
- Montréal-Nord: 11401, boulevard Pie-IX
- Pointe-Claire: 176, rue Cartier
- Verdun: 667, avenue Galt

353-8760



du bois et des BRICOLES

- Beloeil 467-3358
155, Sir Wilfrid Laurier
- Drummondville 477-2911
314, rue Saint-Jean
- Granby 378-4625
11, rue Évangéline
- Tracy 743-3321
Parc Industriel Forest
- Saint-Hyacinthe 774-6454
2520, rue Dessaulles
- Waterloo 539-2660
6064, rue Foster

Nos heures d'ouverture:

Du lundi au mercredi de 8h30 à 17h30
Les jeudis et les vendredis de 8h30 à 21h
Les samedis de 8h30 à 17h

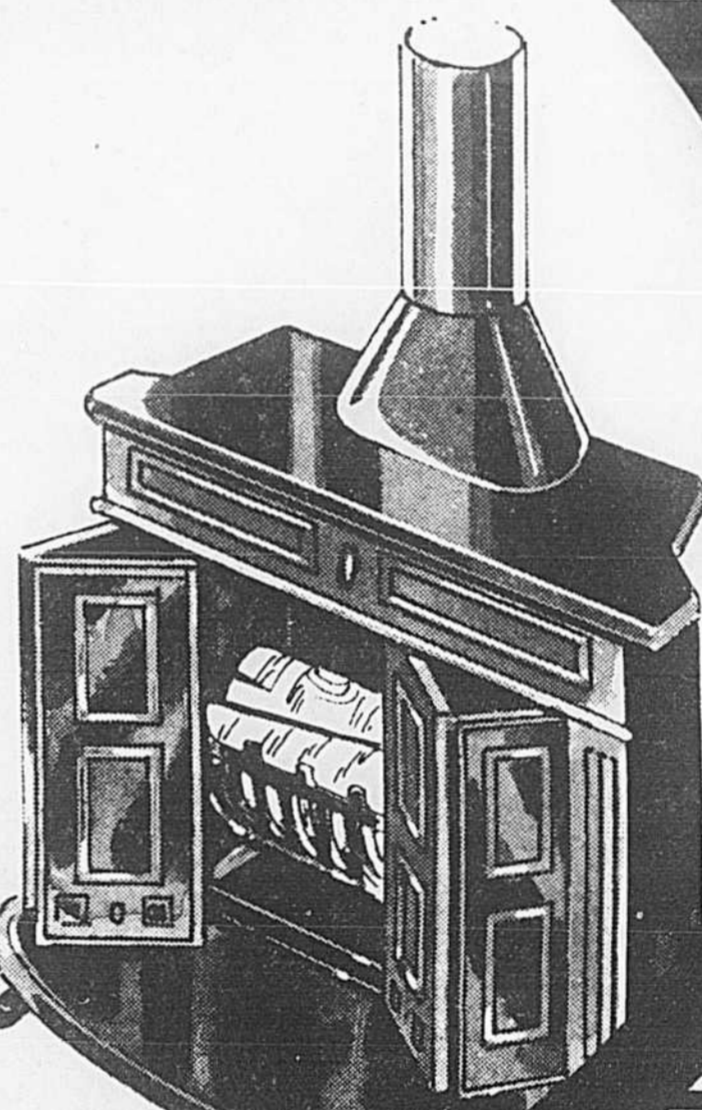
FOYER EN FONTE

“FRANKLIN UNI”

- Ouverture: 26”
- Adaptateur pour tuyau
- Panier à bois et à charbon

\$139⁰⁰

l'ensemble



Prix “payer — emporter”

Un service de livraison est disponible moyennant un léger supplément.

Solde du 6 au 12 juillet 1977

(Inclusivement)

Val Royal

ISOLATION SOUFFLÉE
277-2101

- EXPERIENCE: 35 ANS
- ESTIMATION: GRATUITE
- TERMES BUDGETAIRES FACILES

CARREAUX 12” x 12”

(Economique pour le plafond)
Couleur: blanc (avec des motifs)
Modèle: Crystal

\$0.22 le carreau

PANNEAUX PRÉFINIS DE 4' x 8'

(Choix de placages)

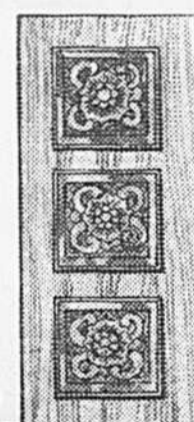
15% de rabais sur le choix disponible en magasin

PORTES DE FAÇADE

(EN LAUAN)

6' 10" de haut x 2' 10" de large x 1 3/4" d'épais
• Choix de modèles
• Motifs sculptés (Légères imperfections)
Prix régulier: \$99.00

Prix de liquidation: **\$59⁹⁵** la porte



PORTES À PERSIENNES

(Bois d'acajou)
En section de 2 portes (Pliantes)

Dimensions: La section

32" x 79" **\$24⁹⁵**

36" x 79" **\$26⁹⁵**

GRANDE LIQUIDATION

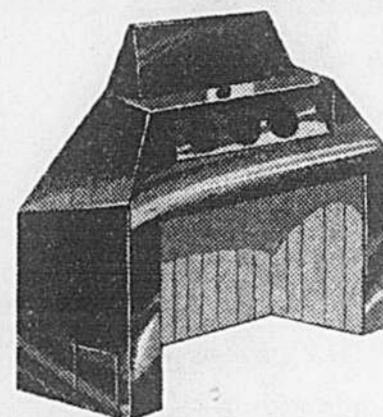
La quantité des articles en magasin est limitée

FORME À FOYER

(En acier noir)

- Dimension: 34" de large
 - Modèle: "34E - 11"
- Idéal pour construire votre foyer!
(Fonctionnement sûr)

\$169⁰⁰



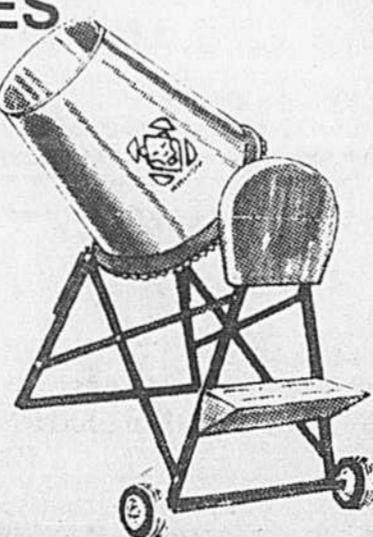
BÉTONNIÈRES

Modèles: La bétonnière

"11 XW" **\$169⁰⁰**
(Sans moteur)

"11 XWE" **\$219⁰⁰**
(Avec moteur)

- Caractéristiques:
- Portative, sur roues
 - Plate-forme de montage; pour moteur
 - Poignées; escamotables
 - Capacité: 3 pi³

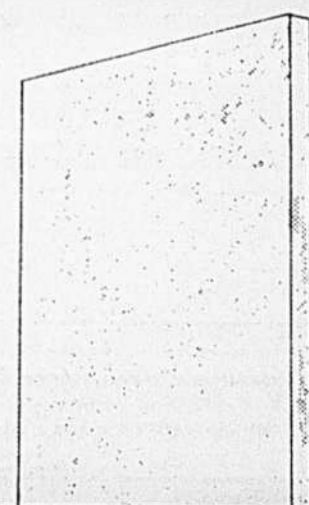


ISOLANT BLANC

4' x 8' x 1"

(Panneaux de polystyrène blanc; rigide)

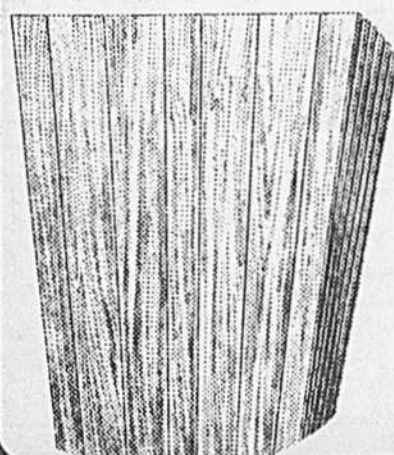
\$2⁴⁹ le panneau



PANNEAUX PRÉFINIS DE 4' x 8'

Laun "NF - 2"

\$3⁹⁹ le panneau



les jours **miracle** CONTINUENT

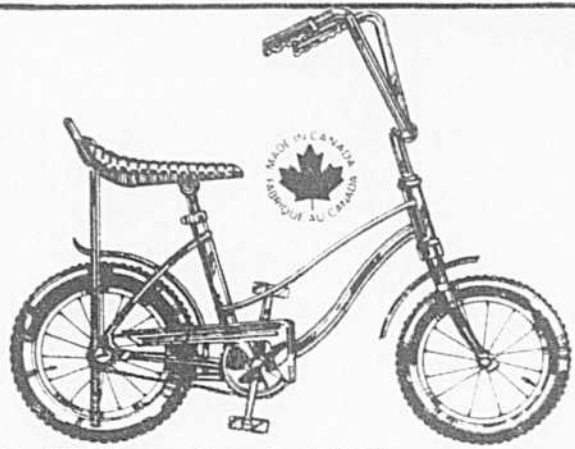
Bicyclette garantie

Cette bicyclette est garantie à raison des défauts cachés des matériaux et de la fabrication pour une période d'une année à compter de la date d'achat indiquée dans l'espace ci-dessous. Durant cette période d'une année, nous réparerons ou remplacerons, à notre choix, sans frais toute(s) pièce ou pièces trouvée(s) défectueuse(s). Cette garantie exclut tout dommage résultant d'accident(s) d'usage anormal ou incorrect, d'abus, de négligence ou de réparations effectuées par des tiers. Cette garantie constitue notre unique garantie et remplace toute(s) autre(s) garantie(s), obligation(s) et responsabilité(s).

MIRACLE MART

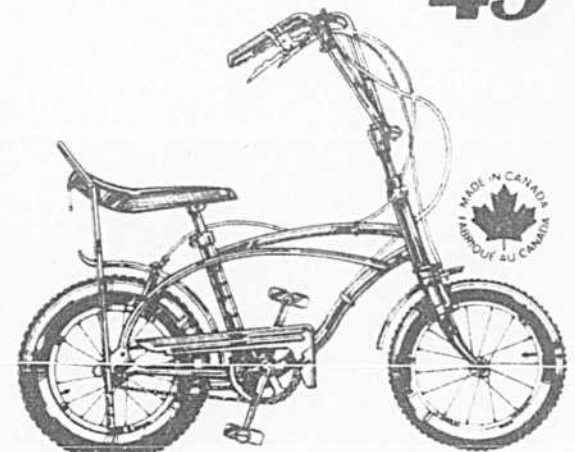
A noter: Pour vous prévaloir de cette garantie, prière de retourner la bicyclette à un magasin Miracle Mart et présenter ce certificat.

MIRACLE MART



Vélo "Whisper Coaster" 20"
Un vélo pour garçons ou filles, fait au Canada. Avec guidon surélevé et frein par rétro-pédalage. Une belle aubaine!

49⁹⁹ ch.

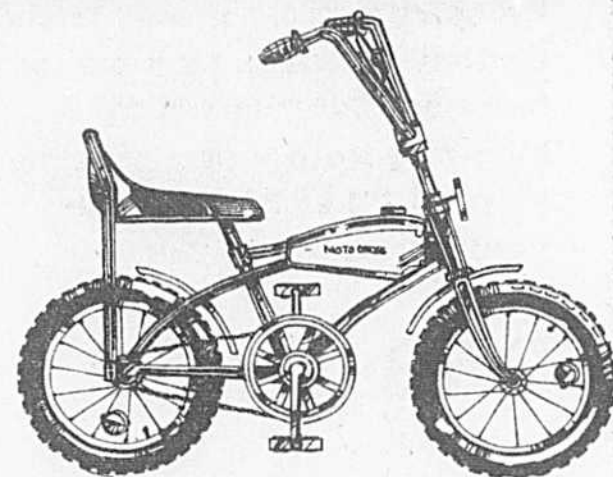


3 vitesses "Hiriser" Mira Mart
Levier de changement de vitesses. Guidon surélevé. Fait au Canada. Pour garçons ou filles. Peinture de finition électrostatique.

59⁹⁹ ch.



Rabais de 4.00
Porte-bébé
Ord. 16.99
Notre prix de vente
11⁹⁹ ch.

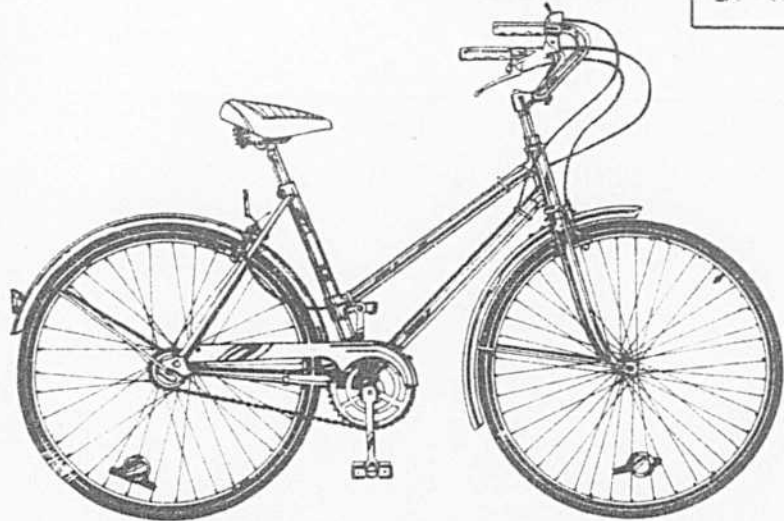


Vélo motocross "Economic" 20"
Muni d'une fourche 20" à lame simple, selle motocross, garde-boue en plastique, et béquille à l'arrière.

59⁹⁹ ch.

10 vitesses TARGA de C.C.M. pour hommes
Cadre de 21" ou 23". Changement de vitesse type de course. Freins à tirage central avec leviers de sûreté.

99⁹⁹ ch.



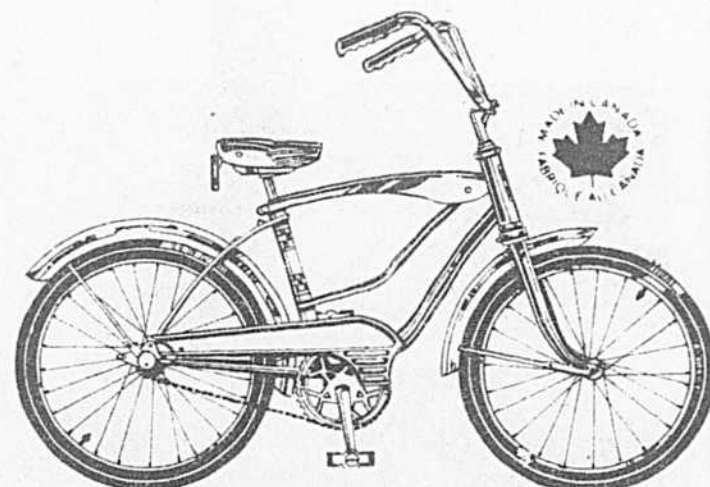
3 vitesses "Rendez-vous" 26" pour dames
Une selle tourisme confortable et petit garde-boue à l'avant et à l'arrière. Béquille au centre.

69⁹⁹ ch.



"Avant Garde" 5 vitesses pour garçons ou filles
Muni du dérailleur Shimano avec levier de changement de vitesses, freins à tirage central, et béquille au centre. Rouge ou orange.

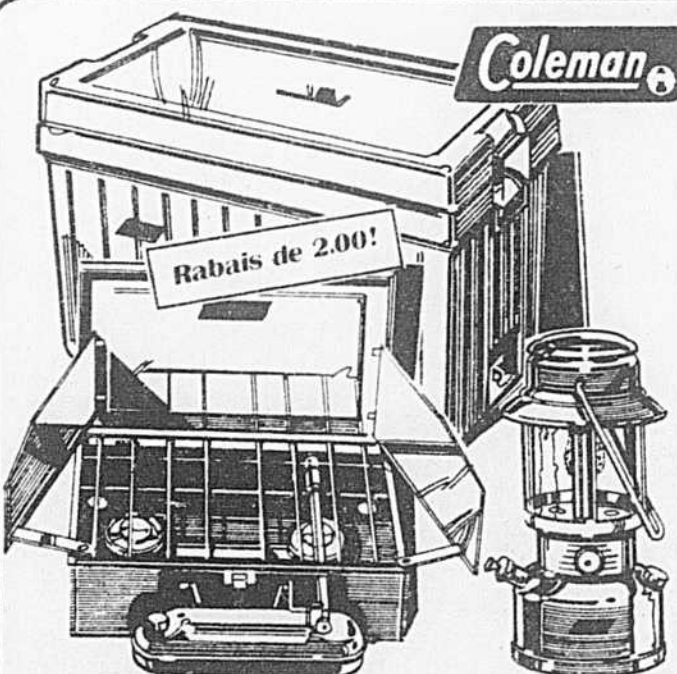
69⁹⁹ ch.



Vélo transformable 20"
Un vélo pratique pour garçon ou fille! Se transforme en déplaçant la barre transversale. Fait au Canada.

49⁹⁹ ch.

(Tous les modèles ne sont pas disponibles dans tous les magasins)



Glacière Durabond. 42 pintes avec isolation en uréthane. Largeur: 13-3/4"; longueur: 25-3/4"; hauteur: 15-1/16". Ord. 27.99

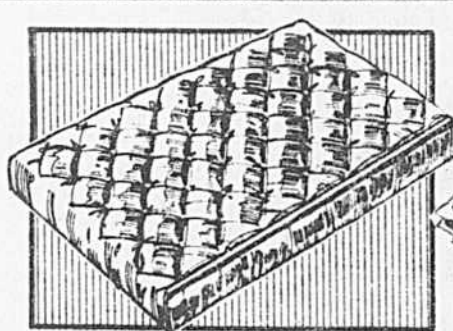
Notre prix de vente **25⁹⁹** ch.

Réchaud à 2 brûleurs. S'allume instantanément. Pouvant contenir 2 chopines de combustible Coleman. Ord. 27.99.

Notre prix de vente **25⁹⁹** ch.

Lanterne "Sport Lite". Une lanterne au gaz sûre et fiable. Réservoir recouvert d'émail cuit, contenant 22 on.

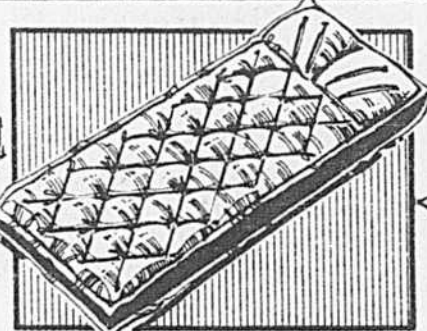
Notre prix de vente **24⁹⁹** ch.



Matelas pneumatique "Safari". Un matelas double. Conçu pour s'adapter aux tentes-roulottes. Fini caoutchouté. 48" x 78" x 4". Ord. 29.99

Notre prix de vente **24⁹⁹** ch.

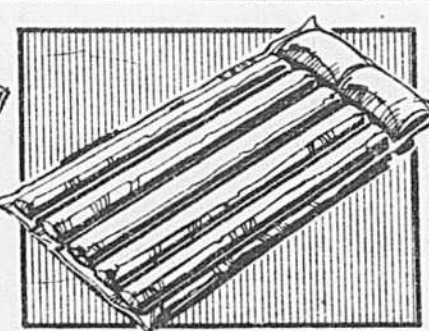
Rabais de 5.00!



Matelas pneumatique "Beachcomber". Un matelas d'une épaisseur de 4". Motif en pointe de diamant. 38" x 80" x 4". Ord. 16.99

Notre prix de vente **14⁹⁹** ch.

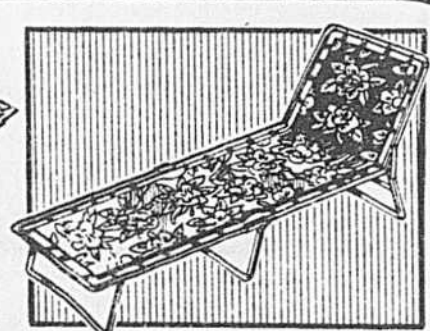
Rabais de 2.00!



Matelas pneumatique "Olympic". Un confortable matelas à 5 tubes avec oreiller. Bleu clair, rouge. 28.5" x 72". Ord. 8.99

Notre prix de vente **7⁹⁹** ch.

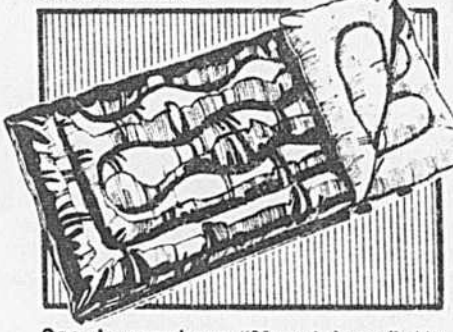
Rabais de 1.00!



Lit de camp "Tyrolian". Positions multiples pour s'asseoir ou se coucher. Dessus à imprimés assortis. 25" x 75". Ord. 17.99

Notre prix de vente **15⁹⁹** ch.

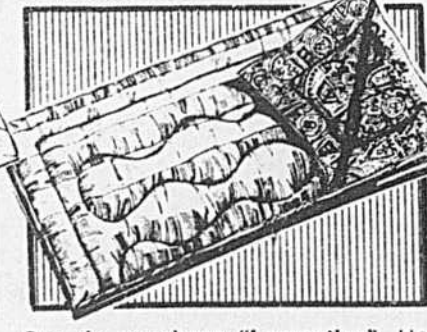
Rabais de 2.00!



Sac de couchage "Mountaineer". Un sac 100% polyester. Doublure 100% coton et bourre de 4 lb. Ord. 12.99

Notre prix de vente **10⁹⁹** ch.

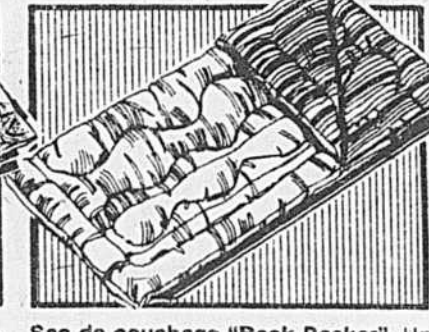
Rabais de 2.00!



Sac de couchage "Laurentian". Un sac en nylon avec doublure en coton et bourre 3 lbs. en polyester Dacron. Ord. 24.99

Notre prix de vente **21⁹⁹** ch.

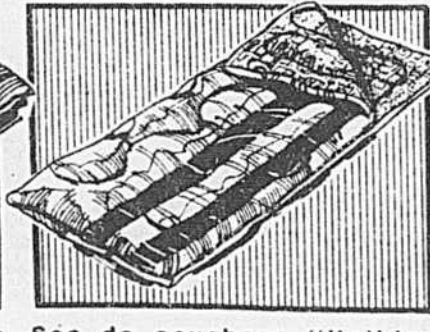
Rabais de 3.00!



Sac de couchage "Back Packer". Un sac pratique de 2 lbs. en polyester, avec poignée. Dessus assortis en daim. 28" x 78". Ord. 15.99

Notre prix de vente **13⁹⁹** ch.

Rabais de 2.00!



Sac de couchage "Holiday Vacances". Un sac 100% nylon avec doublure 100% coton et bourre 2 1/2 lb. en polyester. Ord. 16.99

Notre prix de vente **17⁹⁹** ch.

Rabais de 2.00!

Prix de vente et prix d'achat spécial en vigueur du mercredi 6 juillet au samedi 16 juillet, ou jusqu'à épuisement des quantités.

nous achetons avec autant de soin que vous

Egalement en vente au **BEAUCOUP** Carrefour Laval

CHARGEX

master charge

● Place Longueuil
● Place LaSalle
● Les Galeries Lachine

● Plaza Côte-des-Neiges
● Plaza Greenfield Park
● Jean Talon et Pie IX

● Mail Cavendish, Côte St-Luc
● Chateauguay, 180 boul. d'Anjou
● Pont Viau (Centre commercial)

● Place Versailles à 2 minutes du métro Radisson
● Mail West Island, Transcanadienne, Sortie 35
● Chomedey (Centre commercial St-Martin)

● Plaza Alexis Nihon, par métro (terminus Atwater)

Achetez vos billets pour les matchs des Expos au comptoir TRS des magasins Miracle Mart.

OUVERT ● Lundi à mercredi 9h à 18h ● Jeudi et vendredi 9h à 21h ● Samedi 9h à 17h

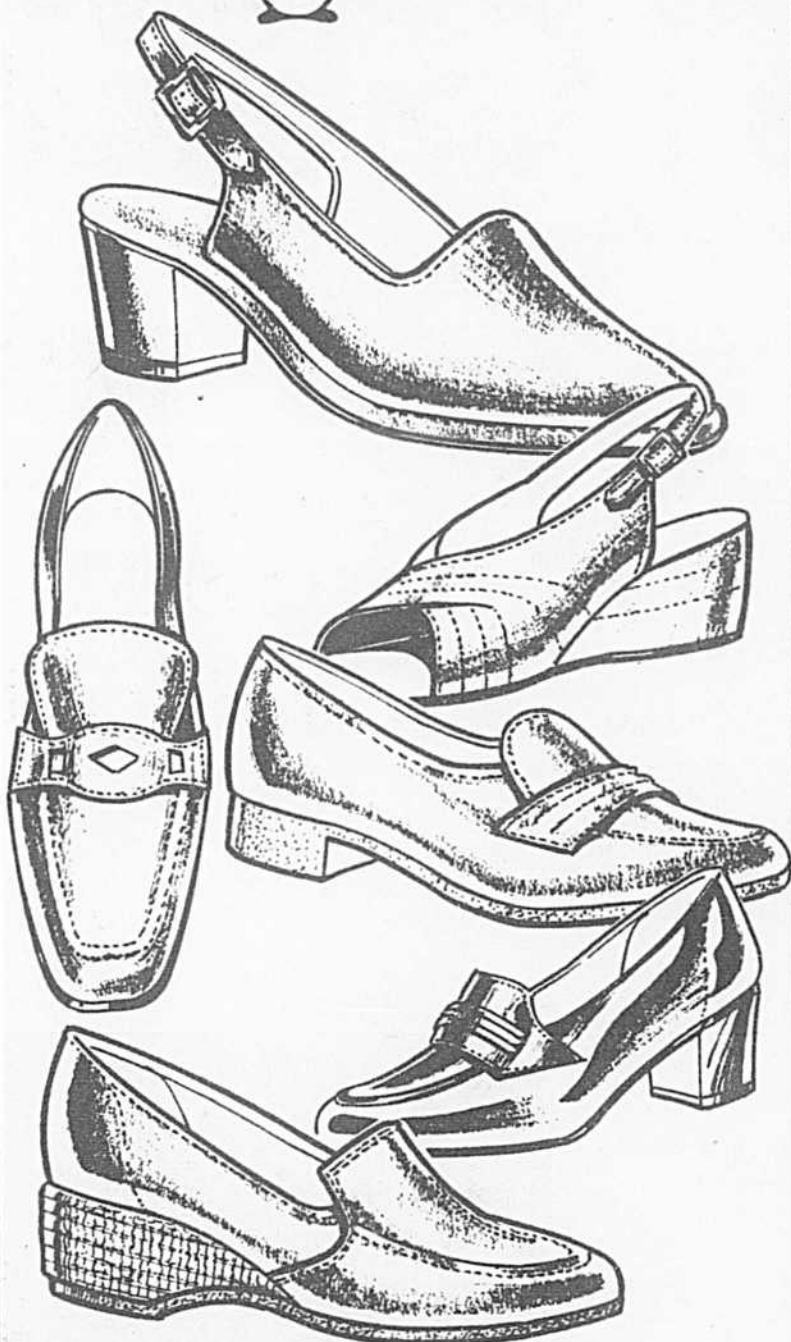
Jours miracle

Beau choix de vêtements pour lui et elle... et un été tout confort!

CONTINUENT

MIRACLE MART

Tender Tootsies'



Épargnez jusqu'à 49%

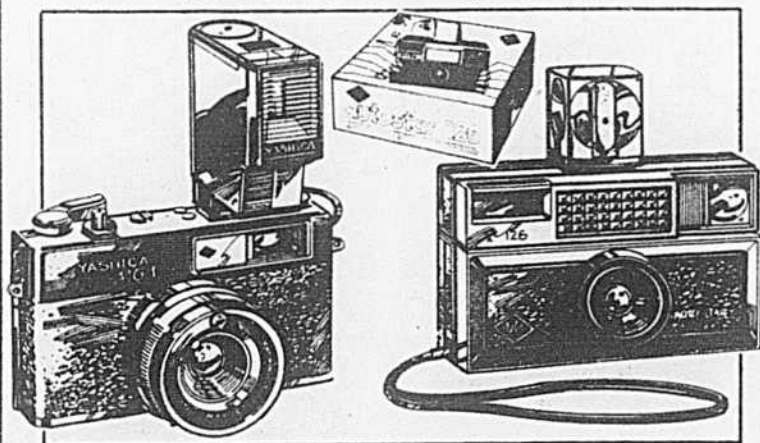
De belles chaussures de détente pour la marche ou vos sorties!

Une occasion à ne pas manquer! Des fins de séries de modèles "Tender Tootsies" avec empeigne en uréthane ou en suède. Semelle intérieure entièrement coussinée. Des chaussures reconnues pour leur confort! Couleurs et grandeurs assorties dans le lot.

Notre prix ord. 9.00 à 13.00

666 paire

(Non vendues au Beaucoup de Laval)



Appareil photo Yashica MG 1 avec flash
Appareil 35 mm avec lentille F2.8. Muni de l'exposition automatique avec indicateur de sur ou sous exposition. Flash électronique Yashica fourni.

89.97 avec étui et flash

Nécessaire Alfa Auto Star 126
Un appareil de format pratique utilisant les cartouches de film 126 et les magicubes de type X. Fourni avec film, étui, et dragonne.

9.97 ch.

Prix en vigueur du mercredi 6 juillet au samedi 16 juillet pour shorts, pantalons et appareils photo. ou jusqu'à épuisement des quantités.



Chemises sport ou habillées pour l'homme à la page

Un très beau choix de chemises sport ou habillées, à manches courtes et à manches longues. Tissus variés.

Jusqu'à 40% de rabais!

Notre prix ord. 7.99 à 20.00

6.00 à 14.00 ch.

Les tailles et modèles de chemises et Tee-shirts ne sont pas tous vendus dans tous les magasins.

Jusqu'à 38% de rabais!



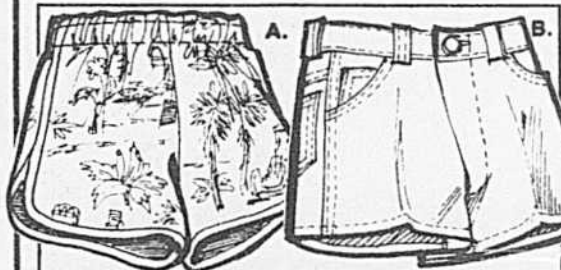
Tee-shirts à manches courtes et pantalon pour hommes

Le confort estival pour l'homme actif! Tout un éventail de tee-shirts en tissus, couleurs et grandeurs variés. Et pour assortir, un pratique pantalon de détente en polyester/coton lavable, avec jambes évasées. Bleu, havane, vert, marine brun. Tailles 32-42.

Tee-shirts Ord. 7.99 à 15.99 ch. **5.00 à 12.00**

Pantalon Notre prix ord. 8.99 **6.99** ch.

Rabais de 2.00!



Shorts "western" et costumes de bain pour homme

A. Des shorts 100% coton à 5 poches, confectionnés au Canada. Teintes de bleu, beige, marine, ou brun. 28-38.
B. Également, 2 modèles de costumes de bain à taille boxeur pour la baignade ou le jeu. Couleurs assorties. P.M.G.

Notre prix ord. jusqu'à 6.99 **4.99** ch.

Jusqu'à 2.00 de rabais!



Robes de détente pour un été en beauté

Un bel assortiment de robes de détente et robes de chambre. Des modèles pour toutes les occasions offerts en tailles, couleurs et tissus assortis. Les modèles illustrés ne sont pas disponibles dans tous les magasins.

6.00 à 20.00 ch.



Tee-shirt en tricot de coton pour dames

Offrez-vous ce joli tee-shirt à manches longues pour les fraîches journées d'été ou la soirée! En tricot "interlock" de coton avec encolure bateau et pattes aux côtés. Choix de couleurs. P.M.G.

3.99 ch.

nous achetons avec autant de soin que vous

Egalement en vente au **BEAUCOUP** Carrefour Laval



• Place Longueuil
• Place LaSalle
• Les Galeries Lachine

• Plaza Côte-des-Neiges
• Plaza Greenfield Park
• Jean Talon et Pie IX

• Mail Cavendish, Côte St-Luc
• Chateaugay, 180 boul. d'Anjou
• Pont Viau (Centre commercial)

• Place Versailles à 2 minutes du métro Radisson
• Mail West Island, Transcanadienne, Sortie 35
• Chomedey (Centre commercial St-Martin)

• Plaza Alexis Nihon par métro (terminus Atwater)



Achetez vos billets pour les matchs des Expos au comptoir TRS des magasins Miracle Mart.

OUVERT • Lundi à mercredi 9h à 18h • Jeudi et vendredi 9h à 21h • Samedi 9h à 17h

Goyer dépose une lettre aux Communes

La GRC a conseillé à Goyer de ne pas s'occuper de l'APLQ

OTTAWA (PC) — L'ex-solliciteur général Jean-Pierre Goyer a déposé aux Communes, hier, une lettre de la Gendarmerie royale qui lui conseillait, en octobre 1972, de ne pas répondre aux accusations de l'Agence de presse libre du Québec.

L'Agence de presse libre du Québec avait envoyé une lettre à M. Goyer, également signée par le Mouvement pour la défense des 23 prisonniers politiques et la Coopérative des déménagements du 1er mai, pour accuser la police d'un vol aux bureaux de la rue Saint-Hubert, à Montréal.

M. J. P. Cameron, adjoint de M. Goyer,

avait alors écrit au commissaire W. L. Higgitt, de la GRC, pour lui demander s'il fallait répondre. C'est le commissaire adjoint L.-R. Parent qui avait alors

conseillé de ne pas tenir compte des accusations. Au commissaire Higgitt et au directeur John Starnes, M. Goyer s'était enquis, plus tard, pourquoi ils ne voulaient

pas répondre. Ils avaient répondu que la police de Montréal enquêtait sur cette affaire. Ce n'est qu'en mars 1976 qu'on a reparlé de cette question.

Au cours d'un procès, l'agent Robert Samson, de la GRC, a révélé qu'il avait participé au vol de documents à l'Agence de presse libre du Québec. Trois policiers de la

GRC, de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal furent accusés d'avoir ordonné cette perquisition sans mandat et ils avouèrent leur culpabilité.

Mais le juge leur accorda le pardon absolu, disant que leurs motifs allaient dans le sens de l'intérêt du public. A Ottawa, l'Opposition réclame depuis ce temps

une enquête publique sur toute cette affaire. A Québec, le gouvernement péquiste a déjà décrété une telle enquête.

L'édifice Guy-Favreau amputé de 4 étages?

par Jean-Pierre BONHOMME

Des porte-parole du gouvernement fédéral ont évoqué la possibilité, hier, que le Conseil des ministres décide, à son ultime réunion du 21 du mois courant, de ne réaliser qu'une partie de son projet de construction de l'édifice fédéral Guy-Favreau.

Cette décision, soutient-on, pourrait être prise à cause d'une trop forte disponibilité d'espace de bureaux dans la région de Montréal. L'édifice Guy-Favreau, pour la réalisation duquel le gouvernement fédéral a nettoyé 280.000 pieds carrés de terrain, devant le complexe Desjardins, serait ainsi amputé de trois ou quatre de ses étages. Dans une première étape, seuls les services offerts au public, telle l'information, seraient réalisés, ce qui ne donnerait à l'ensemble qu'une perspective horizontale réduite à quatre ou cinq étages.

Dans sa conception initiale, le complexe Guy-Favreau devait réunir 11.000 fonctionnaires fédéraux sous un même toit. Certains observateurs estiment que la construction d'un tel édifice comportant 1.300.000 pieds de superficie créerait un problème d'offre.

Par ailleurs, les mêmes porte-parole, ainsi que ceux du ministre des Travaux publics, M. Judd Buchanan, donnent l'assurance que la décision, à cet égard, sera connue dans un mois au plus tard. On sait, d'autre part, que le gouvernement du Québec attend de connaître les intentions du gouvernement fédéral relativement au complexe Guy-Favreau, avant de décider quoi que ce soit au sujet de son projet d'implantation, à Montréal, d'un Centre des congrès.

Abattu par la police

Un propriétaire mont-réalais qui venait chercher un loyer en retard avec son fusil de calibre 30-30 a été abattu par la police lundi soir après qu'il eut pointé son arme vers les représentants de l'ordre.

Un porte-parole de la police a indiqué que Michel Larocque, 49 ans, a été touché au poumon, à l'aîne et à la cuisse par les balles de la police, derrière un immeuble du centre-ville. Il est mort à l'hôpital des suites de ses blessures.

La police avait été appelée pour empêcher une bagarre et a ouvert le feu quand Larocque, s'enfuyant par la porte arrière du bâtiment après avoir refusé de se rendre, a braqué son arme sur un policier, selon le porte-parole.

LE CASTOR bricoleur

Pour vos projets de bricolage et de rénovation



BEAVER
peinture d'extérieur

Gallon (4.55 litres)



BEAVER
peinture d'intérieur
LATEX SEMI-LUSTRÉ

Gallon (4.55 litres)



RESILACRETE
POUR PLANCHER



BEAVER
Finis pour bois
Vernis d'extérieur



G) Pinceaux en nylon



RESILACRETE
Pour mur



Decorative Stucco
Stuc Décoratif



H) Brosse en métal



GOLDFY
E) Laque orange



L) Escabeau 5'



BEAVER
Décapant pour peinture et vernis



GOLDFY
C) Térébenthine



M) Echelle à rallonge



Poly Filla
Ruban à masquer



A) Résilacrete



D) Résilacrete mural



K) Néc. de rouleau



B) Vernis à mûre



GARNET
Papier à sabler



Q) Plastique protecteur



LEPAGE'S
S) Nettoyeur Dic-A-Doo



T) Papier à sabler

LE CASTOR BRICOLEUR
a tout ce qu'il vous faut pour le faire vous-même.

- | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|--|--|--|---|---|--|---|--|---|--|---|---|--|--|---|---|
| <p>A) Résilacrete
Pour planchers en béton à circulation moyenne. Couleurs variées.</p> <p>1349 Notre prix rég. 14.69 Gal.</p> | <p>B) Vernis à mûre
Un vernis de haute qualité très résistant à l'eau, pour l'extérieur.</p> <p>1599 notre prix rég. 17.99 gal.</p> | <p>C) Térébenthine
Essence de térébenthine de haute qualité pour diluer, nettoyer.</p> <p>599 gal.</p> | <p>D) Résilacrete mural
Idéal pour les murs en maçonnerie. Facile à poser. Ne dégoutte pas.</p> <p>1099 Notre prix rég. 12.49 gal. Choix de couleurs</p> | <p>E) Laque orange
Scelle bien le bois. La teinte orange se voit où la laque est posée.</p> <p>129 demiard</p> | <p>F) Stuc décoratif
Donnez une nouvelle texture aux murs, aux plafonds.</p> <p>849 notre prix rég. 10.99 44 lb</p> | <p>G) Pinceaux en nylon
Pour tout genre de travaux.</p> <p>119 1"
199 2"
399 3"
549 4"</p> | <p>H) Brosse en métal
Brosse en métal pour enlever la peinture, la rouille. Manche court et grattoir.</p> <p>219</p> | <p>I) Papier à sabler
Rouleur 7 1/2", recouvrement en Dynel. Plateau en métal épais; crochets d'échelle.</p> <p>399 Notre prix rég. 4.87 Néc.</p> | <p>J) Escabeau 5'
Escabeau en aluminium à montants 3". Approuvé A.C.N.</p> <p>1329</p> | <p>K) Néc. de rouleau
Rouleau 7 1/2", recouvrement en Dynel. Plateau en métal épais; crochets d'échelle.</p> <p>399 Notre prix rég. 4.87 Néc.</p> | <p>L) Escabeau 5'
Escabeau en aluminium à montants 3". Approuvé A.C.N.</p> <p>1329</p> | <p>M) Echelle à rallonge
Echelle 24 pi. pour travaux légers. Embouts en plastique; câble, poulie.</p> <p>3999</p> | <p>N) Décapant à vernis
Décapant à peinture et vernis pour surface en métal ou en bois.</p> <p>299 Notre prix rég. 3.48 pte</p> | <p>O) Ruban à masquer
Ruban tout usage pour sceller, protéger, etc. 3/4" x 60 v. Mastic pur.</p> <p>99c 34c 1 lb</p> | <p>P) Poly Filla
Pour réparer plâtre, bois, placoplâtre. Ne rétrécit pas. Pour vis, clous.</p> <p>89c 2 lb</p> | <p>Q) Nettoyeur Dic-A-Doo
Pour nettoyer et restaurer les pincesaux secs.</p> <p>20c Sachet 2 oz</p> | <p>R) Papier à sabler
Feuille 9" x 11".</p> <p>Fin et très fin 13c Moyen 17c Gros 23c</p> <p>Bloc à sabler 319</p> |
|---|---|--|--|--|---|---|--|---|--|---|--|---|---|--|--|---|---|

Ne manquez pas de visiter notre département d'articles d'été: Tondeuses à gazon, bicycles, fertilisants, insecticides, remises de jardin et un vaste choix de clôtures en cèdre ou épinette.



le débat sur la langue

Selon les anglophones de la capitale, la grande noirceur guette le Québec

par **Lysiane GAGNON**
de notre bureau
de Québec

QUÉBEC — Hier, la commission parlementaire sur la langue a entendu le mémoire le plus radical, le plus provocant et le plus émotif de tous ceux qui ont émané de la communauté anglophone... Mais, paradoxalement, c'était aussi le mémoire le mieux radicalement, à un point tel qu'on aurait pu croire qu'il avait été rédigé indirectement en français: celui qui présentait, au nom de 1,200 citoyens anglophones de la ville de Québec, le Comité de sauvegarde des droits linguistiques du Québec métropolitain.

Le langage fait sourire force d'être outrancier: la Charte de la langue française est non pas, concède-t-on, un sassinat de la minorité anglophone, mais "une lente strangulation", est la réplique à l'endroit du rapport Durand, c'est "la mise en tarantaine" de la minorité, c'est "l'intervention des policiers de la langue" dans la vie privée et paisible des citoyens, c'est la mise en guette les francophones, l'industrie touristique de Québec qui s'écroule, bref, et le mé-

moire le dit en toutes lettres, c'est "la solution finale" appliquée aux anglo-québécois, l'expression évoquant, on le sait, les fours crématoires des camps nazis.

"Nous sommes un peu comme les bisons canadiens dont la survie est menacée", dit-on ailleurs, empruntant pour les besoins de la cause une image un peu plus bucolique que celle des fours.

Le ton est émotif; on demande "quel crime" a bien pu commettre l'infime minorité anglophone de la capitale (4 p. cent environ) "pour que le châtiment soit si sévère", on évoque presque le maquisardisme "être libre pourrait bien, aujourd'hui, signifier être hors d'atteinte de l'action du gouvernement", on précise qu'"aucun de nous n'était près du champ de bataille des Plaines d'Abraham, lorsque deux armées composées d'Européens se sont affrontées pendant quelques minutes", et l'on rappelle — ça devient touchant à force d'être naïf — les bienfaites contributions de la minorité anglophone: l'introduction de la minorité anglophone: l'introduction au sport — le curling en particulier —, l'Armée du Salut, le pavillon Pollack à l'univer-

sité Laval, le YMCA, le YWCA, la Société protectrice des animaux...

Un bon dialogue

Les porte-parole du groupe parlent aisément français, on ne sait même plus s'il s'agit d'anglophones francisés ou de francophones anglicisés, ils ont des têtes sympathiques, et, tout compte fait, l'échange qui va suivre, entre eux et les députés, sera non seulement ouvert, mais parfois émouvant.

Le député péquiste Pierre de Bellefeuille, qui remplace le ministre Laurin, leur donne la réplique, réfutant leurs affirmations sans entrer dans les détails du projet de loi, d'autant plus qu'il estime que ce mémoire est plutôt un "essai", ou, mieux, un pamphlet.

— Justement, répliquent les témoins, nous avons écrit avec notre sensibilité, nous voulions mettre fin au mythe qui veut que les anglophones n'aient de sentiment que sur le plan économique. Nous ne voulons pas non plus nous embarquer sur le terrain des statistiques. (C'est ce que M. de Bellefeuille avait tenté de faire en évoquant des données fournies par l'Association démographique.)

Et c'était vrai, ils avaient parlé avec leurs tripes, alors les députés étaient un peu mal à l'ai-

vaient vraiment relancer un débat qui ne se déroulait qu'au niveau de la sensibilité.

Le temps de l'audition écoulé, les porte-parole du groupe quittent la salle, le député Bertrand les rejoint, ils continuent à discuter, familièrement, en s'appelant par leurs prénoms... Pendant qu'un groupe de mères de famille se forme à côté, et qu'une francophone tente gentiment d'expliquer à des anglophones (qui parlent bien français) que les écoles françaises, elles aussi, voient leur clientèle baisser, ne serait-ce qu'à cause du déclin de la natalité.

Tout cela illustre fort bien ce qui se passe dans la ville de Québec, où l'infime minorité anglophone est déjà, depuis longtemps, en voie d'assimilation. On se fâche, on crie fort, mais on s'aime bien au fond, et le drame n'est que verbal.

La dame en rose

Il y a tout de même quelques — très rares — exceptions. Ainsi, pure coïncidence, j'en avais entrevu une le matin même, dans le salon de coiffure d'un hôtel de Québec.

— Avez-vous remarqué la dame en rose qui vient de partir?, me demande le coiffeur.

— Non...

— Hé bien cette dame-là, elle vit à Québec depuis 27 ans, et elle ne comprend pas un mot de français!

— Mais comment fait-elle pour se débrouiller? Québec, c'est une ville française, c'est pas l'île de Montréal!

— Elle a son système: elle vient se faire coiffer ici parce qu'il y a plusieurs touristes, et qu'il y a une coiffeuse qui parle anglais, elle s'habille seulement chez Holt Renfrew, toujours avec la même vendeuse parce que la vendeuse est bilingue. Ça ne doit pas être drôle tout le temps, ça ressemble à un ghetto, non?... Mais ce matin, elle nous disait qu'elle regrettrait de ne pas pouvoir parler français, et d'être trop âgée pour commencer à l'apprendre!

A Québec en fait, le problème linguistique, s'il y en a un, est d'une autre nature: c'est celui des francophones pure laine — dans la petite bourgeoisie de la banlieue de Ste-Foy en particulier — qui ne savent plus quoi inventer pour s'assurer que leurs enfants deviendront de "parfaits bilingues"... et qui, ces dernières années, ont commencé à envahir les quelques écoles anglaises de la région.

Plusieurs concessions aux Inuit qui en réclament davantage

par **Lysiane GAGNON**
de notre bureau
de Québec

QUÉBEC — Aux porte-parole de la «Northern Quebec Inuit Association», qui représentent la majorité de la population esquimaude du Nouveau-Québec et qui faisaient valoir leurs droits de «premiers occupants» du territoire, le ministre d'État au Développement culturel, M. Camille Laurin, a promis plusieurs amendements substantiels qui leur permettront de continuer à utiliser l'anglais dans une très large mesure, mais il a refusé de donner suite à toutes leurs demandes.

Flanqués d'une batterie de conseillers juridiques, s'exprimant tantôt en «inuttit», tantôt en anglais, les représentants du groupe demandaient la réouverture de l'entente signée l'an dernier entre le gouvernement québécois et les populations autochtones de la baie James et du Grand-Nord, alléguant que le projet de loi n° 1 «viole» les garanties culturelles inscrites dans cette entente. Ils demandaient également au gouvernement de légiférer pour protéger expressément les droits culturels énoncés dans l'entente.

Le ministre Laurin leur a répondu qu'il s'agit là d'un problème distinct et qu'il n'était pas question de reprendre en entier, à la faveur de l'étude de la Charte de la langue française, toute la question du statut des Inuit.

Néanmoins, comme le faisait remarquer hier, de son côté, le premier ministre Lévesque à l'endroit des Cris, à Fort Rupert, le ministre Laurin a promis aux Inuit qu'ils bénéficieraient d'importantes mesures d'exception:

• Ils pourront, comme auparavant et en vertu des termes de l'entente de l'an dernier, introduire dans leurs écoles l'enseigne-

ment du français (qui est pour eux une troisième langue, car les Inuit sont massivement anglicisés) d'une manière souple et très progressive.

• Tous les organismes qui sont reliés à l'administration locale et régionale (de même que les services de santé, les services de développement, etc.) pourront continuer à utiliser l'anglais comme langue de liaison.

• Le ministre verra à mettre sur pied une équipe de travail chargée d'élaborer, de concert avec les populations inuit, une politique de développement culturel, pour laquelle le gouvernement fournira les ressources requises.

Visiblement soucieux de ne pas jeter d'huile sur le feu, le porte-parole libéral, le député John Ciaccia, a laissé entendre qu'il ne jugeait pas utile, lui non plus, de renégocier la convention signée sous le précédent gouvernement et dont il était lui-même l'un des principaux artisans.

Mais le débat, fort poli au demeurant, a pris une tournure imprévue lorsque le député du comté de Duplessis, M. Denis Perron, a reçu un télégramme signé par M. Eliassé Salmaluk et faisant état de la position dissidente des communautés esquimaudes de trois villages (Ivujivik, Sougluk et Povungnituk) qui représentent quelque 1,200 habitants sur les 4,500 Inuit du Nouveau-Québec.

M. Perron, qui, à la commission parlementaire, se retrouvait en face de son adversaire aux dernières élections (le porte-parole de l'association, M. Zebede Nungak, était candidat indépendant dans Duplessis), a prestement glissé le télégramme au ministre Laurin, qui a pu alors mettre en doute la représentativité de l'organisme.

Les communautés dissidentes affirment que l'association s'occupe surtout de proté-

ger les droits de l'anglais, qu'elle agit sans consulter et sans informer les communautés locales et que «chez nous aussi, des groupes veulent conserver des privilèges». «Nous appuyons les Québécois francophones, et tout ce que nous demandons, c'est la protection de la culture esquimaude.»

Aux questions du député Perron, les porte-parole de l'association ont répondu qu'il s'agissait d'une vieille querelle et qu'ils ne prétendaient pas représenter ces groupes dissidents, mais qu'ils avaient distribué l'information nécessaire — en résumé toutefois — sur le projet de loi 1.

Pourquoi avaient-ils, il y a six semaines, refusé l'invitation que leur faisait le ministre Laurin qui souhaitait leur expliquer sur place le contenu de son projet de loi? «Parce qu'à ce moment, c'était prématuré», mais aujourd'hui le ministre serait bienvenu. (M. Laurin leur a d'ailleurs dit qu'il les verrait bientôt, car il compte se rendre à Fort Chimo avant l'adoption de sa loi.)

Mais en arrière-fond, il y avait une sorte de malaise. Si, en vertu de l'entente par laquelle les Cris et les Inuit recevaient quelque \$225 millions en échange des territoires «expropriés» pour le développement de la baie James, les conseillers juridiques de l'association se trouvent aujourd'hui rémunérés à même les fonds qui proviennent du Québec, il n'est un secret pour personne que l'Association des Inuit, comme celle des Amérindiens, a été financée à 100 pour cent par le gouvernement fédéral et que les liens sont encore innombrables entre les leaders des communautés autochtones et le fédéral qui, jusqu'en 1964, était seul responsable et seul bailleur de fonds dans ces territoires, y compris dans le domaine de l'éducation.

Diplômés anglophones de McGill

L'Hydro-Québec nie toute discrimination dans l'embauche de ses ingénieurs électriciens

L'Hydro-Québec a affirmé une déclaration faite par le principal de l'Université McGill, M. Robert Bell, selon qui les ingénieurs électriciens diplômés de cette université sont cartés des emplois dans le service public pour des raisons linguistiques.

M. Pierre Blanchette, du bureau des relations publiques de l'Hydro-Québec, a déclaré dans une interview publiée mardi que "la seule restriction est que la langue du travail au Québec est le français. Il en a toujours été ainsi. Si un diplômé de McGill peut travailler en français, il n'y a pas de problème d'emploi".

M. Blanchette a également indiqué que l'Hydro-Québec a un programme d'informa-

tion à McGill et y recrute des diplômés "de la même façon que dans les autres universités du Québec".

Bell a porté cette accusation la semaine dernière, durant la présentation d'un mémoire devant la commission parlementaire sur la loi n° 1, le projet de législation linguistique provincial.

La supériorité de McGill dans les domaines des techniques et des affaires est en train d'être battue en brèche à cause des obstacles linguistiques, a affirmé M. Bell.

Il a donné l'exemple des cours d'ingénierie en hydro-électricité qui ont été supprimés par-

ce que "les diplômés de McGill sont écartés des emplois à l'Hydro-Québec".

M. Peter Sylvester, président du département de l'ingénierie électrique à McGill, est venu à la rescousse des propos de M. Bell: "Je ne sais pas ce qu'est leur politique officielle, a-t-il dit, mais je ne peux me rappeler de personne qui ait trouvé du travail chez eux ces dernières années".

M. F. J. Stanbury, vice-principal chargé des programmes, a déclaré quant à lui: "La langue ne semble pas être la considération la plus importante. L'héritage — par là je veux dire ce qui apparaît dans votre nom de famille — est devenu le critère d'emploi".

Echos du Salon rouge

Les amendements que le gouvernement se propose d'apporter au projet de loi sur la langue, avant que ne débute le débat parlementaire de deuxième lecture, sont déjà prêts — pour l'essentiel en tout cas —, et ils seront sans doute nombreux, car le projet de loi sera entièrement réimprimé.

Le parrain du projet de loi, le ministre Camille Laurin, les rendra publics dès que les audiences publiques seront terminées... ce qui ne tardera pas, car il se pourrait que les ministériels proposent la clôture des travaux de la commission parlementaire dès aujourd'hui.

Deux journalistes, vétérans des luttes et des débats linguistiques, qui ont "couvert" ensemble, dans le temps, les conflits de

St-Léonard, la loi 63, et qui, il y a trois ans, avaient passé leurs mois de juin et de juillet dans ce même salon rouge, à "couvrir" les débats sur la loi 22,

A la vie, à la mort...

deux journalistes, donc, remontent ensemble, la mine basse, l'escalier qui va du salon rouge à leurs bureaux, après une autre interminable séance de la commission parlementaire sur le projet de loi 1.

Et le Premier dit à l'autre: «Écoute, si ça continue, on fait un pacte de suicide!»

«Les "modalités" (pour reprendre une expression bien parlementaire, comme on dit "les modalités" d'un projet de loi), les

modalités du suicide, donc, ne sont toutefois pas encore déterminées: les barbituriques? Le gaz? Le pistolet?... Aux dernières nouvelles, ils songeaient à se recouvrir d'essence et à se jeter, enflammés, du haut des galeries qui surplombent le salon rouge, exactement au milieu des députés. Ça aurait fait deux journalistes... et quelques politiciens de moins, au grand plaisir de la population en général, qui déteste les deux groupes.

Mais ces tristes considérations que peu effacées dès que la rumeur commença à courir d'une prochaine clôture des travaux de la commission parlementaire. Il était temps!

Une contribution inédite au dossier lin-

guistique: c'était d'ailleurs dans LA PRESSE de lundi. Un psychiatre britannique vient de découvrir que l'apprentissage d'une langue étrangère peut constituer une excellente thérapie pour les malades mentaux ou les conjoints qui se chamaillent.

Les chicanes de ménage

D'après lui, c'est dû au fait qu'une langue étrangère est plus neutre, sur le plan affectif, que la langue maternelle, et qu'elle agit à la façon d'un calmant, et permet la réflexion, ne serait-ce qu'à cause des problèmes de syntaxe et de vocabulaire.

Le psychiatre a guéri, comme ça, sept schizophrènes, et ra-

mené l'harmonie dans un ménage où les conjoints avaient appris à se disputer dans une autre langue que la leur.

Voilà qui présente un intérêt certain — voire une excellente planche de salut — pour les unilingues anglophones, qui sont un peu paranoïaques par les temps qui courent, de même que pour l'avenir de leur communauté: si les ménages marchent mieux, la natalité va monter!

Le psychiatre Camille Laurin, qui lit les revues scientifiques, devait être au courant des découvertes de son collègue britannique, quand il a préparé sa charte de la langue française.

Lysiane GAGNON

ENTRE AMIS BETWEEN FRIENDS



"ENTRE AMIS — BETWEEN FRIENDS"
Groupe de jeunes gens provenant d'un échange entre des familles d'employés de Simpson's à Montréal et Toronto.
Dans le cadre de la semaine du Canada et afin de promouvoir l'unité canadienne, Simpson's a mis sur pied un programme d'échange d'étudiants faisant partie de familles d'employés des magasins Simpson's à Montréal et Toronto. Cet échange est placé sous le titre "Entre amis-Between Friends".
Le groupe arrive à Montréal hier, lundi 4 juillet, où un programme soigneusement choisi lui a été préparé.
Aujourd'hui — c'est un pique-nique à Piedmont dans les Laurentides et ensuite une soirée avec les Pink Floyd encore au stade olympique.
Jeudi — une journée à la Ronde.
Vendredi — départ en train vers la ville de Québec où le groupe sera reçu par monsieur Gilles Lamontagne, maire de la ville de Québec. Les jeunes gens passeront deux jours à visiter Québec et les environs, revenant à Montréal samedi soir.
Dimanche — est un jour consacré à la famille, l'église, lieux historiques, le Musée de la ville, le Musée des Beaux-Arts et autres points d'intérêt.
Lundi — 11 juillet, les 30 "amis" de Toronto partiront de Montréal après 2 semaines de bon temps passé auprès de leurs 30 "nouveaux amis".

Simpsons